

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

POSTGRADUATE SCHOOL FOR
SOCIAL AND EDUCATIONAL
SCIENCES

DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR
LANGUAGES



UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

CENTRE DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
SCIENCES HUMAINES, SOCIALES
ET ÉDUCATIVES

UNITÉ DE RECHERCHE ET DE
FORMATION DOCTORALE EN
LANGUES ET CULTURES

LA MODALISATION DANS *FILS DE PRÉLAT*
D'ARMAND CLAUDE ABANDA.

Mémoire présenté et soutenu publiquement le 22 novembre 2023 en vue de l'obtention du
diplôme de Master en
Lettres Modernes Françaises
Spécialité : Langue française
Option : Stylistique

Par

Cassandra Olivia Ornella MESSIMBA

Licenciée ès Lettres Modernes Françaises

18I517

JURY

- PRÉSIDENT : Edmond BILOA (Pr)
- MEMBRE : Esaïe MANDENG (CC)
- RAPPORTEUR : Germain Moïse EBA'A (Pr).



Novembre 2023



DÉDICACE

En signe de ma profonde reconnaissance, je dédie ce modeste travail à ma famille : mon père Henri Blaise NGUIARO, ma mère Marinette MBOUTOU épouse NGUIARO, mon grand frère Janvier Dorian POUANI, ma grande sœur Aurore Grâce MESSOSSA, mes petites sœurs Clémence Serena Arielle MELOUKSA, Céleste Erwin Syndy NDJE, Divine Lumière NDETY NDJAMBIYE et Ange Trésor KASSY YETY.



REMERCIEMENTS

Je tiens ici à remercier vivement le professeur Germain Moïse EBA'A, mon directeur de mémoire pour le niveau d'exigence, qu'il m'a appris à avoir du début de l'élaboration de mon travail jusqu'à la fin.

Il m'est particulièrement agréable de remercier tout aussi camarades et amis, qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce travail.

LISTE DES ABRÉVIATIONS

Adj. *Adjectif*

Adv. *Adverbe*

CE. *Cadre énonciatif*

E. *Énonciateur*

FDP. *Fils de prélat*

L. *Locuteur*

n. *Nom*

Subst. *Substantif*

v. *Verbe*



LISTE DES ILLUSTRATIONS

SCHÉMAS

Schéma 1 : Dispositif référentiel	26
Schéma 2: Hiérarchie des pronoms	28
Schéma 3: Classification des types de modalités	39
Schéma 4: Les catégories d'adjectifs subjectifs	67

TABLEAUX

Tableau 1: Les déictiques temporels	29
Tableau 2: Les classes de modalité logique	37
Tableau 3 : Les occurrences des commentaires sur le dit et sur le dire dans Fils de Prélat	52
Tableau 4: Fréquence d'utilisation des substantifs subjectifs	62
Tableau 5: Fréquence d'utilisation des divers verbes subjectifs.	66
Tableau 6: Fréquence d'utilisation des adjectifs.	71
Tableau 7: Fréquence d'utilisation des adverbes subjectifs	75
Tableau 8: Fréquence d'utilisation des gloses méta énonciatives et méta discursives.....	78
Tableau 9: Statistique d'utilisation des marques formelles de la modalisation.....	79

RÉSUMÉ

La modalisation connaît une diversité d'approches. Ce qui n'est pas d'un grand secours lorsqu'on souhaite appréhender pleinement le phénomène, puisqu'elle entretient un flou sémantique et interprétatif avec la modalité dont elle dérive. À cet effet, la présente étude se fonde sur le modèle d'analyse du linguiste français Robert Vion, qui a la particularité de se démarquer des autres analyses, en effectuant une réelle distinction entre le phénomène de modalisation et celui de la modalité. Dans cette continuité nous avons convoqué la stylistique de l'expression de Charles Bally, dans laquelle nous avons utilisé la démarche d'Anna Jaubert, une étude connexe qui permet d'étudier la visée pragmatique du discours. Par conséquent, nous avons pu discerner les valeurs affectives et axiologiques des marques formelles de la modalisation. Ainsi, il a été possible d'analyser la portée argumentative de la modalisation dans *films de prélat*. Dès lors il en ressort que les adverbes et les adjectifs subjectifs contribuaient très efficacement par rapport aux noms, verbes et gloses méta énonciatives et discursives, à forger plus aisément un fort argumentaire, qui permettait à Armand Claude Abanda de rallier le lecteur à la cause qu'il défend.

Mots clés : modalité, modalisation, modalisateurs, gloses, modulation.

ABSTRACT

Modalization is approached in a variety of ways, which does not greatly help in fully understanding the phenomenon, as it creates semantic and interpretive ambiguity with modality from which it originates. Therefore, the present study is based on the analysis model of the French linguist, Robert Vion, who distinguishes between the phenomenon of modalization and that of modality, unlike other overly extensive analyses. In this continuum, we have called upon the stylistics of expression by Charles Bally, during which we utilized Anna Jaubert's approach, a related study that allows for the examination of the pragmatic purpose of discourse. Consequently, we were able to distinguish the affective and axiological values of the formal marks of modalization. As a result, it was possible to analyze the argumentative scope of modalization in the work "Fils de prelat". Thus, it turns out that subjective adverbs and adjectives effectively contributed, relative to nouns, verbs, and meta enunciative and discursive glosses, to more easily forge a strong argument that allowed Armand Claude Abanda to rally the reader to the cause he defends.

Keywords: modality, modalization, modalizers, glosses, modulation.

SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	iii
LISTE D'ILLUSTRATIONS.....	iv
RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT	v
SOMMAIRE.....	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PARTIE I : ÉTUDE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA MODALISATION DANS L'ÉNONCIATION.....	16
CHAPITRE I : ÉNONCIATION ET SUBJECTIVITÉ	18
CHAPITRE II : PRÉCISION TERMINOLOGIQUE SUR LA MODALISATION.....	40
PARTIE II : ANALYSE DES VALEURS AFFECTIVES ET APPRÉCIATIVES DE LA MODALISATION ET DE SA PORTÉE ARGUMENTATIVE DANS <i>FILS DE PRÉLAT</i>	56
INTRODUCTION	57
CHAPITRE 3 : ÉTUDE DES VALEURS AFFECTIVES ET APPRÉCIATIVES DE LA MODALISATION	58
CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA PORTÉE ARGUMENTATIVE DES VALEURS AFFECTIVES ET APPRÉCIATIVES DE LA MODALISATION	81
CONCLUSION GÉNÉRALE	96
BIBLIOGRAPHIE	101
TABLE DES MATIÈRES.....	109



INTRODUCTION GÉNÉRALE

PRÉSENTATION DU SUJET

L'énonciation est définie selon Émile Benveniste comme : « la mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'utilisation¹ ». À cet effet, cette définition comme l'affirme Gérard Noumssi : « montre que l'énonciation témoigne du passage entre le plan de la langue et celui du discours, entre la langue et le monde² ». Aussi, il est essentiel de noter que, tout acte énonciatif suppose inévitablement la présence d'un locuteur, qui manipule la langue. Par conséquent, comme l'affirme Kerbrat Orecchioni : « toute unité lexicale est, en un sens, subjective puisque les " mots " de la langue ne sont jamais que des symboles subjectifs et interprétatifs des "choses"³ ». En d'autres termes, chaque choix de mot fait par le sujet parlant est le résultat d'une interprétation (subjective) du sujet. Ainsi, nous voyons que tout acte énonciatif est subjectif puisqu'il est pris en charge par un locuteur.

Pour cela, s'intéressant à la subjectivité dans l'énonciation, nous avons porté un intérêt particulier pour la modalisation, qui permet de porter un commentaire réflexif à l'égard de son énoncé. Patrick Charaudeau d'ailleurs, la conçoit comme une marque fondamentale de l'énonciation car, « elle en constitue le pivot dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur (loc. interloc.) à lui-même (loc.loc.) et à son propos (loc. propos)⁴ ». Ce qui signifie que dans le processus d'utilisation de la langue, le sujet parlant se situe par rapport à son interlocuteur, au monde qui l'entoure et par rapport à lui.

Nous nous apercevons dès lors que la modalisation occupe une place primordiale dans l'analyse de l'énonciation. Une observation aussi soutenue par Herman Parret⁵, puisqu'il considère que la méthodologie modalisante est hiérarchiquement supérieure à la méthodologie déictisante. Ainsi, pour rendre compte de la subjectivité dans le roman *Fils de Prélat*, nous étudierons tout particulièrement le concept de modalisation, afin d'analyser sa mise en valeur dans l'énoncé par les locuteurs et son impact dans l'élaboration de l'argumentaire de l'auteur.

¹ Émile BENVENISTE, *Problème de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974, p.80.

² Marie Gérard NOUMSSI, « Cours UE 222 l'énonciation prof NOUMSSI.pdf », Scribd [en ligne], 2019/2020, p5. Disponible à l'adresse : <https://www.scribd.com/document/464483841/COURS-UE-222-L-ENONCIATION-Prof-NOUMSSI-pdf>. Consulté le [15 /11/2023] à 11h 36.

³ Catherine KERBRAT-ORECCHIONI, *L'Énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p79.

⁴Patrick CHARAUDEAU, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p.572.

⁵Herman PARRET, « La Mise en discours en tant que déictisation et modalisation », in, *Langages*, n°70, 1983, p.83.

MOTIVATIONS

La modalisation reste pour la linguistique contemporaine une notion conflictuelle. Nous avons observé que de nombreux linguistes ne s'accordent pas sur sa définition et son analyse en discours. André Meunier, d'ailleurs, ayant observé certaines confusions entre le concept de modalité et de modalisation, affirmera que : « Parler de modalité, sans plus de précision, c'est s'exposer à de graves malentendus. Le terme est en effet saturé d'interprétations qui ressortissent explicitement ou non selon les linguistes qui l'utilisent de la pragmatique ou de la théorie de l'énonciation.⁶ » Nous voyons en cela la difficulté que suscite l'interprétation et l'analyse de la modalité.

Ainsi, dans le but de pouvoir sortir du flou interprétatif, nous nous sommes penché sur les travaux de Robert Vion portant sur la modalisation. Car, nous avons constaté qu'il offrait une distinction plus explicite entre les deux notions de (modalité et modalisation) par rapport aux autres études. Notre appréhension de la situation se justifie par cette inscription du linguiste :

Contrairement à la modalité, qui fonctionne comme un constituant obligatoire de l'énoncé, la modalisation se présente comme un phénomène occasionnel qui se greffe sur un énoncé complet (dictum+modalité (s)). Nous parlerons d'expressions modales pour rendre compte des modalités et modalisateurs pour rendre compte des modalisations.⁷

En d'autres termes, la modalité avec lui, est perçue comme un constituant obligatoire au *dictum*, contrairement à la modalisation qui n'est pas toujours présent dans l'énoncé, puisqu'elle se greffe juste sur les énoncés. C'est ce qui justifie selon lui, le fait qu'elle soit un phénomène occasionnel. Une telle conception entre les deux notions, nous motive à porter notre intérêt sur cette étude, car, au travers de ce modèle d'analyse, nous pourrions aisément distinguer ce qu'est d'une part la modalité de la modalisation et leurs marqueurs spécifiques dans l'énonciation et d'autre part, faire ressortir sans ambiguïté, la portée argumentative de la modalisation.

INTÉRÊT DE LA RECHERCHE

La modalisation est un concept récent qui dérive de la modalité. Il est vrai que de nombreux travaux ont déjà été effectués pour déterminer sa particularité dans un énoncé. Mais aucun d'eux n'a su nous donner complètement satisfaction, pour plusieurs raisons d'ordre

⁶André MEUNIER, « Modalité et communication », in, *Langue Française*, n°21, 1974, p.8.

⁷ Robert VION, « La Modalisation : Un mode paradoxal de prise en charge », in, *Filol Linguist*, port 2, n°14 (2), 2012, p.208.

typologique, interprétatif et sémantique. Puisqu'une confusion demeure toujours entre les deux notions de modalité et de modalisation.

C'est ainsi que, poussé par le désir d'avoir une meilleure appréhension du sujet, nous utiliserons le modèle d'analyse du linguiste français Robert Vion, qui a le privilège de donner une définition plus simplifiée et claire facilement exploitable par rapport à d'autres. Un tel choix résulte du fait que la modalisation est perçue très généralement à l'exemple de l'affirmation de Jean Dubois et al. Comme : « la composante du procès d'énonciation permettant d'estimer le degré d'adhésion du locuteur à son énoncé ⁸ ». En d'autres termes, la modalisation renverrait au degré d'adhésion du locuteur à l'égard de son énoncé. Cette inscription couvre un très vaste champ d'étude, qui confusément ne permet pas d'établir la différence entre la modalité et la modalisation.

Dès lors, n'ayant jusqu'alors véritablement obtenu une distinction très nette et spécifique sur la modalisation, nous nous sommes intéressé à celle de Robert Vion, qui bien qu'ayant beaucoup plus centré ses travaux dans le cadre précis de l'interaction verbale dans la communication⁹, propose de concevoir la modalisation comme « un dédoublement énonciatif de la position du locuteur qui produit simultanément un énoncé et un commentaire sur cet énoncé¹⁰ ». À cet effet, la modalisation perçue non plus extensivement comme le degré d'adhésion du locuteur, sera perçue très spécifiquement comme un commentaire réflexif porté à l'égard de son propre énoncé.

Ainsi, grâce à cette distinction obtenue du linguiste Robert Vion, nous étudierons plus spécifiquement les marqueurs de la modalisation dans *Fils de Prélat* et établirons par cela sa portée argumentative dans l'énoncé.

⁸ Jean DUBOIS et al. *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2001, p.305.

⁹ Cf. Robert VION, *La Communication verbale : Analyse des interactions*, Paris, Hachette, 1992, 302p.

¹⁰ Robert VION, « La Modalisation : Un mode paradoxal de prise en charge », in, *Filol Linguist*, port 2, n°14(2), 2012, p.209.

PROBLÉMATIQUE

Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche, définissent la modalisation comme un : « un processus par lequel le sujet de l'énonciation manifeste son attitude à l'égard de son énoncé¹¹. » Ainsi, la modalisation est perçue comme un procédé au cours duquel le locuteur manifeste une attitude à l'égard de son propre énoncé.

Cependant, cette vision ne permet pas précisément d'appréhender pleinement et spécifiquement le phénomène de modalisation. Dans la mesure où, elle ne détermine pas ce qu'est la modalisation par rapport à la modalité avec laquelle elle entretient une confusion. Ni par quelles marques formelles nous pouvons l'identifier dans un énoncé. En outre, nous avons constaté que dans le roman *Fils de Prélat*, il y avait un emploi fréquent des modalisateurs, qui témoignent de la subjectivité des locuteurs. Ce qui nous a conduits à poser comme problème de recherche, celui de la portée argumentative de la modalisation dans l'énonciation, dans le but de déterminer l'apport d'un tel usage dans l'argumentaire de cet énoncé.

Ainsi, chemin faisant, il en découle comme questionnement : Qu'est ce qui caractérise plus spécifiquement le concept de modalisation dans l'énonciation ? Puisqu'elle entretient avec la modalité une confusion sémantique. Ne serait-il pas préférable de considérer la modalisation comme un phénomène occasionnel par rapport à la modalité qui se présente comme un phénomène constant ? À cet effet, Par quelles marques formelles pourrions-nous identifier et étudier le phénomène de modalisation dans *Fils de Prélat* ? Puisque nous soutenons l'idée selon laquelle la modalisation est un commentaire réflexif, produit par le locuteur sur son propre énoncé et qu'il faut pour cela éliminer de la liste les divers types de phrases (assertive, interrogative, injonctive, etc.) que bon nombre de chercheurs soutiennent activement à l'instar de Patrick Charaudeau, pour rendre compte de la modalisation, mais qui ne permettent, dans cette nouvelle perspective, de porter un commentaire à l'égard d'un énoncé. De plus, de quelles manières rendent-elles compte de l'éthos des locuteurs dans l'énoncé ? Cette forme d'expression de l'éthos des personnages n'aurait-elle pas une visée argumentative permettant ainsi à Armand Claude Abanda de mieux rallier le lecteur à la cause qu'il défend dans son œuvre ?

¹¹ Michel ARRIVÉ, Françoise GADET et Michel GALMICHE, *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986, p.389.

Dès lors, dans le but de mener à bien cette étude, nous poserons un certain nombre d'hypothèses, qui nous permettront d'avoir déjà une idée bien qu'abstraite du travail, que nous vérifierons au cours de la recherche. Partant de cela, nous convoquerons une grille d'approche, qui a l'avantage d'éviter les éparpillements et permet notamment d'orienter et de recadrer les recherches et de surtout prouver l'existence des données recueillies. Cela contribuera à obtenir des réponses pertinentes à nos préoccupations et de pouvoir étudier le phénomène de manière cohérente.

HYPOTHÈSES

Nous proposerons des hypothèses de réponse pour essayer d'expliquer, par des suppositions ce que dissimule l'usage de la modalisation dans *Fils de Prélat*.

Hypothèse 1 : La modalisation se caractériserait dans l'énonciation par un dédoublement énonciatif, au cours duquel les locuteurs effectueraient un commentaire réflexif à l'égard de leur propre énoncé. Cette supposition nous permettrait de sortir de flou interprétatif.

Hypothèse 2 : Les marques formelles de la modalisation, qui pourraient être les plus adéquates seraient les modalisateurs, qui sont constitués des adverbes, des adjectifs, des verbes, et des substantifs. Car, ils permettraient d'effectuer des commentaires sur un énoncé et témoigneraient donc du phénomène de double énonciation.

Hypothèse 3 : Ces marques formelles de la modalisation permettraient de rendre compte de l'ethos des locuteurs, en modifiant la portée de l'expression de :

- La tristesse : qui désigne un état émotionnel de dépression morale.
- La peur : qui désigne la crainte, la frayeur, une émotion pénible.
- La joie : qui désigne état de satisfaction et de bien-être.
- Le courage : qui désigne un acte de bravoure et de vaillance.
- La peine : qui désigne une douleur, une souffrance physique, ou morale.
- L'amour : qui désigne un sentiment intense et agréable.
- La foi : qui désigne une assurance, une croyance en une force divine.

Nous considérons que cela pourraient être possible à travers le système de modulation, qui consiste à atténuer ou amplifier ses propos.

Hypothèse 4 : La modalisation, au travers de la manipulation de l'expression de l'éthos des personnages tels que : la tristesse, la peine, la joie. Contribuerait efficacement aux moyens mis en œuvre pour toucher le récepteur.

Partant de ces hypothèses formulées dans le but d'avoir une idée sur notre étude, nous passons aux objectifs de la recherche.

OBJECTIFS

La modalisation est encore très mal assimilée dans la linguistique contemporaine. La diversité des approches que nous observerons est sans doute à l'origine de ce remue-ménage. Dans cette mesure, ne pouvant étudier le phénomène sans un support sur lequel nous fonder pour sortir de l'embarras typologique et appréhender pleinement la modalisation, nous utiliserons le modèle d'analyse de Robert Vion. Car nous souhaiterons, au cours de cette recherche atteindre comme objectifs :

- Donner au concept de modalisation la place qu'il mérite dans l'analyse énonciative , en le distinguant tout d'abord de la modalité, ensuite en présentant sa particularité dans un énoncé.
- Cette première phase effectuée, nous établirons sa portée argumentative dans notre énoncé à l'aide de l'étude des valeurs affectives et appréciatives de la modalisation, pour enfin démontrer que ces émotions qu'expriment les locuteurs peuvent avoir une forte portée argumentative, ce qui permet de mieux persuader le récepteur.

CHOIX DU CORPUS

Dans le but de rendre compte de la subjectivité au travers de la modalisation, nous avons opté pour le roman de l'auteur camerounais Armand Claude Abanda, *Fils de Prélat*. Il se présente comme un support de corpus riche en marques de modalisateurs. Ce support de corpus traite du thème très sensible de la paternité responsable des hommes d'églises. Dans ce roman, nous sommes plongés dans une atmosphère où, le narrateur et les personnages se donnent à cœur joie à un jeu d'expressions, qui témoigne d'une forte expressivité. Ce qui laisse à lire une intentionnalité, que cache cet emploi.

ÉTAT DE LA QUESTION

Les études observées, qui ont été menées sur la modalisation montrent à suffisance des marques d'incompatibilités dans l'analyse du phénomène. Nous nous proposons de présenter de manière chronologique et non exhaustive les différentes conceptions sur la modalisation. Mais précisons cependant que cela ne peut être fait sans évoquer au préalable la modalité avec laquelle, elle partage une certaine propriété énonciative : celle de la subjectivité. Pour cela, nous débuterons par la logique modale.

La logique modale : Les premières réflexions sur la logique modale ont été soulevées par Aristote pour répondre à des questions philosophiques. Cependant, nous ne pouvons affirmer formellement que cette étude revient en premier à Aristote. C'est pour cela que Nicole Le Querler tient à préciser, en se référant à Jean Louis Gardies¹², que : « [...] la logique des modalités est née avec Aristote ou, en tout cas, nous ne disposons pas de textes plus anciens traitant du sujet.¹³ »

Aristote, dans ses ouvrages intitulés : *De l'Interprétation* et *Premiers analytiques*, pose les bases de la modalité. La logique modale se caractérise par le quaterne : nécessité, possibilité, impossibilité, contingence. Lucas Thierry dira à ce propos que : « les textes d'Aristote les plus cités dans le domaine de la logique modale sont ceux du livre *De l'Interpretation*, ch.12 et 13, et certains paragraphes des *Premiers analytiques* consacré aux syllogismes modaux¹⁴. » , il renchérit en affirmant que : « Dans *De l'Interprétation*, Aristote entame une discussion assez formelle des liens logiques entre : il est possible que (δὶ)νὰξὸν ἔαξι) , Il est impossible que (ἀδύνατον ἔαξι) , il est nécessaire que (ἀναγκαῖον ἔαξι) , Il n'est pas nécessaire que (ἄναγκαῖον ἔαξι).¹⁵ » . Ainsi nous voyons que la logique modale est limitée au quaterne : nécessité, possibilité, impossibilité, contingent. Ce premier jet au travers de l'étude d'Aristote sur la modalité sera repris en linguistique sous le sciage de Charles Bally.

Héritage de la logique modale en linguistique : La logique modale sera redéfinie en linguistique avec Charles Bally. Il reprendra la décomposition logicienne sur la modalité, qui se divise en deux : un *dictum* (le dit) et un *modus* (manière de dire). Ce qui en constituera la base du concept de modalité en linguistique. Laurent Gosselin, le spécifie par cette

¹² Cf. Jean Louis GARDIES, *Essai sur la logique des modalités*, Paris, P.U.F., 1979, p.20.

¹³Nicole LE QUERLER, « Les Modalités en français », in, *Revue Belge de Philosophie et Histoire*, tome 82, fax.3, 2004. p.644.

¹⁴ Thierry LUCAS, « Logique modale », in, *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 83, n°60, 1985, p.586.

¹⁵Idem.

affirmation : « on doit à Ch. Bally (...) d'avoir introduit en linguistique l'opposition, héritée de la scolastique médiévale, entre *modus* et *dictum*¹⁶. »

Cependant, Charles Bally définira la modalité comme : « la forme linguistique d'un jugement intellectuel ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception ou d'une représentation de son esprit.¹⁷ » En d'autres termes, il la conçoit comme le résultat d'une opération psychique du sujet parlant, basée sur un fond de jugement intellectuel. Dans son avancée, il associera la modalité à la phrase car, il considère qu'elle est : « l'âme de la phrase ; de même que la pensée. ¹⁸ » Cette orientation du linguiste genevois présente la modalité comme une partie fondamentale de la phrase. Cependant, il est essentiel de souligner que cette conception dichotomique de l'énoncé, qui oppose une modalité et un contenu (propositionnel et/ ou représentationnel), fera l'objet de nombreuses critiques. Parmi elles, celle du linguiste Oswald Ducrot, qui est d'ailleurs soutenue par Laurent Gosselin, qui affirmera que c'est à juste titre si : « Ducrot [...] observe [...] que le contenu est lui-même porteur de prises de position de la part du locuteur dans la mesure où il résulte du choix ¹⁹ » Par cette inscription, il soutient le caractère tout aussi subjectif du *dictum* contrairement à Charles Bally. Il justifie l'observation d'Oswald Ducrot, en se référant aux propos de Robert Vion qui considère que le contenu propositionnel, « [...] ne saurait être neutre de certains lexèmes (...). ²⁰ »

Nous constatons que Charles Bally, dans ses analyses, comme la plupart des linguistes, ne donnent pas, une place précise à la modalisation, car il la subordonne à la modalité. Pour cela, nous analyserons les propositions d'autres linguistes.

Jean-Louis Gardies et l'analyse syntaxique de la modalité : Dans ses travaux, il commence par effectuer une critique sur le quaterne de la logique modale qu'il trouve restreinte. Il offre quant à lui une conception plus large de la modalité.

En effet, La modalité avec lui sera perçue sous un aspect syntaxique. Car pour lui, la manière dont les mots sont disposés dans une phrase lui confère le statut de modalité. Pour cela, il affirmera que : « tous cas où le contenu d'une proposition se trouve transformé dans

¹⁶ Laurent GOSSELIN, « De l'Opposition *modus / dictum* à la distinction entre modalités extrinsèque et modalités intrinsèques », in, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CX-1 2015, p.1.

¹⁷ Charles BALLY, « Syntaxe de la modalité explicite », in, *Cahiers Ferdinand de Saussure* 3, n°2, Genève, Droz, 1942, p.3.

¹⁸ Charles BALLY, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke 4^e éd., 1965, p.36.

¹⁹ Laurent GOSSELIN, Op.cit., p.1.

²⁰ Idem.

un sens quelconque, soit par adjonction d'un verbe, soit encore par une subordination de son énoncé qui lui confère le statut de proposition complétive.²¹» On s'aperçoit avec lui que toute disposition des mots dans une phrase confère à celle-ci, un statut de modalité. Une conception qui sera critiquée par Hugues Picavez²² car pour lui, l'étude de la modalité ne peut être perçue que sous le critère syntaxique. En plus de cela, nous constatons que dans le même ordre que Charles Bally, la modalisation chez Jean-Louis Gardies est subordonnée à la modalité. À cet effet, malgré quelques avancées notoires sur la notion de modalité allant d'Aristote avec la logique modale à Jean-Louis Gardies. Nous nous apercevons cependant que la modalisation reste indifférenciée de la modalité.

André Meunier, par conséquent soulignera le fait que la modalité, duquel dérive la modalisation est elle-même chargée d'interprétations pour cela, il affirmera que :

Parler de modalité, sans plus de précision, c'est s'exposer à de graves malentendus. Le terme est en effet saturé d'interprétations qui ressortissent explicitement ou non, selon les linguistes qui l'utilise, de la logique, de la sémantique, de la psychologie, de la syntaxe, de la pragmatique ou de la théorie de l'énonciation.²³

Ainsi, nous voyons au travers de cela la complexité de l'étude de la modalisation, qui dérive de la modalité déjà elle-même chargée d'interprétations. Des lors, pour trouver nos repères et sortir d'une telle confusion, nous nous intéresserons aux travaux de Patrick Charaudeau et de Robert Vion, qui sont comptés parmi les figures majeures lorsqu'on parle de l'étude de la modalisation.

Patrick Charaudeau et l'approche énonciative de la modalisation : Dans son ouvrage intitulé *Grammaire du sens et de l'expression*²⁴, divers aspects sont développés. Toutefois, un chapitre est dédié à l'étude de la modalisation sous l'intitulé *La Modalisation et les modalités énonciatives*²⁵, Où il affirmera que :

La modalisation ne constitue donc pas qu'une partie du phénomène de l'Énonciation, mais elle en constitue le pivot, dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur (loc. inter loc.), à lui-même (loc.loc.), et à son propos (loc. propos)²⁶.

²¹Jean-Louis GARDIES, « Tentative d'une définition de la modalité », in, *La Notion Sémantico-Logique de Modalité*, Paris, Klincksieck, 1981, p.13.

²²Hugues PICAVEZ, *Modalisation et verbes de connaissance : Une Approche linguistique des pensées de Pascal*, Thèse de Doctorat, Université de Nantes, 2003, 642p, inéd.

²³André MEUNIER, « Modalité et communication », in, *Langue Française*, n°21, 1974, p.8.

²⁴Patrick CHARAUDEAU, *Grammaire du Sens et de l'expression*, Paris, Hachette Éducation, 1992, 927P.

²⁵Ibid., pp. 569-629.

²⁶Ibid., p.572.

Ainsi, il conçoit la modalisation comme le pivot de l'énonciation car, le locuteur situerait ses propos par rapport à son interlocuteur, à lui-même, et à son propos. Avec une telle conception, on verra qu'elle se compose d'un certain nombre d'actes énonciatifs de base, qui sont les actes locutifs. Ces derniers se divisent en trois : les actes allocutifs, élocutifs et délocutifs.

Il est clair que les travaux de Patrick Charaudeau marquent un tournant décisif pour l'étude de la modalisation. Bien que, certaines orientations soient assez troublantes. En effet, Il considère que la modalisation fait partie d'un certain nombre d'actes de langage de base : les allocutifs, les élocutifs et les délocutifs, qui correspondent à une prise de position particulière du locuteur. Cependant, ces actes de base sont nommés en actes locutifs et modalité énonciative²⁷. Ce qui surprend certains linguistes à l'instar de Robert Vion, qui s'étonne du fait que : « l'auteur appréhende les modalités élocutives à partir du schéma Loc. » Loc. Alors même que dans sa définition, il les associe à la relation que le locuteur entretient vis-à-vis de son propos²⁸». En dehors de cela, Bauvarie Mounga²⁹d'un autre côté souligne le fait qu'il privilégie surtout l'analyse des modalités énonciatives dans son étude de la modalisation.

À cet effet nous voyons que la modalisation, bien qu'elle commence à trouver sens au côté de Patrick Charaudeau connaît quelques limites. Pour cela, nous analyserons ce que nous propose Robert Vion.

Robert Vion et le phénomène occasionnel de modalisation : Le linguiste français a orienté ses recherches dans le domaine de la pragmatique de l'énonciation et de l'interaction. Dans ce sillage, il entreprend de distinguer la modalité de la modalisation, à laquelle les deux notions renverraient à deux opérations énonciatives différentes³⁰. Pour cela, il affirmera que :

Contrairement à la modalité, qui fonctionne comme un constituant obligatoire de l'énoncé, la modalisation se présente comme un phénomène occasionnel qui se greffe sur

²⁷ Ibid., pp.574-577.

²⁸Robert VION, « Modalités, modalisation et activités langagières », in, *Marges Linguistiques*, n°2, 2001, p.219.

²⁹Bauvarie MOUNGA, *Les Procédés de modalisation dans l'œuvre romanesque de Jules Verne : le cas de Michel Strogoff*, [en ligne], Mémoire de Master, Université Yaoundé I, 2007, 148p. Disponible à l'adresse : <http://WWW.memoireonline.com/01/08/873/m-procedes-modalisation-oeuvre-romanesque-jules-verne-michel-strogoff0.html#toc0>. Consulté le [30/05/23] à 11h06.

³⁰Cf. Michèle MONTE, « Modalité et modalisation : peut-on sortir des embarras typologiques ? », in, *Modèle Linguistique*, [en ligne], 64 (2011) mise en ligne le 05 septembre 2013, p.96. Disponible à l'adresse : <https://journals.Openedition.org/ml/353>. Consulté le [06/02/23], à 11h02.

*un énoncé complet (dictum+modalité(s)). Nous parlerons d'expressions modales pour rendre compte des modalités et modalisateurs pour rendre compte des modalisateurs.*³¹

Selon cette distinction, la modalité est considérée comme un phénomène constant, qui se manifeste par les expressions modales par rapport à la modalisation qui est un phénomène occasionnel, qui quant-à elle se manifeste par les modalisateurs. Cette inscription témoigne en à croire Michèle Monte du désir de : « réduire le champ couvert par le concept de modalité en se substituant à des définitions trop extensives de la modalité entendue comme attitude ou regard du locuteur. »³²

Robert Vion après avoir établi cette première distinction, définira la modalisation comme : « un phénomène de double énonciation dans lequel une des énonciations se présente comme un commentaire porté sur l'autre, les deux énonciations étant à la charge d'un même locuteur³³. » Nous voyons avec lui que la modalisation est un commentaire effectué par un même locuteur à l'égard de son énoncé. Une telle définition de la modalisation comme précisera Michèle Monte :

*Permet notamment d'éliminer du champ de la modalisation les divers types de phrases (assertion, interrogation, injonction ou discours hypothétique) dans la mesure où ces caractères ne sauraient être appréhendés comme commentaires par rapport à une autre énonciation.*³⁴

Ainsi, Robert Vion écarte du champ de l'étude de la modalisation, la modalité énonciative défendue activement par Patrick Charaudeau. Car, le commentaire dont parle le linguiste Robert Vion "*réflexif*", ne saurait convenir aux divers types de phrases. Il est important de noter que le linguiste français soutient l'idée selon laquelle : « le commentaire réflexif permet au sujet de s'investir davantage alors même que, par distanciation vis-à-vis de l'énoncé, il en diminue son degré de prise en charge³⁵. » À cet effet, la modalisation qui est une marque implicite de la présence des locuteurs dans l'énoncé, permet au sujet de s'investir davantage.

Alors nous voyons qu'avec Robert Vion la modalisation est un dédoublement énonciatif, au cours duquel le locuteur effectue un commentaire réflexif sur son propre énoncé. Cependant, soulignons le fait que dans la plupart de ses analyses, seules apparaissent comme

³¹Robert VION, « La Modalisation : Un mode paradoxal de prise en charge », in, *Filol Linguist*, port 2, n°14(2), 2012, p.208.

³²Michèle MONTE, Op.cit.

³³Robert VION, « Modalités, modalisation et activités langagières », in, *Marges Linguistique*, n°2, 2001, p .208.

³⁴ Ibid., p .225.

³⁵Robert VION, « La Modalisation : Un mode paradoxal de prise en charge », in, *Filol Linguist*, port2, n°14(2), 2012, p.203.

marques formelles de la modalisation les adverbess. C'est ce que constate d'ailleurs Michèle Monte, qui l'exprimera par cet extrait :

Dans la suite de l'article, tous les exemples de modalisation reposent sur l'emploi d'adverbess que Le Goffic (...) classe parmi les circonstants portant sur l'énonciation ou sur l'énoncé comme un tout sur lequel ils portent un jugement appréciatif ou épistémique : effectivement, quand même, sûrement, forcément, nécessairement...³⁶

Pour Michèle Monte cela se justifie par la richesse énonciative que renferment cette classe grammaticale. Toutefois, nous ne soutenons pas le fait d'exclure que ce soit de manière partielle ou complète les autres modalisateurs tels que les adjectifs, les substantifs ou les verbes, parce que nous considérons que ces marques formelles peuvent aussi effectuer des commentaires sur le dit.

CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIQUE

La stylistique de l'expression

La stylistique de l'expression est généralement directement rattachée à Charles Bally. Mais elle connaît ses débuts au côté de Ferdinand de Saussure son maître, qui dans ses analyses avait exclu de son étude toutes les valeurs expressives dans la description linguistique. Chose que n'admet pas Charles Bally, qui lui donnera pour objet d'étude les procédés linguistiques chargés d'expressivité, dans le but de lui conférer un statut scientifique et descriptif et non plus seulement normatif. Dans cette mesure, Charles Bally affirmera que : « la stylistique étudie donc les faits d'expression du langage organisé au point de vue de leur contenu affectif, c'est -à-dire l'expression des faits de la sensibilité par le langage et l'action des faits de langage sur la sensibilité³⁷. » Cette caractéristique prend en compte non seulement l'expression linguistique des sentiments et la réception du message. À cet effet, Claire Stolz affirmera que : « chaque procédé d'expression est censé produire un effet sur le récepteur, d'où une seconde dénomination attachée à cette méthode, celle de stylistique des effets³⁸. »

Cette théorie développée par Charles Bally aura pour démarche la prise en compte des valeurs affectives, qui s'attachent aux termes lexicaux dans une langue naturelle, selon les domaines d'emploi et selon les connotations affectives qui entourent les termes de la langue.

³⁶ Michèle MONTE, Op.cit., p.97.

³⁷ Charles BALLY, *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, 1951, p.16.

³⁸ Claire STOLZ, *Initiation à la stylistique*, Paris, Ellipses, 1999, p.6.

Cette perception de la stylistique de Charles Bally selon Anamaria Curea : « connaîtra des aménagements fort significatifs par la suite³⁹. » En effet, le style comme l'affirme Anne-Laure Kiviniemi « auparavant réduit à sa valeur esthétique (le style d'auteur) ou à sa valeur sociale (la marque de singularisation de certains groupes sociaux), le style est désormais vu comme un *objet évolutif* : il est l'inscription particulière de chaque sujet parlant dans la langue⁴⁰. » Nous voyons par cette définition que le style n'est plus seulement esthétique, il sera la marque inscrite de chaque sujet parlant.

Ainsi, si on s'en tient à Anne-Laure Kiviniemi, il sera question de s'intéresser véritablement sur le : « comment et pourquoi un scripteur choisit la première formulation plutôt que la seconde. ⁴¹ ». Car l'on observe que renchérit-elle : « Le sujet parlant s'approprie la langue en manifestant à des degrés variables sa singularité [pôle particularisant] et son conventionnalisme [pôle universalisant]⁴². » Dès lors, dans une visée évolutive la stylistique se donnera pour mission d'étudier les visées pragmatiques du discours. Dans cette mesure, nous proposons les travaux d'Anna Jaubert sur la stylisation, car elle nous offre une méthode pour étudier l'appropriation de la langue. À ce propos Anne-Laure Kiviniemi affirmera que :

*La diagonale du style d'Anna Jaubert distingue trois étapes dans l'appropriation de la langue qui correspondent à trois temps dans la stylisation, entendue comme la création d'une valeur. La première étape consiste à conférer **une valeur expressive** au discours, la deuxième lui confère **une valeur distinctive** et la dernière lui confère **une valeur d'individualisation**⁴³.*

Lors du premier temps le locuteur puise dans le stock lexical et syntaxique que lui propose la langue, pour exprimer ses idées, ses émotions, ses convictions, c'est sa capacité à transmettre ses émotions à travers son écriture. C'est dans cette lancée qu'Anne-Laure Kiviniemi affirmera que

Dans un premier temps, le style naît d'une appropriation par le sujet parlant de la langue en vue d'un projet communicationnel : il est alors la trace du locuteur dans un discours (un style). Le locuteur adapte son message à la situation de communication en faisant un choix (intentionnel ou pas) parmi les moyens expressifs, dont il dispose⁴⁴.

³⁹Anamaria CUREA, « Stylistique, science de l'expression, linguistique de la parole. Notes sur la nature du fait linguistique selon Charles Bally. », in, *Synergie Espagne*, n°6, 2013, p.43.

⁴⁰ Cf. Anne-Laure KIVINIEMI, « Stylistique pragmatique et écriture des poilus. », C.I.E.L.A.M., 2018 [en ligne]. Disponible à l'adresse : <http://cielam.univ-amu.fr/node/2865>. Consulté le : [03/03/2023] à 14h26.

⁴¹ Ibid., p8.

⁴² Idem.

⁴³ Ibid., p7.

⁴⁴Ibid., p8

Lors du second temps l'auteur se distingue des autres styles en inscrivant sa particularité. À ce propos Anne-Laure Kiviniemi affirmera que : « Le locuteur va mouler sa parole dans les formes d'un genre dans lequel la visée pragmatique est décalée, puisque le projet communicationnel y croise un projet artistique. Le processus de secondarisation fait ainsi du style la marque d'une communication en lui allouant une valeur distinctive.⁴⁵ » Nous voyons dès lors qu'à ce temps le locuteur crée son propre style.

Lors du dernier temps l'auteur crée son univers de croyance au cours duquel, il dégage une personnalité et présente ses valeurs et ses croyances. C'est dans cette visée qu'Anne-Laure Kiviniemi affirmera que : « Dans un troisième temps, le style se singularise par rapport au genre du discours pour devenir une forme individuée. Ce dernier temps de la stylisation s'opère via le dépassement de limites de rendements (...). De ce dépassement naît le style, forme singulière d'une œuvre.⁴⁶ »

PLAN DU MÉMOIRE

Cette démarche d'Anna Jaubert nous permet d'adopter un plan de travail divisé en deux parties :

La première partie intitulée *Étude des caractéristiques de la modalisation dans l'énonciation* constituera deux chapitres. Le premier chapitre sera dédié à l'étude des généralités sur la subjectivité dans l'énonciation. Nous y présenterons les marques de la subjectivité dans l'énoncé. Le second chapitre sera réservé spécifiquement aux caractéristiques de la modalisation en énonciation. Ici, nous effectuerons une différence entre la modalité et la modalisation.

La seconde partie intitulée *Analyse des valeurs affectives et appréciatives et de sa portée argumentative dans fils de prélat* sera subdivisée en deux chapitres. Le premier sera réservé à l'analyse des valeurs affectives et appréciatives que dégagent les marques formelles de la modalisation dans notre corpus. Le second chapitre sera dédié à l'analyse de la visée pragmatique du discours.

⁴⁵Idem.

⁴⁶Idem.



PARTIE I :
**ÉTUDE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA
MODALISATION DANS L'ÉNONCIATION**

INTRODUCTION

La subjectivité est fréquemment mobilisée par opposition à ce qui est « objectifs ». Elle désigne une expression personnelle, au cours de laquelle le sujet exprime ses idées personnelles, partage son avis, son point de vue, son jugement. Elle recouvre un très vaste champ d'étude en énonciation. Par conséquent, notre étude est portée sur la modalisation, qui fait partie intégrante de la subjectivité. Elle est d'ailleurs perçue comme le pivot de l'énonciation dans la mesure où elle décrit ce que sont les positions des locuteurs par rapport à son interlocuteur, à lui-même, et à son propos. À cet effet, avant de nous intéresser spécifiquement au concept de modalisation, nous ferons un petit détour pour présenter les généralités sur la subjectivité dans l'énonciation. Dans cette mesure, nous avons dédié le chapitre un intitulé *Énonciation et subjectivité* à l'étude globale de la subjectivité dans l'énonciation. Et le chapitre deux intitulé : *précision terminologique sur la modalisation* au cas spécifique de la modalisation qui sera effectuée sur la base du modèle du linguiste français Robert Vion.

CHAPITRE I :

ÉNONCIATION ET SUBJECTIVITÉ

La théorie de l'énonciation qui s'inscrit dans un cadre post structural, est toujours directement rattachée principalement à deux figures majeures : Émile Benveniste et Antoine Culioli. Elle a l'avantage de ne pas se limiter uniquement à la structure du texte. Car, elle s'intéresse tout aussi aux conditions de production des textes (facteurs externes).

La construction d'un texte nécessite la présence de six facteurs de communication énoncée clairement par Roman Jackson, qui sont : le contexte, l'émetteur, le récepteur, un contact, un code commun et un message. Pour cela, nous soutenons l'idée selon laquelle il est presque impossible de produire des énoncés essentiellement objectifs parce que, l'énonciation est prise en charge par un émetteur, qui exprimera de manière consciente ou inconsciente sa subjectivité dans l'énoncé qu'il produit.

I. LA THÉORIE DE L'ÉNONCIATION

Le structuralisme saussurien fondé sur le principe de l'immanence textuelle, conçoit le texte comme un système clos replié sur lui-même. Cette conception Saussurienne connaîtra des critiques, parce qu'il est inconcevable de considérer un texte, comme un enclos absolument fermé n'ayant besoin d'aucuns éléments extérieurs pour se comprendre.

En raison de ces limites observées, on assistera à la montée en puissance du mouvement poststructuraliste, qui se propose d'intégrer le sujet parlant et le contexte dans l'analyse linguistique. Dans cette avancée notoire, on abandonne les thèses totalisantes pour se pencher progressivement vers les thèses existentialistes. Dans cette mesure, on verra émerger des théories poststructuralistes qui prendront en compte désormais les paramètres externes à la langue et au texte. Parmi elles, nous avons nommé l'énonciation, qui étudie les différents facteurs qui concourent à la production d'un énoncé.

L'énonciation est traditionnellement directement rattachée à Émile Benveniste, qui propose dans cette théorie en vue d'étudier le texte, de s'intéresser aux indicateurs

linguistiques ou déictiques que Charles William Morris appelle les *indexicaux*, qui sont constitués de : pronoms personnels, formes verbales, déictiques spatio-temporel, modalisateurs etc.

Tous ces outils de la linguistique, qui rendent compte de la subjectivité appelés aussi *embrayeurs*, témoignent comme l'affirme Émile Benveniste des « actes discrets et chaque fois uniques par lesquels la langue est actualisée par un locuteur⁴⁷. » Ainsi, ces outils rendent compte de manière explicite ou implicite de la subjectivité du locuteur. Nous trouvons alors en cela le postulat qui fonde l'appareil formel de l'énonciation.

Aussi, il ne serait pas démesuré de considérer que parler d'énonciation, c'est pointer inévitablement du doigt la subjectivité du sujet parlant. Dès lors, grâce aux traces affectives que Kerbrat Orecchioni appelle « les subjectivèmes⁴⁸ », nous étudierons la subjectivité dans l'énonciation en vue d'étudier tout spécifiquement la modalisation.

I.1 L'énoncé et ses diverses distinctions

L'énoncé est une unité de communication linguistique, qui peut être isolée et comprise indépendamment dans un contexte donné. Il peut être écrit ou oral simple ou complexe et peut avoir différentes fonctions, selon le contexte dans lequel il est utilisé. Il est très distinct de l'énonciation de la phrase.

I.1.1 Énoncé/énonciation

La première distinction est celle qui oppose l'énoncé à l'énonciation. Dominique Maingueneau à ce propos affirmera que : « On l'oppose à énonciation comme le produit à l'acte de production ; dans cette perspective l'énoncé est la trace verbale de cet événement qu'est l'énonciation⁴⁹ ». À cet effet, l'énoncé trace verbale est le résultat observable d'un acte, il est unique et contraire à l'énonciation qui est le processus.

I.1.2 Énoncé/message

Un énoncé est produit dans un contexte précis. Il témoigne de l'acte particulier de production langagière d'un sujet parlant.

⁴⁷ Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, p.251.

⁴⁸ Catherine KERBRAT ORECCHIONI, *L'Énonciation : De la subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p.32.

⁴⁹ Dominique MAINGUENEAU, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, 1998, p.42.

Aussi, effectuer un acte énonciatif stipule un message à véhiculer. Ainsi, il ne serait pas incohérent de considérer que tout énoncé contient en son sein une information (un message) bien élaboré. Le message est donc appréhendé comme : un ensemble de signe, qui implique un codage par l'émetteur et un décodage par le récepteur (d'où la nécessité d'un code commun).⁵⁰ Nous convenons pour cela avec Hasna Nezari, lorsqu'elle affirme que : « Le message est l'ensemble de signes organisés selon un code particulier, et dont la production est motivée par la volonté d'un émetteur de transmettre des informations diverses à un récepteur. »⁵¹ Ainsi, dans tout énoncé produit il y'a un message, que le locuteur souhaite transmettre.

I.1.3 Énoncé/phrased

La phrase se présente comme un phénomène constant et stable qui fournit la signification. Elle est construite selon les règles structurales de la syntaxe et selon les critères de grammaticalité. Soient les énoncés suivants tirés dans *fihs de prélat abrégé* (FDP)⁵²:

- 1a- *En effet.* (FDP : 16)
- 1b- *six sur vingt.* (FDP : 24)
- 1c- *Ah bon.* (FDP : 24)

Les énoncés (1a, 1b, 1c) pour beaucoup de personnes, ne correspondent pas aux critères d'une phrase, puisqu'une phrase est quelque chose de normatif : c'est le modèle du bien écrire ou du bien parler.⁵³ Pour cela, il est essentiel de préciser qu'une phrase a un sens quand elle :

- Est lexicalement et grammaticalement bien formée ;
- À un correspondant référentiel.⁵⁴

Ce qui est contraire à l'énoncé, qui quant à lui est un phénomène variable lié à l'activité de langage en situation dans un « je » ici et maintenant. Il est donc relié à un contexte précis qui témoigne de la situation d'énonciation. L'énoncé des lors sera perçu comme la réalisation d'une phrase dans une situation déterminée⁵⁵. Ce qui justifie à suffisance le fait qu'un énoncé

⁵⁰Cité in "message-Wikipédia" <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Message>. Consulté le [06/05/2023] à 23h

⁵¹Hasna NEZARI, *Situation énonciative dans le récit de Fiction : Le pronom « je » entre narrateur et auteur*. Mémoire de Master, Université El Hadj Lakhdar Batna, 2011, p.20. inéd.

⁵²Cf. p .III.

⁵³Cité in <https://www.verbotonale-phonetique.com/phrase-annonce/>. Consulté le [05/05/2023] à 19h10.

⁵⁴Idem.

⁵⁵Idem.

peut apparaître, sous différentes formes : tantôt comme une phrase incomplète ou tronquée⁵⁶. Soient les énoncés suivants à titre illustratif :

2a-Moi, c'est... (FDP : 16)
2b-Euh ... je... Ah non ! (FDP : 19)
2c- Mais papa je dis la véri... (FDP : 21)

C'est dans cette mesure que Véronique Schott-Bourget affirmera :

La phrase est une pure construction linguistique et théorique, prise isolément pouvant se répéter à l'infini, mais ne correspond à aucune réalité, la phrase appartient au domaine du virtuel. Une phrase, dès qu'elle prononcée dans un certain contexte [...] Et dans un certain co-texte [...] Devient un énoncé unique. L'énoncé est du domaine de l'effectif.⁵⁷

Nous voyons par cela le caractère normatif qui caractérise la phrase, par rapport à l'inscription de la phrase dans un contexte énonciatif qui la modifie pour devenir ce qu'on appelle : l'énoncé.

I.1.4 Énoncé/texte

Entre l'énoncé et texte, il n'y a pas de réelle distinction à un détail près. Bien que Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau affirment que : « l'énoncé est souvent considéré comme un équivalent commode au texte, c'est-à-dire comme une suite verbale qui relève d'un genre de discours déterminé : un bulletin météorologie, un roman, un article de journal, une conversation, etc., c'est donc une sorte d'équivalent de **texte** ⁵⁸ » Ainsi nous voyons qu'il considère que l'énoncé est un équivalent au texte. Toutefois, nous pouvons établir comme différence le fait que l'énoncé développe très généralement une idée particulière par rapport au texte, qui peut contenir des idées multiples.

I.2 L'énonciateur

Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau nous éclairent sur le sujet en affirmant que : « le terme de sujet énonçant (ou énonciateur) désigne l'être de parole (ou d'énonciateur) qui est construit par l'acte d'énonciation du sujet communicant, il est donc le sujet qui se trouve dans l'espace interne inscrit dans " la mise en scène du dire " ⁵⁹ » Ainsi, nous voyons par là que l'énonciateur est celui qui prend la faculté de dire « je », et qui est responsable de l'acte d'énonciation.

⁵⁶Cité in <https://www.universalis.fr/encyclopedie/enonce-linguistique/> . Consulté le [05/05/2023] à 19h10.

⁵⁷ Véronique, SCHOTT-BOURGET, *Approche de la linguistique*, Paris, Nathan, 1994, p.58.

⁵⁸Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p.222.

⁵⁹Ibid., p.227.

D'un autre côté, nous trouvons nécessaire d'établir la différence entre l'énonciateur et le locuteur. Puisque nous constatons qu'il y'a une réelle confusion entre les deux notions pour désigner le producteur de l'énoncé. À ce propos Jean-Pierre Desclés et Zlatka Guentchéva conçoivent que : « derrière tout énonciateur, il y'a toujours un énonciateur et des Co énonciateurs. Le locuteur est toujours sous la dépendance d'un énonciateur qui le met en scène comme auteur d'une énonciation rapporté.⁶⁰ » À cet effet, nous voyons que le locuteur est sous la dépendance d'un énonciateur, et qu'il existe en fonction de lui. C'est dans cette mesure que Jean-Pierre Desclés, formule que : « pour nous, l'énonciateur est celui qui prend matériellement en charge l'énonce, tandis que le locuteur dépend de l'énonciateur et il est censé proférer un acte d'énonciation, qu'il soit réel ou non⁶¹. » Ainsi l'énonciateur est celui qui prend la faculté de dire « je » et le locuteur est sous la dépendance de celui-ci.

I.3 Le contexte

« Lier une œuvre à ce qui l'a rendue possible, penser son apparition en un temps et un lieu déterminés est une tâche aussi vieille que l'étude de la littérature. » C'est par ces mots que Dominique Maingueneau introduit son ouvrage intitulé : *Le Contexte de l'œuvre littéraire énonciation, écrivain, société.*⁶² Nous voyons par-là l'importance qu'il y'a de s'intéresser au contexte de production d'une œuvre artistique. Par conséquent, Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau considèrent que :

Le contexte d'un élément x quelconque, c'est en principe tout ce qui entoure cet élément. Lorsque x est une unité linguistique (de nature et de dimension variables : phonème, morphème, mot, phrase, énoncé), l'entourage de x est à la fois de nature linguistique (environnement verbal) et non linguistique (contexte situationnel, social, culturel)⁶³.

Ainsi, le contexte renvoie aux facteurs extralinguistiques et intralinguistiques, qui entourent la construction d'un texte et qui justifie par cela la posture du texte. Dominique Maingueneau dans cette mesure distingue trois types de contexte :

a. Contexte situationnel : C'est l'environnement physique de l'énonciation, non linguistique et qui renvoie à la situation de communication.

⁶⁰Jean-Pierre DESCLÉS et Zlatka GUENTCHÉVA, « Énonciation, locuteur, médiateur », in, Monod-Becquelin A., Erikson P.(éds), *Les Rituels du Dialogue*, Nanterre, Société d'ethnologie, 2000, p.79.

⁶¹ Cité par Alain RABATEL, *Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs des voix et des points de vue*, Luxembourg, 2008, p.367.

⁶²Cf. Dominique MAINGUENEAU, *Le Contexte de l'œuvre littéraire Énonciation, écrivain, société*, Paris, Dunod, 1993, p.143.

⁶³Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p.13.

b. Le cotexte : C'est l'environnement linguistique qui entoure l'unité à analyser, ce sont donc les éléments qui précèdent ou suivent l'unité traitée et qui facilitent son interprétation.

c. Les savoirs antérieurs à l'énonciation : C'est le savoir mémoriel ou Encyclopédique.

Lorsqu'on parle de contexte, on s'intéresse respectivement à la situation de communication et la situation d'énonciation.

La situation de communication se réfère à l'environnement extralinguistique de l'énoncé, elle correspond à « l'espace externe de l'énonciation »⁶⁴. La situation d'énonciation quant- à elle se réfère à l'environnement intralinguistique, qui correspond aux circonstances de temps (moment de l'énonciation) et de lieu (lieu d'énonciation), dans lesquelles est produit un énoncé. Elle varie selon l'identité du locuteur (celui qui produit l'énoncé) et de l'interlocuteur (celui à qui est destiné l'énoncé)⁶⁵.

Dans ce cadre, il est important de s'intéresser à la linguistique de l'énonciation qui s'intéresse au phénomène de l'énonciation sur deux pôles : restreint et étendu.

Ainsi, conçue extensivement la linguistique de l'énonciation a pour but de décrire les relations, qui se tissent entre l'énoncé et les différents éléments constitutifs du cadre énonciatif à savoir :

- Les protagonistes du discours (émetteur et destinataire(s))
- La situation de communication :
- Les circonstances spatio-temporelles ;
- Les conditions générales de la production/réception du message: nature du canal, contexte socio-historique, contraintes de l'univers de discours, etc.⁶⁶

Conçue restrictivement, la linguistique de l'énonciation ne s'intéresse qu'à l'un des paramètres constitutifs du cadre énonciatif : CE⁶⁷ : le locuteur-scripteur. Dans cette perspective restreinte, nous considérerons comme faits énonciatifs les traces linguistiques de la présence du locuteur au sein de son énoncé, les lieux d'inscription et les modalités d'existence de ce qu'Émile Benveniste et Kerbrat Orecchioni appellent « la subjectivité dans le langage ». Dans le cadre de notre étude, nous nous intéresserons donc aux seuls unités

⁶⁴ Dominique, MAINGUENEAU, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, 1998, p.227.

⁶⁵Ibid.

⁶⁶Cf. Catherine KERBRAT ORECCHIONI, *L'Énonciation : De la Subjectivité, dans le Langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p.31.

⁶⁷ Cf.pIII .

«subjectives» (qui constituent un sous-ensemble des unités «énonciatives»), porteuses d'un « subjectivème » (cas particulier d'énonciatème).⁶⁸

II- LA SUBJECTIVITÉ EN LINGUISTIQUE

La question de la place occupée par le sujet énonciateur dans le discours, a été longtemps mise de côté depuis les fondations du structuralisme Saussurien en linguistique vers les années 70. Ainsi, à la suite des travaux d'Émile Benveniste⁶⁹ sur la Théorie de l'Énonciation, on notera un changement radical, puisqu'on considèrera dès lors la subjectivité comme inhérente au langage. C'est pour cela que dans cette même lancée, plusieurs linguistes tourneront leur attention vers l'instance d'énonciation du discours, et donc vers la subjectivité.⁷⁰

Aussi, les travaux de Kerbrat Orecchioni sur la subjectivité sont les premiers à faire l'inventaire des traces énonciatives qui peuvent apparaître dans les discours en français. Elle a élargi la problématique de l'énonciation d'Émile Benveniste, en cherchant à recenser les différents types d'unités subjectives. Dans cette mesure, elle a identifié deux classes principales d'unités subjectives : Les déictiques d'une part constitués : des pronoms personnels (je / tu/nous) et les éléments linguistiques exprimant la localisation temporelles et spatial (hier, là-bas, ceci), et les subjectivèmes d'autres part qui sont les mots porteurs d'une connotation évaluative, ils amènent une évaluation ou un jugement affectif de la part du sujet sur l'objet ou sur l'énoncé lui-même ⁷¹ . Cette catégorie contient des substantives (vandalisme), des adjectives (exceptionnel), des verbes (aimer) et des adverbes (heureusement). À cet effet, nous développerons ces divers types d'unités subjectives dans les lignes qui suivent.

⁶⁸Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.cit., p.31

⁶⁹ Cf. Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, 357p.

⁷⁰Cf. Louis ESCOUFLAIRE, « Identification des indicateurs linguistiques de la subjectivité les plus efficaces pour la classification d'articles de presse en français », 2022, pp.69-82. Disponible à l'adresse : <https://aclanthology.org/2022.jeptalnrecital-recital.6.pdf>. Consulté le [16/05/2023] à 15h.

⁷¹ Ibid., p.71.

II.1 LES DIFFÉRENTES MARQUES FORMELLES DE LA SUBJECTIVITÉ

Selon Kerbrat Orecchioni : « On ne saurait tenter l'inventaire des unités (subjectives) sans envisager premièrement le cas de ces unités linguistiques dont l'observation est à l'origine de la réflexion énonciative et que l'on appelle (déictiques), ou (shifters)⁷² » Dans ce cas de figure nous commencerons par l'étude des déictiques :

II.1.1- Les déictiques

Dominique Maingueneau et Patrick Charaudeau affirment que : « les déictiques sont des expressions qui renvoient à un référent dont l'identification est à opérer nécessairement au moyen de l'entourage spatio-temporel de leur occurrence. La spécificité du sens indexical est de " donner " le référent par le truchement de ce contexte.⁷³ » À cet effet, les déictiques n'ont de sens qu'en contexte, puis qu'ils font toujours référence à un objet du monde. Émile Benveniste le précise d'ailleurs lorsqu'il affirme que : « hors du discours effectif, le pronom [cas des déictiques de personne] n'est qu'une forme vide qui ne peut être attaché ni à un objet ni à un concept⁷⁴. » Kerbrat Orecchioni dans cette continuité affirmera que :

Les unités linguistiques dont le fonctionnement sémantico-référentiel (sélection à l'encodage, interprétation au décodage) implique une prise en considération de certains des éléments constitués de la situation de communication, à savoir :

- *Le rôle que tiennent dans le procès d'énonciation les actants de l'énoncé*
- *La situation spatio-temporelle du locuteur, et éventuellement de l'allocutaire.⁷⁵*

Nous voyons par cela que, les déictiques dépendent de certains critères qui renvoient au référent.

II.1.1.a La référent

La référence est définie selon Kerbrat Orecchioni, comme : « le processus de mise en relation de l'énoncé au référent, c'est-à-dire l'ensemble des mécanismes qui font correspondre à certaines unités linguistiques certains éléments de la réalité extralinguistique⁷⁶. » Ainsi, il renvoie à une réalité du monde dont il rend compte. Dans cette avancée, elle envisage trois types de référence : absolue, cotextuelle, et situationnelle, appelé aussi déictiques.

⁷² Cf. Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.cit., p.34.

⁷³ Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p.159.

⁷⁴ Émile BENVENISTE, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, p.4.

⁷⁵ Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.cit., p.37.

⁷⁶ Ibid., p.34.

□ Référence absolue : Dont le point de repère est l'objet même, sans aucune détermination cotextuelle ou situationnelle.

□ Référence cotextuelle : l'identification du référent s'effectue à l'intérieur de l'énoncé par des unités linguistiques. On distingue deux types d'expressions cotextuelles à savoir : "les termes relationnels" et "les représentants". Les premiers sont des expressions exprimant les relations entre les unités de l'énoncé, mais dont le sens est indépendant de ceux des autres expressions, tels que (les adjectifs et les adverbes à valeur comparative, certains verbes de mouvement). Les seconds quant à eux sont des expressions dont le sens est lié à une autre expression dans un seul énoncé.

□ Référence situationnelle : le référent ne peut pas être identifié qu'au sein d'une situation de communication prise comme point de repère. Il varie en passant d'une situation à une autre. On parle dans ce cas du déictique⁷⁷.

Cette classification apparaît clairement dans le schéma suivant⁷⁸ :

Le dispositif référentiel

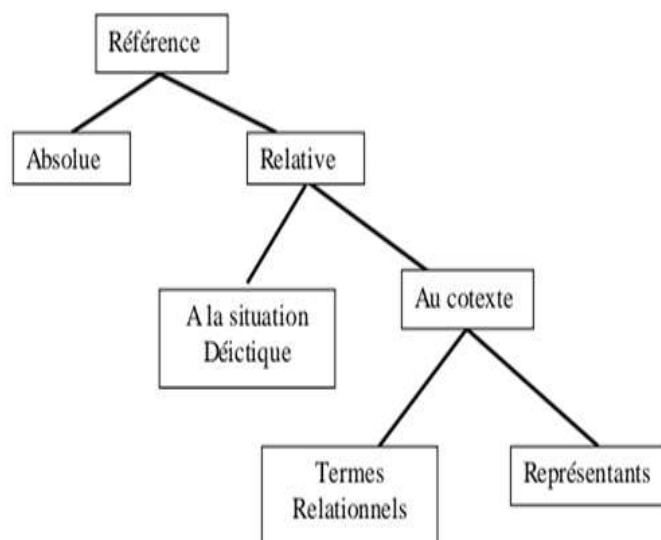


Schéma 1 : Dispositif référentiel

⁷⁷Cité par Hasna NEZARI, *Situation énonciative dans le récit de Fiction : Le pronom « je » entre narrateur et auteur*. Mémoire de Master, Université El Hadj Lakhdar Batna, 2011, pp.26 -27. Inéd

⁷⁸ Ibid.,p.41.

Dès à présent, il convient maintenant d'étudier les différentes acceptions auxquels renvoient les trois paramètres de la situation d'énonciation : l'énonciateur et l'énonciataire (les déictiques de la personne), le moment d'énonciation (les déictiques temporels), le lieu d'énonciation (les déictiques spatiaux).

II.1.1.1 Les déictiques de personne

La présence du locuteur et de l'interlocuteur dans l'énoncé est signalée par les pronoms personnels. On doit à Émile Benveniste d'avoir montré que les pronoms de la 1^{ère} et 2^{ème} personne ont un statut différent de ceux de 3^e personne, justement parce qu'ils constituent des marqueurs de la situation d'énonciation. En effet, « je » et « tu » ne peuvent que désigner les protagonistes de l'énonciation (« les noms personnels », la personne qui parle et celle à qui on parle) alors que « il » est la personne dont on parle, n'appartenant pas à la situation d'énonciation (c'est selon Benveniste la « non-personne »). (cf Gerard Noumssi) ⁷⁹

À ce propos Kerbrat Orecchioni affirme que :

Dans le cas de « je » et de « tu » : ce sont de purs déictiques ; nécessaire mais non suffisante dans le cas de « il(s) » et « elle(s) », qui sont à la fois déictique (négativement: ils indiquent simplement que l'individu qu'ils dénotent ne fonctionne ni comme locuteur, ni comme allocutaire) et représentants (ils exigent un antécédent linguistique).⁸⁰

À cet effet, « je » et « tu » sont considérés comme de purs déictiques par rapport à « elle » et « il », qui ne se détermine ni comme un locuteur ou un allocutaire. Elle renchérit en précisant que :

[Le] « Nous » [par contre] ne correspond jamais, sauf dans des situations très marginales comme la récitation ou la rédaction collectives, à un « je » pluriel. Son contenu peut être défini ainsi :

Nous = je + tu et/ou-il.

Le « nous » inclusif est purement déictique. En revanche, lorsqu'il comporte un élément de troisième personne, le pronom doit être accompagné d'un syntagme nominal fonctionnant comme un antécédent de l'élément « il » inclus dans le « nous »⁸¹.

Bernard Pottier à propos de la complexité d'utilisation du « nous » note une continuité qui existe entre elles. Il affirmera que :

⁷⁹cf Marie Gérard NOUMSSI, « Cours UE 222 l'énonciation prof NOUMSSI.pdf », Scribd [en ligne], 2019/2020, p10. Disponible à l'adresse : <https://www.scribd.com/document/464483841/COURS-UE-222-L-ENONCIATION-Prof-NOUMSSIpdf>. Consulté le [15/04/23], à 11h02.

⁸⁰ Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.cit., p37.

⁸¹ Ibid.

« En français, on a une hiérarchie ordonnée : je (tu (il)):
Je + x → nous.
Tu + x (sauf je) → vous »⁸²

Le schéma suivant témoigne de la complexité de leur hiérarchie⁸³ :

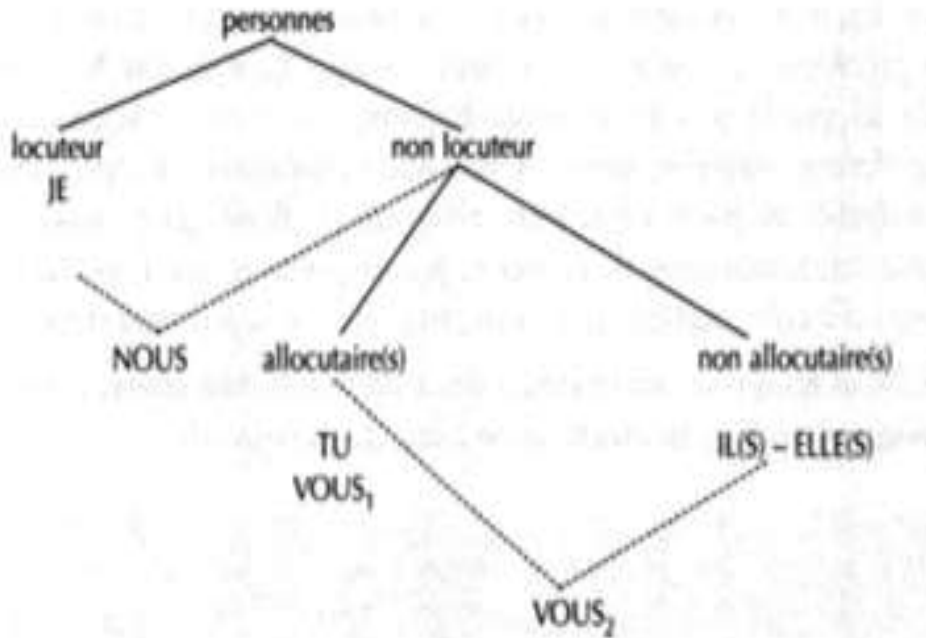


Schéma 2: Hiérarchie des pronoms

II.1.1.2 Les déictiques temporels

La datation en la langue oppose deux « temps » selon que le procès dénoté s’est déroulé avant ou après la naissance de (Jésus-Christ) :

- T1, moment inscrit dans le contexte verbal : il s’agit alors de référence cotextuelle;
- T0, moment de l’instance énonciative : référence déictique.

La localisation temporelle en français s’effectue essentiellement grâce au double jeu des formes temporelles de la conjugaison verbale, et des adverbes et locutions adverbiales. De ces deux procédés, le premier exploite presque exclusivement le système de repérage déictique, cependant que les adverbes temporels se répartissent à peu près également entre la classe des

⁸² Bernard POTTIER, *Sémantique générale*, Paris, P.U.F., 1992, p189.

⁸³ Op.cit., p41.

déictiques et celle des relationnels.(cf. Kerbrat Orecchioni)⁸⁴L'illustration suivante témoigne de cette localisation temporelle⁸⁵.

	Déictiques référence : T0	Relatifs au contexte référence : y exprimé dans le contexte
Simultanéité	En ce moment ; Maintenant	À ce moment-là ; Alors
Antériorité	Hier ; l'autre jour ; La semaine passée (dernière) ; Il y'a quelques heures ; Récemment	La veille ; La semaine précédente ; Quelques heures plus tôt ; Peu avant
Postériorité	Demain ; L'année prochaine ; Dans deux jours ; Bientôt ; prochainement	Le lendemain ; L'année suivante ; Deux jours plus tard ; Peu après ; Dès lors
Neutres	Aujourd'hui ; Lundi (= le lundi le plus proche, antérieur ou postérieur, de T0 ») ; Ce matin, cet été ; Tout à l'heure	Un autre jour

Tableau 1: Les déictiques temporels

II.1.1.3 Les déictiques spatiaux

Les déictiques spatiaux (ou embrayeurs spatiaux) sont ces petits mots (ou morphèmes), qui changent de sens en fonction de la situation d'énonciation. Ils sont généralement ambigus-hors contexte. Selon Paul Teyssier : « les déictiques spatiaux sont les morphèmes par lesquels chaque langue exprime la façon dont elle organise l'espace. Ce sont les « démonstratifs » et les « adverbes de lieux » de la terminologie traditionnelle⁸⁶. » À cet effet, les déictiques spatiaux se présentent sous forme de démonstratifs et des adverbes de lieux.

II.1.2 Les marqueurs modaux

La subjectivité du locuteur s'exprime par deux principales catégories d'indices : les marqueurs d'embranchement examinés plus haut et les marqueurs de modalité, qui quant à eux indiquent la façon dont le locuteur apprécie les éléments relatés, qu'il s'agisse de juger de leur

⁸⁴ Op.cit., p 49.

⁸⁵Op.cit.,p50.

⁸⁶Paul TEYSSIER, « Le Système des déictiques spatiaux en portugais aux XIVe, XVe, XVIe siècles », in, *Cahiers d'Études Hispaniques Médiévales*, n°6, 1981, p5.

vraisemblance, de leur éventualité (modalités logiques) , d'indiquer réactions et sentiments à leur égard (modalités du sentiment et de la volonté) ou d'apprécier la valeur aspectuelle des actions . Ils sont marqués par les différents modalisateurs et les éléments aspectuels.⁸⁷

II.1.2.1 La modalité /modalisateurs

La notion de modalité est chargée d'interprétations comme le précise André Meunier. Cependant, il conçoit qu'elle :

Renvoie à des réalités linguistiques très diverses ("modes" grammaticaux ; temps ; aspects ; auxiliaires de "modalité" : pouvoir , devoir ; négation ; types de phrase : affirmation , interrogation , ordre ; verbes "modaux" : savoir , vouloir ... ;" adverbess modaux " : certainement , peut-être , etc. .⁸⁸

Ainsi, il conçoit que la modalité renvoie extensivement à des réalités très diverses. Nicole Le Querler quant à elle la perçoit comme : « l'expression de l'attitude du locuteur par rapport au contenu propositionnel de son énoncé⁸⁹. »À cet effet, elle renverrait à l'attitude du locuteur à l'égard de son *dictum*.

Les modalisateurs, quant à eux sont perçus comme les mots et les procédés grammaticaux, qui traduisent le jugement et les sentiments (certitudes, doutes, critiques, appréciations, etc.) du locuteur (celui qui parle) par rapport à son énoncé (ce qu'il dit)⁹⁰. Pour Jean Dubois un modalisateur en linguistique est un moyen par lequel le locuteur manifeste la manière dont il envisage son propre énoncé⁹¹.

À cet effet les modalisateurs renvoient de façons très extensives à tout moyen morphologique, lexical, syntaxique ou intonatif par lequel se manifeste l'attitude du locuteur au sujet de ce qu'il dit. Par conséquent, le locuteur par les modalisateurs peut exprimer sa subjectivité (son avis, son opinion, son point de vue personnel) en utilisant :

- Les types de phrase.
 - Le type déclaratif exprime une affirmation.
 - Le type injonctif (impératif) exprime un ordre.
 - Le type interrogatif exprime une interrogation, un questionnement

⁸⁷ Cf. Catherine KERBRAT ORECCHIONI, *L'Énonciation : De la Subjectivité dans le Langage*, Paris, Armand Colin, 1980, 290 p.

⁸⁸ André MEUNIER, « Modalité et communication », in , *Langue Française* , 1974, n°21, p.8.

⁸⁹Nicole Le QUERLER, *Typologies des modalités*, Caen , Presses Universitaires de Caen , 1996,p.14.

⁹⁰Cite in : "Les Modalisateurs Superprof " <https://www.superprof.fr/ressources/langues/francais/autres-niveaux-fr1/tout-niveau-fr1/francais-aide-grammaire.html>. Consulté le [20/05/23], à 16h30.

⁹¹ Jean DUBOIS et al. *Dictionnaire de linguistique*, paris, Larousse, 2001, p.305.

- Les noms (exemples : canaille, lâche)
- Les adjectifs (exemples : joyeux, mauvais, bon, beau)
- Les structures impersonnels (exemples : ce n'est pas possible ...)
- Les verbes qui expriment
 - Un sentiment (aimer, craindre, détester)
 - Une perception (sembler, paraître)
 - Une opinion (penser, croire)
 - Un jugement de vérité (douter ...)
 - Adverbes (exemples : certainement, peut-être, sans doute, probablement, réellement, vraiment, heureusement)
 - Compléments circonstanciels (exemples : à mon avis ...)
 - Interjection qui exprime à l'état brut le sentiment du locuteur.
 - l'intonation à l'oral, la ponctuation à l'écrit (exemples: emploi du point d'exclamation pour exprimer la surprise)⁹²

C'est pour cela que Neveu Franck affirme :

*Un modalisateur est une expression linguistique, un morphème, un procédé typographique, ou bien un phénomène prosodique, qui marque le degré d'adhésion du sujet de l'énonciation à l'égard du contenu des énoncés qu'il profère. Cette adhésion peut être forte, moyenne, faible, ou bien nulle dans le cas du rejet*⁹³

Ainsi, il conçoit les modalisateurs comme un phénomène prosodique, qui permet d'estimer le degré d'adhésion du locuteur à l'égard de son énoncé. On se rend compte au travers de cela, que la (modalité) renvoie à l'attitude du locuteur à l'égard du contenu prépositionnel et les (modalisateurs) manifestent le degré d'engagement du locuteur dans son énoncé. André Meunier, distingue deux types de modalités : **les modalités d'énonciation et les modalités d'énoncé.**

II.1.2.1.1 Les modalités d'énonciation dans *Fils de prêtre*

Selon le *Dictionnaire d'analyse du discours*, les modalités d'énonciation :

Caractérisent la forme de communication qui s'établit avec l'interlocuteur ; il peut s'agir de la modalité de phrase : interrogative, assertive (ou déclarative) et impérative et plus largement de la force illocutionnaire des énoncés. Il peut s'agir aussi des adverbes qui

⁹²Idem.

⁹³Franck NEVEU, « Quelle Syntaxe pour l'apposition ? Les Types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielles », in, *Langue Française*, n°125, 2000, p.21.

portent sur l'énonciation : c'est le cas de « franchement », par exemple dans « franchement, il a tort » (« je te dis franchement » : il a tort »).⁹⁴

Nous voyons à cet effet que les modalités d'énonciation correspondent plus distinctement aux types de phrases et aux adverbes d'énonciation.

II.1.2.1.1.1 La phrase exclamative

La phrase exclamative est caractérisée par l'emploi de pronoms exclamatifs et par une intonation. Elle peut traduire la joie ou la tristesse, la fierté ou l'étonnement, l'indignation ou la colère et l'intensité du sentiment. Pour Dominique Maingueneau : « L'exclamation fait appel à une grande diversité de structures [...] il s'agit toujours d'exprimer un haut degré⁹⁵. » Ainsi, la phrase exclamative exprime à des intonations diverses une subjectivité. Nous prendrons en particulier exemple dans *Fils de Prélat* : (FDP).

3a- *oh ! Pauvre Juliana !* (FDP : 29).

3b- *oh quel scandale ! Quelle catastrophe !* (FDP : 41)

3c- *Quel éclat !* (FDP : 54)

Ces énoncés (3a, 3b, 3c) sont des phrases exclamatives, où les locuteurs expriment divers affects tels que : la tristesse, l'étonnement, ou l'émerveillement.

II.1.2.1.1.2 La phrase assertive

L'assertion selon Dominique Maingueneau : « pose un état de choses comme vrai ou faux. D'un point de vue syntaxique, il s'agit d'énoncés qui comportent un sujet exprimé et dont le verbe porte des marqueurs de personne et de temps⁹⁶ » Ainsi, nous voyons par cela qu'elle formule une déclaration, tout en énonçant un fait vrai, faux, supposé, affirmé ou nié. Elle peut être affirmative, négative, dubitative ou emphatique. En plus, elle est caractérisée par une intonation montante puis descendante.⁹⁷ À titre illustratif nous prendrons un exemple :

4a- *Érico ne savait pas mentir* (FDP : 21)

4b- *Je voudrais devenir avocate, Juliana.* (FDP : 35)

4c- *Tu ne la regardes pourtant pas.* (FDP : 46)

Ces énoncés (4a, 4b, 4c) expriment des faits tout en présentant divers états émotionnels.

⁹⁴ Patrick CHARAUDEAU, Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, p.385.

⁹⁵ Dominique MAINGUENEAU, *Syntaxe du français*, Paris, Hachette, 1999, p.58.

⁹⁶ Op.Cit .

⁹⁷ Op.Cit.

II.1.2.1.1.3 La phrase interrogative

Selon Dominique Maingueneau : « interroger quelqu'un, c'est se placer dans l'alternative de répondre ou de ne pas répondre. C'est aussi lui imposer le cadre dans lequel il doit inscrire sa réplique »⁹⁸. Elle permet d'effectuer plusieurs types de questions : nous emploierons les plus récurrentes dans notre corpus :

II.1.2.1.1.3.1 Les questions fermées

Ces questions entraînent généralement des réponses fermées (oui ou non). À titre illustratif nous prendrons cet énoncé.

5a-Kamga est-il au courant ? (FDP : 40)

II.1.2.1.1.3.2 Les questions ouvertes

Ces questions permettent des réponses ouvertes et plus détaillées. Soit l'énoncé suivant :

5b-Aicha, alors qu'est ce qu'il a dit ? (FDP : 41)

II.1.2.1.1.3.3 Les questions rhétoriques

Ces types de questions sont posés pour souligner ou faire une affirmation plutôt qu'obtenir une réponse. Soit l'énoncé :

5c-N'étaient-ils pas venus pour cela ? (FDP : 26).

II.1.2.1.1.3.4 Les questions directes

Elles sont les formes les plus simples, elles permettent de poser une directement sans contour. Soit l'énoncé suivant :

5d- Que t'est-il arrivé, Érico ? (FDP : 21)

II.1.2.1.1.3.5 Les questions indirectes

Ces questions sont posées afin d'éviter de dire quelque chose directement. À titre illustratif soit l'énoncé suivant :

5e-Tu peux me montrer ta copie ? (FDP : 24)

⁹⁸ Dominique MAINGUENEAU, *Syntaxe du Français*, Paris : Hachette, 1999. P.48.

Ces divers énoncés témoignent d'un affect du locuteur, qui l'exprime sous des formes différentes.

II.1.2.1.1.4 La phrase injonctive

La phrase impérative énonce un ordre (commandement, conseil, souhait). Pour Martin Riegel et al., elle « est associée habituellement à un acte d'intimation ou d'injonction (« ordonner quelque chose à quelqu'un », au sens large, de la prière à l'ordre vif, en passant par le conseil). Il se caractérise par l'absence de sujet du verbe quand celui-ci est au mode impératif (Sortez !) »⁹⁹Prenons ces énoncés à titre illustratif :

- 6a- *Arrêtez donc de vous attarder sur cette maladresse.* (FDP : 16)
- 6b- *Silence ! Coupa son père.* (FDP : 21)
- 6c- *Rends-toi Éric !* (FDP : 130)

Dans ces énoncés divers affects sont exprimés. À l'énoncé (6a) il y'a expression du dépit. À l'énoncé (6b) le père d'Erico Kamga exige le silence de la part de son fils, qui essaye tant bien que mal de mentir, alors pour lui ramener à la bonne conscience, il procède par intimidation en faisant preuve d'autorité. À l'énoncé (6c) il y'a expression de la peur.

II.1.2.1.1.5 Les adverbess énonciatifs

Les adverbess de commentaire énonciatif sont aussi des modalisateurs, mais ils ne portent sur le contenu du procès, mais sur l'acte même de proférer la phrase.¹⁰⁰À titre illustratif nous utiliserons ces énoncés tirés de :(FDP)

- 7a- *Curieusement*, Érico et Juliana arrivèrent en même temps. (FDP : 31)
- 7b- *Malheureusement*, ces quatre années de chômage et le manque d'argent m'ont détourné du droit chemin. (FDP :154)
- 7c- *Curieusement*, la discussion des deux personnes concernait le procès. (FDP : 169)

Au travers de ces adverbess les locuteurs expriment des affects. à l'énoncé (7a) par l'emploi de "*curieusement*", le locuteur effectue un commentaire sur la phrase pour exprimer l'étonnement, mais ici cela connote la force du destin qui complotte pour toujours unir Érico Kamga et Juliana Bella. À l'énoncé (7b) l'emploi de "*malheureusement*" permet

⁹⁹ Martin RIEGEL, Jean-Christophe PELLAT et René RIOUL (2^e éd) *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F., 2009, p.665.

¹⁰⁰ Cité in : "Adverbess de commentaire énonciatifs [l'adverbe en emploi indépendant] http://philollettres.fr/grammaire/sequence20_web_gen_auroraW/co/03_05_commentaire_énonciatif.html. Consulté le [24/05/23], à 13h02.

d'exprimer un mécontentement. Le jeune prisonnier regrette ses actes. À l'énoncé (7c) l'emploi de "**curieusement**", permet d'exprimer l'étonnement.

II.1.2.1.2 La modalité d'énoncé dans *Fils de prélat*

Selon Safinaz Büyükgüze :

Les modalités d'énoncé renvoient au contenu de l'énoncé, marqué par l'attitude du locuteur vis-à-vis de ce qu'il énonce. Elles recouvrent un domaine plus vaste que les modalités d'énonciation. Les questions concernant la diversité des catégories de la modalité d'énoncé et ses interprétations sont multiples.¹⁰¹

Ainsi, la modalité d'énoncé permet de marquer l'attitude du locuteur à l'égard de son énoncé. Elle se subdivise en deux axes principaux : **les modalités logiques et les modalités appréciatives**.

II.1.2.1.2.1 La modalité logique

Comme le précise Safinaz Büyükgüze : « C'est à partir du carré logique d'Aristote que sont développées les modalités logiques. On distingue trois types de modalités d'énoncé dans le domaine logico-sémantique : l'aléthique, l'épistémique et le déontique.¹⁰² » On distingue trois types de modalités d'énoncé dans le domaine logico-sémantique : l'aléthique, l'épistémique et le déontique.

II.1.2.1.2.1.1 L'aléthique

Le terme vient du mot « aléthéia » du grec et signifie « la vérité ». C'est une proposition ou une modalité qui ne concerne que le vrai, le faux et l'indéterminé. L'aléthique permet d'exprimer le possible, l'impossible, le nécessaire et le contingent par les unités linguistiques comme : pouvoir, devoir, falloir, paraître, sembler ; il est nécessaire, il est possible, il est impossible ; sans doute, probablement, apparemment, vraisemblablement, inévitablement, nécessairement, immanquablement, inéluctablement...¹⁰³ À titre illustratif nous prendrons cet énoncé.

8a -Sa mère *paraissait* convaincue des raisons de son angoisse. (FDP : 31)

¹⁰¹Safinaz BÜYÜKGÜZE « Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur », in, *Synergie Turquie*, n°4, 2011, p137.

¹⁰²Ibid

¹⁰³.Ibid

8b- Il me *semble* vraiment que tu es entrain de te faire plus de peine, en cachant ce problème à tes parents. (FDP : 41)

8c- la situation était si désastreuse que tous les moyens *semblèrent* bons à cet empereur dont la frugalité et l'avarice dépassaient les normes. (FDP : 43)

L'emploi des verbes « **paraître** et **sembler** » permettent ici d'exprimer une incertitude.

II.1.2.1.2.1.2 Le déontique

Le mot déontique qui vient du mot grec « ta deonta » signifie : ce qu'il faut. Les modalités déontiques font appel essentiellement à la notion d'obligation, mais elles impliquent aussi les valeurs modales comme l'interdiction, la permission, le facultatif. Il utilise les outils linguistiques comme : devoir, il faut que, nécessairement, forcément, obligatoirement, (il est) obligatoire, nécessaire, interdit, permis...¹⁰⁴ à titre illustratif nous prendrons ces énoncés.

9a Euh...Enfin...Juliana, il *faut* à tout prix qu'on se retrouve ce soir. (FDP : 19)

9b-Il *faut* que tu sois complètement guérie. (FDP : 161)

Ces énoncés expriment la contrainte. À l'énoncé (9a) nous voyons que le locuteur Érico Kamga souhaite à tout prix rencontrer Juliana Bella pour satisfaire leur désir. À l'énoncé (9b) le locuteur exprime une obligation celle du retour à la santé.

II.1.2.1.2.1.3 L'épistémique

La modalité épistémique renvoie à la connaissance du monde du locuteur, qui se manifeste à travers divers éléments linguistiques comme : il est certain que, nous savons que, il est inévitable que, bien entendu, certainement, sûrement, sans aucun doute, indéniablement...¹⁰⁵ à titre illustratif nous prendrons cet énoncé.

10a - Comme vous le savez *certainement* cette expression date de l'empereur [...]
(FDP : 53)

10b- c'était *certainement* de l'eau bénite, se dit Éric-Le-Bons-Samaritain, puisque le prélat était en train d'asperger les lieux de cette eau. (FDP : 119)

Ces énoncés expriment la certitude quant-aux connaissances du locuteur.

¹⁰⁴ Ibid., p.138.

¹⁰⁵ Idem .

Le tableau suivant inspiré d’Herman Parret¹⁰⁶ permet de le visualiser :

Les modalités propositionnelles		
Aléthique	Nécessité	Impossible
	Possible	Contingent
Déontique	Obligatoire	Interdit
	Permis	Facultatif
Épistémique	Certain	Exclu
	Plausible	Contestable

Tableau 2: *Les classes de modalité logique*

II.1.2.1.2 Modalité affectives et appréciatives dans *Fils de prêtre*

La modalité affective servent à l’expression des sentiments du locuteur, alors que les appréciatifs (et évaluatifs) traduisent le jugement de valeur et l’évaluation du sujet parlant.¹⁰⁷

II.1.2.1.2.1 Modalité affective

Par son emploi, le locuteur inscrit dans son énoncé des affects (sentiments, émotions, passions). Kerbrat Orecchioni précise que « l’émetteur espère que la répulsion, l’enthousiasme ou l’apitoiement qu’il manifeste atteindront par ricochet le récepteur, et favoriseront son adhésion à l’interprétation qu’il propose des faits¹⁰⁸. » Ainsi, par l’expression des affects le locuteur souhaite toucher la sensibilité du récepteur. À titre illustratif prenons cet énoncé.

11- Mais, *heureusement*, il se maitrisa. (FDP : 20)

Par cet adverbe, **heureusement** le locuteur exprime une forme de satisfaction cela traduit ici le sentiment de joie.

¹⁰⁶Herman PARRET, « La Pragmatique des modalités », in, *Langages*, n°43, 1976, pp. 47-63.

¹⁰⁷ Op.cit., p.139

¹⁰⁸ Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.cit., p.118.

II.1.2.1.2.2 Modalité appréciative ou évaluative

Cette modalité se subdivise en deux sous classes : la classe des axiologiques et les non axiologiques. Par son emploi, le locuteur exprime son appréciation (positive ou négative : joie, regret, approbation, blâme, indignation par exemple sur le contenu propositionnel.)¹⁰⁹

II.1.2.1.2.2.1 La modalité non axiologique

Selon Kerbrat Orecchioni la modalité évaluative non-axiologique est :

Cette classe comprend tous les adjectifs qui, sans énoncer de jugement de valeur, ni d'engagement affectif locuteur (du moins au regard de leur stricte définition lexicale : en contexte, ils peuvent bien entendu se colorer affectivement ou axiologiquement), impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme.¹¹⁰

Nous comprenons donc par cela, qu'elle ne comporte pas des traces de jugement de valeur. Ainsi, nous pouvons compter comme traces : « petit », « grand », « long », « court » ; « froid », « chaud ». Dans cette mesure, nous prendrons cet énoncé à titre illustratif :

12- Après s'être assis à l'ombre d'un **grand** baobab le **vieil** homme reprit la parole. (FDP : 11)

Dans cet énoncé, le locuteur à l'aide de l'adjectif **grand** effectue un commentaire à caractère qualitatif. Pour exprimer la hauteur de l'arbre. C'est à l'image de l'arbre à palabre où l'on règle les conflits et se raconte les contes pour enfants afin de les éduquer. Dans cette même visée, l'adjectif **vieil** traduit une évaluation qualitative qui exprime ici la sagesse.

II.1.2.1.2.2.2 La modalité axiologique

La modalité évaluative axiologique contrairement à la modalité non axiologique permet d'effectuer un jugement de valeurs, en appréciant ou dépréciant ce qu'il énonce. Les éléments linguistiques qui marquent ce positionnement d'une manière favorable ou défavorable, peuvent appartenir aux catégories sémantiques et pragmatiques différentes selon le contexte comme « aimer », « détester », « préférer » « bon », « bien », « mauvais », « mal »,

¹⁰⁹Cité in : " Les modalités appréciatives dans La Chartreuse de Parme de Stendhal-Persée"
https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1997_num_72_1_2956. Consulté le [26/07/23] à 23h50

¹¹⁰ Op.cit. pp.96-97.

« normal » , « anormal » , autrement dit , ces termes peuvent porter une appréciation valorisante ou dévalorisante .¹¹¹ À titre d'exemple prenons cet énoncé.

13- [...] il était conscient qu'il empiétait sur la **bonne** éducation et les leçons de morale que lui avaient inculquées ses parents. (FDP : 25)

Par l'emploi de l'adjectif **bonne** le locuteur effectue une appréciation méliorative par rapport à l'éducation qu'a reçu Érico Kanga, et contre laquelle il ne peut se départir.

Le schéma suivant est inspiré de différentes classifications proposées par (Ivan Darrault André Meunier).

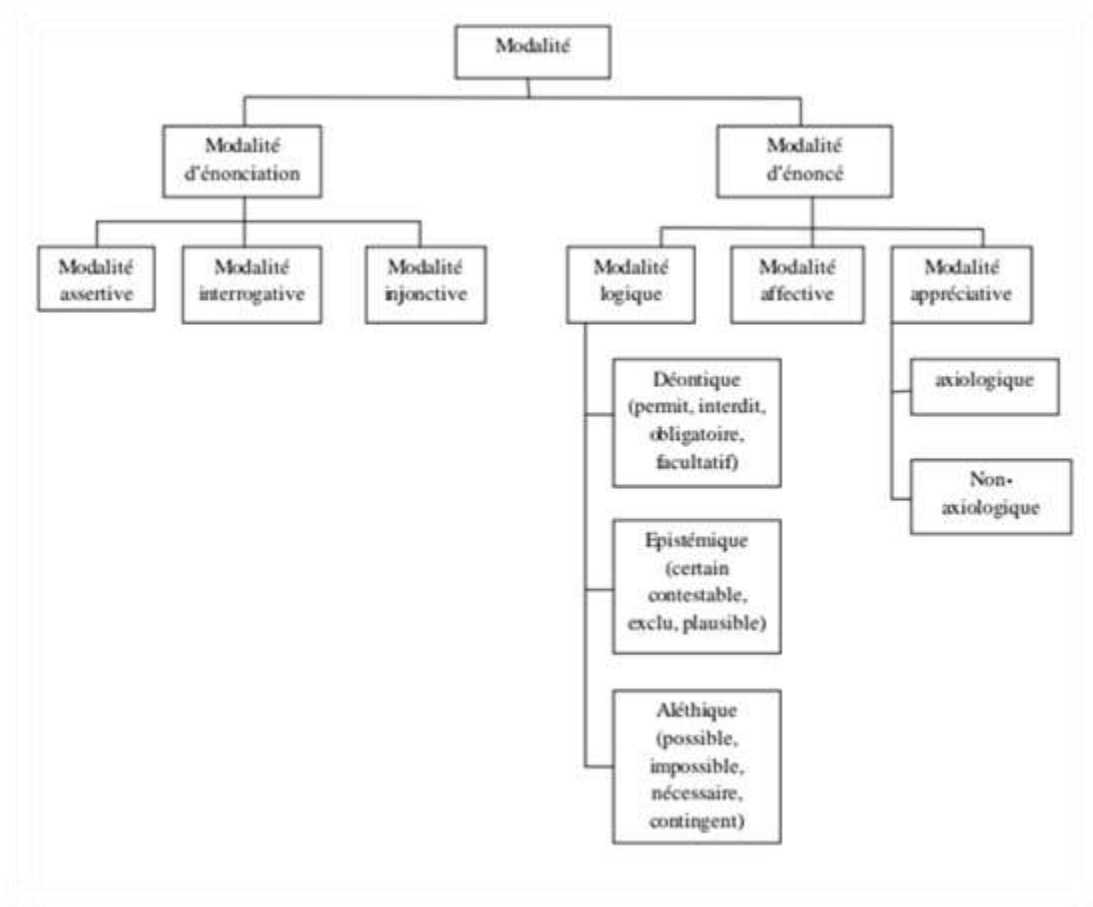


Schéma 3: Classification des types de modalités

Au cours de ce chapitre, nous avons fait l'étude des différents marqueurs de la subjectivité en linguistique ce que Kerbrat Orecchioni dénomme les « les subjectivèmes ». Nous avons parlé des modalités énonciatives qui sont constituées des divers types de phrases, et les modalités d'énoncés qui sont constituées de la modalité logique et la modalité affective et appréciative.

¹¹¹ Op.cit.

CHAPITRE II :

PRÉCISION TERMINOLOGIQUE SUR LA MODALISATION

La modalisation et la modalité se présentent comme deux notions gémellaires, hors elles sont deux éléments très distincts. Cette confusion se justifie par la diversité d'approches que connaît le phénomène de modalisation. Par conséquent, après analyse des différentes approches de la modalisation, nous convenons avec Michèle Monte, lorsqu'il affirme que : « Seul Robert Vion, à ma connaissance, a entrepris de donner un sens plus précis au concept de modalisation [...] »¹¹². Puisqu'il est celui qui a le mieux effectué une distinction entre la modalité et la modalisation, tout en spécifiant leurs différentes marques formelles dans un énoncé. Partant de cette observation, nous proposons une étude qui se fonde son modèle d'analyse et que nous justifierons dans les lignes qui suivent.

I. MODALITÉ/MODALISATION : ANALYSE ET DISTINCTION

Il existe une très grande confusion entre les concepts de modalité et de modalisation. Aussi, ne pas les distinguer serait lourd de malentendus (cf. André Meunier)¹¹³. Cependant, nous remarquons qu'elles sont très souvent subordonnées ou très peu distinguables dans un énoncé à cause du flou sémantique et interprétatif qu'elles entretiennent.

Pour cela, nous verrons que dans la plupart des cas recensés, on parle de modalité pour faire référence aux deux concepts comme s'ils étaient similaires. Robert Vion d'ailleurs le justifie par le fait que :

[La modalisation], *appréhendée, dès les origines de l'énonciation, comme une prise en compte de la distance du sujet par rapport à ses énoncés [...]* Avait fini par renvoyer,

¹¹²Michele MONTE, « Modalité et modalisation : peut-on sortir des embarras typologiques ? », in, *Modèles Linguistiques* [en ligne], 64 (2011) mise en ligne le 05 septembre 2013, p.96. Disponible à l'adresse : <http://journals.Openedition.org/ml/353>. Consulté le [06/02/2023], à 10h02.

¹¹³André MEUNIER, « Modalité et communication », in, *Langue Française*, n°21, 1974, pp.8-25.

de manière imprécise, à l'usage des modalités dans le discours, comme en témoignent les ouvrages de B. Pottier (...), de N. Le Querler.¹¹⁴

À cet effet, cette confusion naît du fait que la modalisation, cherchant ses propres repères avait fini par renvoyer à l'usage des modalités de manière confuse. Il renchérit en ajoutant que : « cette mise en sommeil de la modalisation provenait également des difficultés rencontrées dans l'analyse des modalités¹¹⁵. »

Néanmoins, notons tout de même que l'usage le plus actuel, consiste à utiliser le terme « modalisation » pour désigner un processus, et « modalité », le résultat de ce processus. Cette conception très basique, qui permet d'établir une distinction linéaire et superficielle entre la modalité et la modalisation, nous maintient dans le flou interprétatif dans la mesure où, cela ne permet pas de terminer ce que sont les marques formelles de la modalité par rapport à la modalisation dans un énoncé. Dès lors, notre préoccupation demeure toujours. Mais avant de pouvoir trouver des réponses, il convient de revisiter la distinction entre le *modus/dictum*.

I.1 Distinction modus / dictum

Charles Bally reprend une ancienne distinction chez les logiciens, pour la redéfinir en linguistique. Ainsi, nous retrouverons cette distinction entre *dictum* et *modus* à laquelle il associera à la phrase. Dans cette visée il affirmera que :

La phrase est la forme la plus simple possible de la communication d'une pensée. Penser, c'est réagir à une représentation en la constatant, en l'appréciant ou en désirant (...). La phrase explicite comprend donc deux parties : l'une est le corrélatif du procès qui constitue la représentation (P.ex. La pluie, une guérison) nous l'appellerons, à l'exemple des logiciens, le dictum l'autre contient la pièce maîtresse de la phrase, celle sans laquelle il n'y a pas de phrase, à savoir l'expression de la modalité, corrélatrice à l'opération du sujet pensant. La modalité a pour expression logique et analytique un verbe modal (p.ex. croire, se réjouir, souhaiter), et son sujet, le sujet modal tous deux constituent le modus, complémentaire du dictum.¹¹⁶

Selon Charles Bally, la « phrase explicite », comprend deux parties dont l'une est le *dictum*, « la représentation reçue par le sens, la mémoire ou l'imagination », et l'autre, le *modus* « l'opération psychique du sujet pensant »¹¹⁷. C'est ainsi qu'il affirmera que : « la

¹¹⁴ Robert VION, « Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », in, *Estudos Linguisticos*, Vol.8, n°15, 2007, p.194

¹¹⁵ Idem.

¹¹⁶ Charles BALLY, *Linguistique générale et linguistique française*, A.Francke, A.G.Verlag, Berne 4^e éd, 1965, pp.35-36.

¹¹⁷ Ibid., p36.

modalité est l'âme de la phrase : de même que la pensée¹¹⁸ . » À cet effet, toute phrase comporte en son sein obligatoirement une modalité puisqu'elle en est âme. Safinaz Büyükgüze dans cette même visée ajoutera que : « La présence des termes modalisant permettrait donc de modifier le *dictum* de l'énoncé en *modus*¹¹⁹ ». Par conséquent, les termes modalisant transformeraient le dictum en modus.

Cette conception sur le *dictum* par rapport au *modus* connaîtra plusieurs critiques car, il semble se dégager dans la composition *dictum/modus* de Charles Bally, une représentation objective pour parler de *dictum* et une autre subjective pour parler de *modus*. Une interprétation quelque peu désuète, comme le confirme Oswald Ducrot pour qui le *dictum* ne saurait être autre chose qu'une construction subjective, relevant de la prise de position et non de la pure description.¹²⁰ Pour cela il affirmera que :

*Certes les énoncés réfèrent toujours à des situations, mais ce qu'ils disent à propos de ces situations n'est pas de l'ordre de la description. Il s'agit seulement de montrer des prises de positions vis-à-vis d'elles. Ce qu'on appelle idée, dictum, contenu propositionnel n'est constitué, selon moi, que par une ou plusieurs prises de positions.*¹²¹

En d'autres termes, bien que tout énoncé soit fondé sur des faits, il n'est pas d'ordre descriptif car il s'agit d'une ou plusieurs position(s). Robert Vion dans cette même lancée affirmera que :

*Le fait de produire un énoncé, même sans marquage déictique correspondant à la position du locuteur, constitue un événement dont l'existence et l'interprétation sont relatives à ce locuteur, aux conditions contextuelles dans lesquelles il se trouve et au cotexte discursif auquel il participe. Les choix lexicaux effectués, l'orientation donnée au discours et l'existence d'un investissement multimodal, au-delà des formes étroitement linguistiques confèrent à ce dictum une dimension nécessairement subjective.*¹²²

Nous concluons avec le constat que même dans un *dictum*, se trouve une part de subjectivité du locuteur. Dans cette continuité, nous allons revenir sur la distinction entre modalité et modalisation.

I.2 La modalité : univers d'inscription du modus

¹¹⁸Idem.

¹¹⁹ Safinaz BÜYÜKGÜZE, Op.cit, p132.

¹²⁰Cf. Robert VION « Modalité, modalisation et discours représentés », in, *Langages*, n°156, 2004, p.96.

¹²¹Oswald DUCROT, « À Quoi sert le concept de modalité ? », in, Dittman.N.et Reich.A.(eds) *Modality in Language Acquisition*, Berlin, de Gruyter, 1993, p.128.

¹²² Robert VION, « Dimension énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », in, *Estudos Linguisticos*, V.8, n°15,2007, p.197.

Après avoir établi la première distinction entre *modus* et *dictum* proposée par Charles Bally et recadrée par Oswald Ducrot, nous ferons quelques précisions sur la modalité en vue de sortir du flou sémantique. Nous débuterons par la présentation des autres conceptions, avant de pouvoir ensuite justifier notre choix de se tourner vers le modèle de Robert Vion.

Nous avons observé que lorsqu'on parle de modalité, diverses analyses et interprétations germent et contribuent au flou sémantique dont nous souhaitons en sortir. C'est ainsi que, tout à d'abord : « la tradition logique, qui dominait largement, analysait la modalité comme une propriété de propositions détachées de leur contexte, évitant ainsi toute référence au locuteur.¹²³ » À cet effet, nous voyons qu'il était exclu à cette période de la modalité, une quelconque référence au locuteur. Ce qui est « fondamentale pour une théorie de l'énonciation.¹²⁴ » C'est pour cela que les linguistes ont conceptualisé l'univers des modalités en dehors des problématiques logiciste. (cf. Robert Vion)¹²⁵

Quoique, en linguistique on n'est pas l'abri des interprétations confuses, puisqu'on perçoit tout aussi un flou dans la conception et l'analyse des modalités.

En effet, la modalité est généralement perçue comme attitude du locuteur à l'égard de son énoncé. C'est d'ailleurs dans cette mesure que Gardes-Tamine et Claude Hubert, la définissent comme : « catégorie de l'énonciation qui désigne l'attitude de l'énonciateur envers les événements qu'il relate.¹²⁶ » Ainsi, la modalité renverrait de manière large à l'attitude du locuteur à l'égard de son propre énoncé. Ce qui bien évidemment, ne permet pas d'autres part d'appréhender de façon claire ce qu'est véritablement la modalité, et encore moins par rapport à la modalisation puis que nous verrons plus bas , qu'elles renverront toutes deux et de manière indistincte à l'attitude du locuteur dans l'énoncé à un certain moment donné.

Aussi, lorsqu'on se réfère à la définition de Charles Bally, précurseur de la modalité en linguistique on obtient comme définition qu'elle renverrait à : « la forme linguistique d'un jugement intellectuel ou d'une volonté qu'un sujet pensant énonce à propos d'une perception

¹²³Idem.

¹²⁴Oswald DUCROT, Op.cit.

¹²⁵ Cf. Robert VION, « Le Concept de modalisation. Vers une théorie linguistique des modalisateurs et des modalités », in, *Travaux du Cercle des Linguistes Aixois*, n°18, 2003a, pp.209-229.

¹²⁶ Gardes TAMINE et Marie-Claude HUBERT, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Armand Colin, 1993, p.124.

ou d'une représentation de son esprit.¹²⁷ » Ainsi avec lui, la modalité résulterait d'une opération psychique du sujet parlant basée sur un fond de jugement intellectuel. Toutefois, cette inscription qu'il nous propose, ne permet de déterminer ce que sont les caractéristiques de la modalité par rapport à la modalisation, puisque nous partons du postulat que la modalisation est un commentaire réflexif et donc témoigne tout aussi de cette même opération dite psychique qu'effectue le locuteur.

À cet égard, face à tant de perceptions très peu explicite et diverses des unes des autres, la question demeure toujours : puisqu'on ne détermine pas précisément ce qu'est la modalité, et surtout ce qui la distingue de la modalisation.

À cet effet, le modèle d'analyse de Robert Vion qui tout d'abord se distingue de Charles Bally, qui rappelle le considérait le *dictum* comme la partie objective de la phrase affirmera que : « définir la modalité comme une attitude du sujet parlant ne correspond pas à cette nouvelle façon de voir puisque le *dictum* manifeste déjà une attitude du locuteur par ses prises de position¹²⁸. » Dans cette mesure, il dira que : « la modalité concernerait les univers de croyance dans lesquels le locuteur inscrit son *dictum*¹²⁹. » Ainsi avec lui, la modalité n'est plus conçue très extensivement comme l'attitude du locuteur, ou un jugement intellectuel basé sur un fond de jugement intellectuel. Car il conçoit que, l'univers dans lequel le locuteur inscrit la représentation (subjective) qu'il construit par son *dictum* est la modalité.

Nous voyons par-là que la modalité est perçue comme le moyen par lequel le locuteur inscrit une subjectivité pour l'orientation discursive du *dictum*. Aussi, cela justifie le fait qu'il conçoit la modalité comme un *constituant obligatoire de l'énoncé* par rapport à la modalisation, car elle est une partie intégrante de la phrase et ne peut être dissociée.

Robert Vion justifie une telle inscription en affirmant que :

Définir la modalité comme réaction vis-à-vis d'une représentation mise à distance lui confère une place déterminante pour les raisons suivantes :

- *la modalité semble être à l'origine de la prise de parole du locuteur*
- *elle est souvent saillante du point de vue syntaxique, notamment dans le cas des modalités de dicto qui, comme il est souhaitable que, passent par une expression linguistique externe au dictum*

¹²⁷ Charles BALLY, « Syntaxes de la modalité explicite », in, *Cahiers Ferdinand de Saussure*3, n°2 Genève, Droz, 1942, p.3.

¹²⁸ Robert VION, « Dimension énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », in, *Estudos Linguisticos*, V.8, n°15, 2007, p.198.

¹²⁹ Robert VION, « Le Concept de modalisation. Vers une théorie linguistique des modalisateurs et des modalités », in, *Travaux du Cercle des Linguistes*, Aixois, n°18, 2003a, p.198.

- elle participe directement à l'orientation discursive du *dictum*
- sa présence est donc obligatoire. Quelles que soient ses formes linguistiques, la réaction modale se manifeste également aux niveaux de la multi modalité des comportements ainsi que dans les modes d'enchaînement discursif. De sorte que le parcours modal peut être complexe voire contradictoire. Même lorsque le *dictum* n'est pas accompagné de formes linguistiques modales, l'énoncé sera nécessairement modalisé par les attitudes comportementales du locuteur (ce qu'exprimait clairement Bally).
- lorsqu'elle se manifeste par des formes linguistiques, la modalité peut être grammaticalisée ou passées par des expressions modales.¹³⁰

Ainsi en à croire le linguiste français, la modalité est inscription du *dictum* dans un univers subjectif. Cela se justifie par le fait que la modalité est à l'origine de la prise de parole du locuteur, elle peut être explicite ou implicite et participe pour cela à l'orientation discursive du *dictum*. Pour mieux asseoir cette conception, il prendra un exemple à titre illustratif pour expliquer son fonctionnement. C'est ainsi qu'il dira :

Dans un énoncé comme pierre viendra jeudi prochain, le locuteur semble rapporter une opinion sans l'affecter d'une réaction quelconque. Toutefois, l'événement que constituent son émergence (cotexte et contexte de son apparition) et les marqueurs coverbaux (prosodie, attitudes mimo gestuelles) qui l'accompagnent vont constituer une réaction assimilable au modus.¹³¹

Par conséquent, une phrase à première vue objective est toujours empreinte d'éléments cotextuels, contextuels et Coverbaux qui témoignent d'une certaine subjectivité et donc reflète la modalité.

I.2.1 Les marques formelles de la modalité

Charles Bally envisage que la modalité puisse reposer sur un large éventail de marqueurs, comme l'intonation, la mimique, la gestuelle, ou encore sur la nature des choix lexicaux et grammaticaux concernant le *dictum* (modes verbaux, adverbes, adjectifs, etc.)¹³²

Quant à Robert Vion la marque formelle de la modalité est l'expression modale. Elle est un groupe de mot qui permet d'exprimer la possibilité, la probabilité, l'obligation, la permission ou le conseil. Les expressions modales comprennent souvent des verbes modaux comme " peut ", " pourrait", " doit" et" devrait", mais peuvent également inclure les adverbes,

¹³⁰Cf. Robert VION « La Modalisation : Un mode paradoxal de prise en charge », in *Filol Linguist port* 2, n°14 (2) , 2012, p.206.

¹³¹Cf. Robert VION « Modalité, modalisation et discours représentés », in *Langages*, n° 156,2004, pp.100-101.

¹³²Charles BALLY, *Linguistique générale et linguistique française*, A.Francke, A .G.Verlag, Berne 4^e éd ,1965, p .50.

des phrases, de prépositions et d'autres parties du discours.¹³³ Il souligne le fait que les expressions modales, permettent d'inscrire le *dictum* dans plusieurs univers subjectifs.

À partir de cette première spécification sur la notion de modalité, nous acheminons sur la modalisation.

I.3 La modalisation : un phénomène occasionnel

Le phénomène de modalisation tout comme la modalité a connu de multiples interprétations confuses.

Tout d'abord, elle a été appréhendée comme l'expression d'une distance du locuteur vis-à-vis de son discours. Pour ensuite référer à des termes très généraux : l'attitude du sujet.¹³⁴ Dans cet élan de flou, elle a été définie comme : « le processus par lequel le sujet de l'énonciation manifeste son attitude à l'égard de son énoncé. » (cf. Michel Arrivé, Françoise Gadet et Michel Galmiche)¹³⁵ Nous retrouverons cette même inscription chez Patrick Charaudeau et Dominique Maingueneau, qui la désignent tout aussi comme : « l'attitude du sujet parlant à l'égard de son propre énoncé.¹³⁶ ». À cet effet, la modalisation avec eux est perçue très extensivement comme l'attitude du locuteur à l'égard de son énoncé. Cette inscription similaire à celle qu'on concevait de la modalité, ne nous permet pas tout d'abord de distinguer la modalité de la modalisation, ensuite de cerner pleinement la notion de modalisation qui entretient encore et toujours un flou sémantique avec la modalité.

Cependant dans une autre mesure, il est presque impossible de parler de modalisation sans aussi se référer aux travaux de Patrick Charaudeau qui affirmera qu' : « elle en constitue le pivot dans la mesure où c'est elle qui permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant à son interlocuteur (loc. inter loc.) à lui-même (loc.loc.) Et à son propos (loc. propos) ». Cette inscription « permet d'explicitier ce que sont les *positions du sujet parlant* par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos¹³⁷. » Mais, nous déplorons le fait que

¹³³Tiré de l'application AI disponible à l'adresse : <https://play.google.com/store/apps/details?id=ai.chat.gpt.app>. Consulté le [18/06/23], à 17h08.

¹³⁴Cf. Robert VION, « Dimension énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », in, *Estudos Linguísticos*, V.8, n°15, 2007, p.194.

¹³⁵ Michel ARRIVÉ, Françoise GADET, et Michel GALMICHE, *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide Alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986, 720p.

¹³⁶ Patrick CHARAUDEAU et Dominique MAINGUENEAU, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, 661p.

¹³⁷Patrick CHARAUDEAU, *Grammaire de sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, p.572.

la modalité énonciative soit au centre de l'étude de la modalisation, car cela tend opacifier le sens et l'interprétation de la modalisation.

Le modèle d'analyse de Robert Vion quant à lui, permet de concevoir la modalisation comme : « un phénomène de double énonciation dans lequel une des énonciations se présentent comme un commentaire porté sur l'autre, les deux énonciations étant à la charge d'un même locuteur. » le segment commenté pouvant être « un énoncé complet tout autant qu'un simple lexème. ». Ainsi, avec lui la modalisation est perçue comme un commentaire réflexif effectué par un locuteur à l'égard de son propre énoncé. Par conséquent, cette perception comme le confirme Michèle Monte conduit : « [...] à considérer la modalisation comme l'ensemble formé des commentaires sur le dit et des commentaires sur le dire qui se subdivisent en *gloses méta-énonciatives* [...] et en *gloses méta discursives* portant sur la valeur illocutoire des propres tenus¹³⁸. » À cet effet, nous voyons qu'avec lui modaliser un énoncé consiste à effectuer un commentaire sur le dit et le dire.

Le linguiste français, justifie une telle inscription par le fait qu'elle : « permet notamment d'éliminer du champ de la modalisation les divers types de phrases (assertion, interrogation, injonction ou discours hypothétique) dans la mesure où ces caractères ne sauraient être appréhendés comme commentaires par rapport à une autre énonciation.¹³⁹ » Par son inscription il y'a réduction du champ d'étude de la modalisation.

Dans cette mesure, on obtiendrait comme différence par rapport à la modalité qui est un constituant obligatoire, que la modalisation est un phénomène occasionnel. D'où cette précision du linguiste: « si tout *dictum* s'accompagnait nécessairement d'une ou de plusieurs modalités, en revanche, un énoncé n'est pas nécessairement modalisé¹⁴⁰. »

Dès lors, nous voyons que comme le précise Michèle Monte : « Ce concept de modalisation élaboré par Vion obéit au souci de réduire le champ couvert par le concept de modalité en se substituant à des définitions trop extensives de la modalité entendue comme attitude ou regard du locuteur.¹⁴¹ » À cet effet, nous pouvons affirmer qu'une première distinction a été effectuée véritablement par Robert Vion. Maintenant, il importe de s'intéresser à ses marques formelles qui nous permettront de dépouiller notre corpus.

¹³⁸Michele MONTE, Op.cit., p.96.

¹³⁹ Robert VION, « Modalités, modalisation et activités langagière », in, *Marges Linguistiques*, n°2, 2001, p.225.

¹⁴⁰Robert Vion, « Modalités, modalisation et discours représentés », in, *Langages*, n°156, 2004, p.103.

¹⁴¹Michèle MONTE, « Modalités et modalisation : Peut-on sortir des embarras typologiques ? », in, *Modèles Linguistiques*, n°64, 2011, p.96.

I.3.1 Les marques formelles de la modalisation

Lorsqu'on parle des marqueurs de la modalisation dans un énoncé, diverses propositions et typologies émergent sans pour autant nous donner une information claire sur la question. Pour cela, nous nous intéressons aux propos de Robert Vion, qui considère que les modalisateurs rendent compte des modalisations.¹⁴²

Ainsi, si l'auteur choisit les modalisateurs c'est parce qu'ils sont les moyens expressifs par lesquels le locuteur peut porter un commentaire réflexif à l'égard de son propos. Ce qui contribue dans un énoncé au changement d'univers. Pour cela, il affirmera : « [...] l'entrée « modalisateurs » présente un intérêt certain dans la mesure où elle ne se focalise pas d'entrée le phénomène sur des catégories logiques mais sur des expressions et procédés linguistiques.¹⁴³ » Ainsi, les modalisateurs ont la particularité de ne pas se figer sur les catégories logiques, car s'ouvrent aux expressions et aux procédés linguistiques.

À cet effet, les modalisateurs qui sont des moyens linguistiques (morphologique, lexical, syntaxique ou intonatif) qui permettent d'effectuer un jugement appréciatif ou dépréciatif, et d'exprimer la certitude, l'incertitude, l'atténuation, la probabilité, le renforcement de l'énoncé, la satisfaction, le soulagement.¹⁴⁴ Sont considérés comme les marques de la modalisation. Toutefois le linguiste exclut les modalités d'énonciations qui ne permettent d'effectuer un commentaire dans un énoncé.

En outre mesure, nous avons constaté que le linguiste donne un intérêt particulier aux adverbes modalisateurs, tout en reléguant au second plan, les autres modalisateurs : (les adjectifs, les verbes, les substantifs etc). Cependant, il affirmera que : « outre une partie des syntagmes adverbiaux, nous pouvons ainsi ranger parmi les « modalisateurs » les expressions exprimant un jugement porté sur le dit comme « peut-être », « à mon avis », « je crois », d'après ce que je crois savoir », « selon toute vraisemblance » À cet effet, nous voyons que les syntagmes adverbiaux, les modalisateurs et les expressions de jugements constituent les marques formelles de la modalisation.

Robert Vion, expliquera que dans un énoncé tel que :

¹⁴² Robert VION « La Modalisation : Un Mode paradoxal de prise en charge », in, *Filol Linguist* port2, 2012, p.208.

¹⁴³ Robert VION, « Modalités, modalisation et activités langagière », in, *MargesLinguistiques*, 2001, n°2, p220.

¹⁴⁴ Cf. Modalisateur – Wikipédia <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Modalisateur>. Consulté le [20/06/23], à 18h42.

14a- Je vais *certainement* passer ici vous voir tous les trois très tôt demain matin. (FDP : 73)

Le modalisateur **certainement** : « fonctionne comme un commentaire réflexif portant sur le dit »¹⁴⁵« *je vais passer ici vous voir tous les trois très tôt demain matin.* » Il illustrera cela à travers cette représentation :

-----E2 correspondant à L1 émet en « surplomb » un commentaire,
« *Certainement* », portant sur le dit assumé par E1
Locuteur-----
----- E1 correspondant au locuteur assume le dit
« *Je vais passer ici vous voir tous les trois très tôt demain matin* »¹⁴⁶

Cette représentation permet de voir que le locuteur L1 est l'auteur du premier énoncé : « *Je vais passer ici vous voir tous les trois très tôt demain matin* », puis il se dédouble pour devenir L2 en effectuant un commentaire sur son dit à l'aide du modalisateur « *Certainement* ». C'est par cette figure que Robert Vion dépeint le phénomène de modalisation.

Pour conclure avec Robert Vion :

*La modalisation n'est donc pas assimilable à la modalité qui, nous l'avons vu, contribue directement au sémantisme des énoncés auxquels elle participe. Nous constatons, au contraire, que sa présence opacifie le sens dans la mesure où la production d'un commentaire réflexif, portant sur le dire ou le dit contribue à construire l'image d'un sujet dédoublé et donc d'un énoncé qui ne peut être interprété de manière directe.*¹⁴⁷

À cet effet, nous voyons que la modalité et la modalisation renvoient toutes deux à des notions bien distinctes. Puis que la modalité renvoie à l'inscription du dictum dans une orientation subjective, contrairement à la modalisation qui quant à elle se présente comme un dédoublement énonciatif.

Il importe maintenant, de nous s'intéresser à la typologie qui correspondra à cette nouvelle perception de la modalisation. Puisque la définir comme un commentaire réflexif amène à la concevoir autrement, et à s'écarter de certaines typologies classiques.

¹⁴⁵ Robert VION, « Modalités, modalisation et discours représentés », in, Langages, n°156, 2004, p102

¹⁴⁶Ibid., p 104.

¹⁴⁷Ibid., p103.

II. LA MODALISATION ET LES COMMENTAIRES SUR LE DIT ET SUR LE DIRE

Nous sommes partie du postulat que la modalisation est un phénomène occasionnel au cours duquel le locuteur effectue un commentaire sur le dit et le dire. Faire le choix d'une telle inscription permet d'éviter les conceptions trop larges sur la modalisation telles que préconçues par plusieurs linguistes de l'énonciation qui la perçoivent : tantôt comme l'attitude du locuteur à l'égard de son énoncé ou comme degré d'adhésion du locuteur.

Dans cette mesure, nous nous devons de nous interroger sur la meilleure des typologies qui nous permettra de dépouiller notre corpus, car nous constatons que selon les analyses du linguiste français Robert Vion, les typologies classiques ne répondent pas assez aux concepts de double énonciation de la modalisation puisque : « Aucun de ces cas, illustrant l'opacité, la complexité et l'hétérogénéité du langage, ne saurait donc être concerné par les phénomènes de modalisation. Le critère de double énonciation ne saurait donc être suffisant ».¹⁴⁸ Pour cela, il renchérit en affirmant que : « Dans ces conditions, nous proposerons, en parlant de modalisations, de retenir trois dimensions du *regard* celle portant sur le dit et celle portant sur le dire *actes d'énonciation et acte illocutoire*. »¹⁴⁹ Ainsi, comme il le propose nous allons utiliser : « [...] les trois catégories retenues au terme de l'examen des modalités et observer cette notion de commentaire selon qu'elle porte sur le *dit* ou sur le *dire* (acte d'énonciation, valeur illocutoire). »¹⁵⁰ Afin d'en étudier la portée argumentative de la modalisation dans l'énonciation.

II.1 Les commentaires sur le dit

Robert Vion affirme que : « Les commentaires sur le dit concernent directement le domaine des attitudes modales¹⁵¹. » À cet effet effectuer un commentaire sur le dit, c'est exprimer une attitude modale.

Les attitudes modales en linguistique se réfère à l'expression des opinions ou des attitudes d'un locuteur envers une proposition qu'il exprime. Dans cette mesure, on conçoit un énoncé à titre illustratif tiré de notre corpus pour reprendre ses explications. Soient les énoncés :

¹⁴⁸ Robert VION, « Modalités, modalisation et activités langagières », in, *Marges Linguistiques*, n°2, 2001, p.222.

¹⁴⁹ Ibid. p219.

¹⁵⁰ Ibid. 222.

¹⁵¹ Ibid., p222.

15a-Monseigneur, vous êtes au courant de ce qui est arrivé au petit de l'église pendant votre absence ?

15b-Monseigneur, vous êtes *certainement* au courant de ce qui est arrivé au petit de l'église pendant votre absence ? (FDP : 88) « énoncé original »

Si on s'en tient à ses explications : l'énoncé (15a) est simple, alors qu'au (15b) il y'a une double énonciation. Cela se justifie par le fait que : « [le] premier énonciateur émet, par effacement énonciatif, une assertion (« *Monseigneur, vous êtes au courant de ce qui est arrivé au petit de l'église pendant votre absence ?* ») Dont les éléments et l'orientation prédicative relève de la subjectivité même si le locuteur ne laisse aucune trace explicite de sa présence » par contre, le second énoncé correspond à un dédoublement énonciatif effectué par un locuteur qui produit un commentaire réflexif sur le dit, à l'aide du modalisateur « *certainement* » les deux étant pris en charge par un locuteur. Ce modalisateur inscrit l'énoncé dans un « ordre de probabilité plus faible ». Ainsi nous verrons que : « ce phénomène de double énonciation contribue à opacifier l'énoncé, faisant comme si l'existence d'un commentaire à propos d'un fait avait comme conséquence que ce fait n'allait pas de soi. »¹⁵²

II.2 Les commentaires sur le dire

Les commentaires sur le dire comme l'affirme Robert Vion :

*Peuvent concerner la manière de dire ou la valeur de ce dire et la façon de l'interpréter. Dans le premier cas, nous sommes en présence de commentaire méta-énonciatifs portant sur le choix de mots et les manières de s'exprimer. Dans le second nous sommes en présence de commentaires portant sur la dimension méta discursive et /ou méta-communicative des expressions utilisées.*¹⁵³

Ainsi, le commentaire sur le dire se décompose en gloses méta-énonciatives qui concerne la manière de dire et en gloses méta discursives qui concerne la valeur de ce dire.

II.2.1 Les gloses méta-énonciatives

Ce phénomène étudié par Authier-Revuz : « relève du méta-énonciatif, entendu comme autoreprésentation du dire en train de se faire, par opposition, dans le champ de l'épi linguistique, avec ce qui est discours sur le langage en général sur un autre discours, sur le

¹⁵² Idem.

¹⁵³ Ibid., p.223.

discours de l'autre en face, en dialogue ¹⁵⁴ . » Ainsi, la méta énonciation est une autoreprésentation d'un dire sur un autre un autre dire, qui permet une explicitation du sens.

Ce commentaire réflexif qui ne relève pas de soi accompagne le texte, et permet de donner des informations sur l'énonciation du texte. Elle vise à faciliter sa compréhension en fournissant des explications supplémentaires¹⁵⁵. Le phénomène est perçu comme étant : « [...] des formes strictement réflexives, correspondant au dédoublement, dans le cadre d'un acte unique d'énonciation, du dire d'un élément par un commentaire (simultané) dans les limites de la linéarité – de ce dire.¹⁵⁶ » À cet effet, la glose méta-énonciative correspond à un commentaire simultanément effectué sur le dire.

II.2.2 Les gloses méta-discursives

Les gloses méta-discursives concernent la valeur de son dire. Cette méta discursivité selon Robert Vion : « relève de la glose et de la modalisation lorsque le commentaire qu'elle exprime se produit en même temps que le déroulement discursif et affecte de manière plus ou moins directe le sens du fragment discursif¹⁵⁷. » Dans cette mesure, on parlera de glose méta discursive lorsque le commentaire est simultanément et dévalorise un premier énoncé, pour en valoriser le second dire.

Voyons comment cela se présente dans notre corpus :

Les commentaires	Occurrences
Les commentaires sur le dit	1562
Les gloses méta énonciatives	11
Les gloses méta discursives	13
Totales	1586

Tableau 3 : Les occurrences des commentaires sur le dit et sur le dire dans *Fils de Prélat*

Nous constatons que les commentaires sur le dit dominent largement dans *Fils de Prélat*, par rapport aux gloses méta énonciatives et méta discursives, ce qui pose une interrogation face à un tel déséquilibre. Par conséquent, Robert Vion ayant prévu une telle possibilité affirmera que :

¹⁵⁴ Jacqueline, AUTHIER-REVUZ « Énonciation, méta énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in, Vion. R, *Les Sujets et leurs Discours. Énonciation et Interaction*, Aix – en – Provence : Presses de l'Université de Provence, 1998 p.66.

¹⁵⁵ Tiré de l'application AI disponible à l'adresse : <https://play.google.com/store/apps/details?id=ai.chat.gpt.app>. Consulté [22/06/23], à 12h06.

¹⁵⁶ Jacqueline AUTHIER-REVUZ, « La non- coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », In : Berrendonner et Parret (éd), *L'interaction Communicative*, Berne , Peter Lang , , 1990 ,p.174

¹⁵⁷ Robert VION, « Modalités, modalisation et activités langagières », in, *Marges Linguistiques*, n°2, 2001, p.224.

Une autre question se pose de savoir si le terme de modalisation doit couvrir les trois types de phénomènes que sont les commentaires sur le dit, les gloses méta énonciatives et méta discursives [...] on pourrait parler de modalisation en général qui se subdiviseraient en modalisations du dit et en modalisations méta-énonciatives et méta discursives. Dans tous les cas, l'activité modélisatrices à des effets directs sur le sens et contribue à opacifier l'énoncé.¹⁵⁸

Ainsi, on peut considérer qu'on pourra parler du phénomène de modalisation lorsqu'il y'a soit commentaires sur le dit ou sur le dire dans un énoncé, de toute façon il y'a effet direct sur le sens de l'énoncé.

II.3 MODALISATION ET MODULATION

Nous avons soutenu l'idée selon laquelle, au travers de la modalisation le sujet parlant effectuait un commentaire soit sur le dit ou sur le dire. Dans cette continuité, nous ajoutons que ces commentaires témoignent de l'implication ou de la distanciation du sujet à l'égard de son énoncé.

Toutefois, ces commentaires produits à l'aide des mots du lexique peuvent se trouver modifier au gré du sujet parlant, qui par la manipulation de la langue modifie ses empreintes et son implication dans l'énoncé par un acte modulé, qui consiste à atténuer ou d'amplifier ses expressions (sa subjectivité) dans l'énoncé. C'est au vu de cela que Robert Vion affirmera que : « la modulation concerne donc la gestion de la subjectivité par la prise en compte de l'autre, de la situation des attentes, des manières habituelles de dire. Elle se manifeste principalement au niveau de la distance entretenue entre les acteurs de leurs productions.¹⁵⁹ »

À cet effet, la modulation se réfère à la modification de l'expression linguistique, elle-même pour transmettre des nuances de sens. Cela peut se faire par le biais de mots de liaison, de modifications de la syntaxe ou de variations dans l'intonation (atténuation ou amplification.)¹⁶⁰ Robert Vion dans cette mesure dira que : « la modulation va porter prioritairement sur la mise en place de la relation avec des phénomènes comme la figuration.¹⁶¹ »

¹⁵⁸ Robert VION, « Modalités, modalisation et activités langagière », in, *Marges Linguistiques*, n°2, 2001, p.226.

¹⁵⁹Ibid.,p.227.

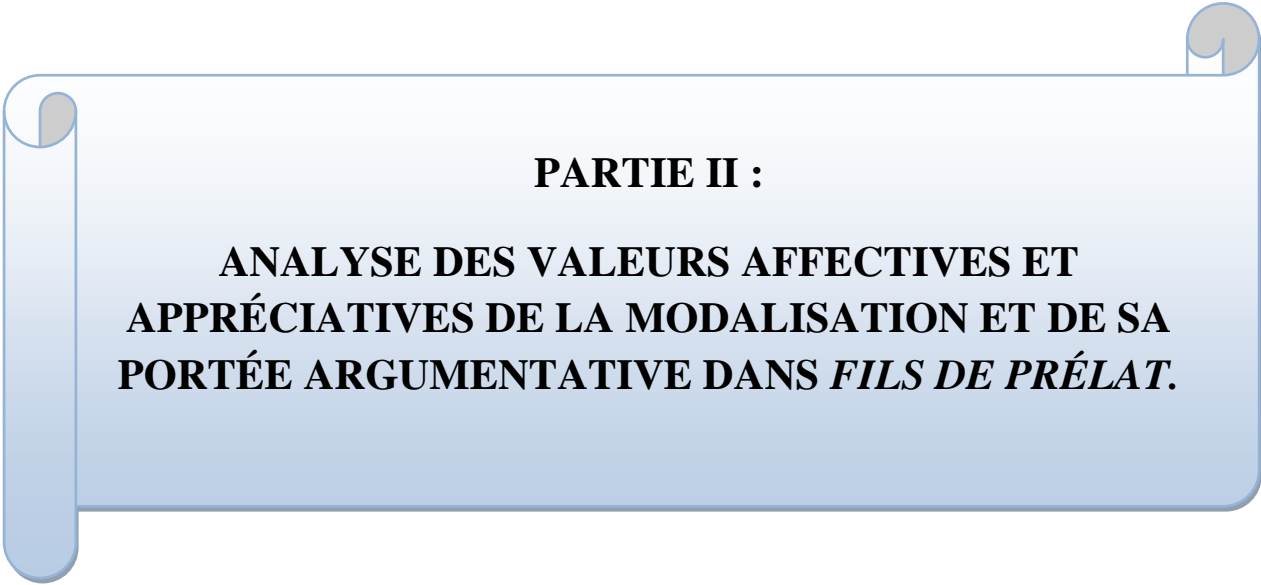
¹⁶⁰Tiré de l'application AI disponible à l'adresse : <https://play.google.com/store/apps/details?id=ai.chat.gpt.app>. Consulté [22/06/23], à 12h 50.

¹⁶¹Robert VION, Op.cit., p.227.

Nous avons vu au cours de ce chapitre que la modalisation est différente de la modalité. Puisque la modalisation réfère à un commentaire réflexif porté à l'égard de son propre énoncé, par rapport à la modalité qui permet d'inscrire une orientation subjective au dictum. Par conséquent, nous concluons en affirmant que le modèle d'analyse de Robert Vion non pas présenté ici comme le plus excellent dans ce domaine, puisqu'il connaît ses limites soulignées d'ailleurs par Michèle Monte, mais comme étant plus acceptable et adéquat pour pouvoir comprendre le phénomène de modalisation et sortir du flou interprétatif, dans lequel la linguistique contemporaine était plongée.

CONCLUSION

Au cours de cette partie intitulée *Étude des caractéristiques de la modalisation dans l'énonciation*, nous avons présenté au chapitre un les généralités sur la subjectivité, où il en découle que la subjectivité selon Kerbrat Orecchioni se subdivise en déictique et marqueurs modaux. Les déictiques pour trouver sens, doivent renvoyer à un référent. Quant aux marqueurs modaux selon la classification d'André Meunier l'on distingue : les modalités d'énonciations et d'énoncés, où les premiers renvoient aux divers types de phrases et les secondes correspondent à la modalité logique, affective et appréciative. Le second chapitre avait pour but d'étudier les caractéristiques de la modalisation dans l'énonciation. Cela a pu être effectué à l'aide des travaux du linguiste français Robert Vion. À cet effet, nous avons proposé de considérer la modalisation comme un phénomène occasionnel, qui se caractérise par un commentaire portant sur le dit et le dire ce qui modifiait le sens de l'énoncé. Et la modalité comme un constituant obligatoire au cours duquel, le sujet parlant inscrit une subjectivité pour l'orientation discursive du dictum. Cette distinction primordiale effectuée, et les items obtenus nous passons à leurs analyses pour en faire ressortir les effets.



PARTIE II :

**ANALYSE DES VALEURS AFFECTIVES ET
APPRÉCIATIVES DE LA MODALISATION ET DE SA
PORTÉE ARGUMENTATIVE DANS *FILS DE PRÉLAT*.**

INTRODUCTION

Selon Patrick Charaudeau « les émotions relèvent d'une « rationalité subjective » parce que – cela nous vient de la phénoménologie –, elles émanent d'un sujet dont on suppose qu'il est fondé en « intentionnalité », elles sont orientées vers un objet « imaginé » parce que cet objet est arraché à la réalité pour devenir un « réel » signifiant, le rapport entre ce sujet et cet objet se fait par la médiation de représentations. » En d'autres termes, les émotions sont orientées en fonction de nos expériences, de nos représentations mentales et de notre perception de la réalité qui diffère d'individu à l'autre. À cet effet, nous voyons que la réaction subjective d'un sujet parlant est exprimée en fonction de ses expériences, et qu'elle est accompagnée d'une intentionnalité. Par conséquent, nous souhaiterons au cours de cette partie dédiée à l'*Analyse des valeurs affectives et appréciatives de la modalisation et de sa portée argumentative dans *Fils de Prélat** étudier au chapitre trois les affects qu'expriment les locuteurs et de quelle manière ils les expriment, afin de discerner au chapitre quatre la visée argumentative de la modalisation.

CHAPITRE 3 :

ÉTUDE DES VALEURS AFFECTIVES ET APPRÉCIATIVES DE LA MODALISATION

Pour effectuer un acte énonciatif le locuteur puise dans le stock lexical, syntaxique que lui propose le code. Pour cela, il n'est pas libre d'employer la langue comme il le souhaite. Car il est contraint de respecter un certain nombre de closes en rapport à l'usage commun. C'est pour cela que Benjamin Lee Whorf¹⁶² affirmera que :

Nous découpons la nature selon les lignes établies par notre langue [...] ; en fait, il nous est impossible de parler sans souscrire au mode d'organisation et de classification du donné que cet accord a décrété [...]. Aucun individu n'est libre de décrire la nature avec impartialité absolue, mais contraint au contraire à certains modes d'interprétation alors même qu'il se croit le plus libre.

Ainsi, nous voyons que le sujet parlant n'est pas totalement libre d'utiliser les outils linguistiques comme bon lui semble, puisqu'il est contraint de respecter les règles normatives de cette langue. Néanmoins, notons que les mots de la langue peuvent recevoir d'autres sémantismes en fonction d'un groupe social.

Par conséquent, le travail du linguiste est celui de ne pas se limiter qu'à l'usage commun d'une langue, car il est nécessaire de s'interroger aussi aux usages individuels. Dans cette mesure, pour reprendre les propos de Kerbrat Orecchioni dans notre étude, « ce sont [tout aussi] les usages individuels du code commun qui nous intéressent¹⁶³. »

Nous avons souscrit que la modalisation est un phénomène de double énonciation au cours duquel le locuteur effectue un commentaire sur le dit et sur le dire pour pouvoir sortir du flou interprétatif. À cet effet, nous comptons dans cette visée étudier chaque commentaire réflexif qu'effectue le locuteur à l'égard de son propre énoncé, pour dégager les valeurs affectives et appréciatives par lesquels le sujet parlant choisit d'exprimer ses affects. Puis que comme le souligne Kerbrat Orecchioni, c'est par cela que : « l'émetteur espère que la répulsion,

¹⁶² Cf. Benjamin LEE WHORF, *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël, 1969, 232p.

¹⁶³ Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.Cit., p.80.

l'enthousiasme ou l'apitoiement qu'il manifeste atteindront par ricochet le récepteur, et favoriseront son adhésion à l'interprétation qu'il propose des faits¹⁶⁴. »

I. LES VALEURS AFFECTIVES ET ÉVALUATIVES DES COMMENTAIRES SUR LE DIT

Les commentaires sur le dit s'effectuent à l'aide des modalisateurs tels que : les substantifs, les verbes, les adjectifs, des adverbes, en abrégé respectivement (Subst. V., Adj., Adv.¹⁶⁵) subjectifs. Mais pas seulement car Robert Vion y inclut les expressions de jugements. Néanmoins, dans le cadre de notre étude nous n'analyserons que ceux qui témoignent d'une attitude modale cas ici des (substantifs, verbes, adjectifs et les adverbes).

I.1 Les substantifs

Le substantif est un nom propre ou commun qui permet de définir la nature d'une chose. Il devient subjectif lorsque le sujet parlant par son intermédiaire désigne son état émotionnel. Selon Kerbrat Orecchioni, « la plupart des substantifs affectifs et évaluatifs sont dérivés de verbes ou d'adjectifs.¹⁶⁶»

Toutefois, Dominique Maingueneau tient à préciser qu' : « [ils] n'ont de référent que par les actes d'énonciation des sujets.¹⁶⁷ » Ainsi, c'est en contexte que les substantifs reçoivent un sens. Des lors, nous verrons à quoi référent les substantifs dans notre corpus.

I.1.1 Les substantifs affectifs

Les substantifs peuvent exprimer divers affects, qui sont synonymes d'un état psychologique du sujet au moment où il énonce et selon l'intensité de ce qu'il ressent à ce moment précis. Ils sont utilisés pour exprimer des sentiments profonds et pour communiquer avec empathie et compassion. À cet effet, nous verrons ce qu'ils expriment dans nos énoncés *Fils de Prélat* en abrégé (FDP¹⁶⁸)

16a- Aussitôt, Érico partit dans sa chambre d'un pas trainant, couvert de *honte*. (FDP : 21)

16b-La fureur qui l'animait céda la place à la *tendresse* à la vue des larmes d'Érico.(FDP : 23)

16c- Le *découragement* la gagna tout d'un coup. (FDP : 36)

¹⁶⁴ Ibid., p.118.

¹⁶⁵ Cf.PIII.

¹⁶⁶ Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.cit, p.80.

¹⁶⁷Dominique MAINGUENEAU, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 1993, p.39.

¹⁶⁸ Cf. III.

Les substantifs affectifs tels que : "**honte**", "**tendresse**" et "**découragement**" désignent divers états émotionnels que nous analyserons en contexte. Au premier énoncé (16a) le narrateur emploie le substantif "**honte**", qui désigne ce qui est malséant et déshonorant. Il sert ici à décrire le sentiment d'humiliation que ressent le jeune Érico qui est conscient d'avoir menti. Cet usage suggère que Érico Kamga a une âme très sensible. Le second énoncé (16b) le narrateur emploie le substantif "**tendresse**" qui désigne une qualité de ce qui est tendre et sensible. Il est utilisé pour décrire l'acte de la mère d'Érico Kamga envers son fils. Cet emploi indique l'affection maternelle, ce qui implique le soutien indéfectible et la surprotection dont font preuve les mères à l'égard de leur enfant. Dans le dernier énoncé (16c), il y a usage du substantif "**découragement**" qui désigne un manque d'énergie et de force. Il permet de décrire l'état mental de Juliana Bella, qui porte une grossesse indésirée. Cet emploi suggère un sentiment de solitude.

I.1.2 Les substantifs évaluatifs

Un substantif évaluatif est un nom qui porte une charge évaluative, c'est-à-dire qu'il exprime une valeur positive ou négative, une connotation affective ou morale¹⁶⁹. Il se subdivise en deux catégories : (les axiologies et non axiologies), dans notre corpus, seules les axiologies sont chargées d'expressivité.

I.1.2.1 Les substantifs axiologiques

Un substantif axiologique est un nom qui renvoie à une valeur morale, esthétique culturelle ou philosophique. Il permet de qualifier une réalité en fonction d'une évaluation ou d'une hiérarchie de valeurs. À travers ces substantifs, le sujet parlant émet un commentaire réflexif à caractère mélioratif ou péjoratif sur l'objet désigné.¹⁷⁰

I.1.2.1.1 Les substantifs axiologiques à caractère mélioratif

Par le caractère mélioratif, le sujet parlant exprime un jugement de valeur positif et appréciatif. Dans notre corpus, nous présenterons quelques-uns de ces caractères.

17a- Je suis *une femme*. (FDP : 80)

17b- D'aimer...*un homme*. (FDP : 80)

17c-Entre *ma dignité* et ce semblant d'emploi, il serait idiot de ma part de ne pas privilégier *ma dignité*. (FDP : 107)

¹⁶⁹Intelligence Artificielle disponible à l'adresse : <https://play.google.com/store/apps/details?id!ai.chat.gpt.app>. Consulté le [25/07/23], à 17h08.

¹⁷⁰Idem.

L'emploi des substantifs axiologiques tels que : "**une femme**", "**un homme**", "**ma dignité**", permet d'effectuer une affirmation de soi. Le premier énoncé (17a) par l'emploi du substantif **une femme** qui nomme une personne de sexe féminin, Juliana Bella mère d'Eric Le Bon Samaritain s'affirme en tant qu'un être de sexe féminin et qui mérite de connaître l'amour. Cet usage signale une forte estime de soi. Le second énoncé (17b) par l'emploi du substantif **un homme** qui désigne un être de sexe masculin est employé ici par Eric fils de Juliana Bella. Cet usage suggère la virilité et la protection physique que peut offrir un homme. Il implique tout aussi le caractère incontournable du lien qui uni un homme et une femme et de l'équilibre spirituel qu'on y retrouve. À cet effet, nous voyons que Juliana Bella souhaite ne plus rester célibataire et voudrait pour cela, être en sécurité dans les bras d'un homme. Au dernier énoncé (17c) le mot **dignité** (2 en occurrences) qui désigne la considération et commande le respect, suggère la forte estime de soi du jeune boy Alinos , qui ne veut pas se laisser marcher dessus, par ses patronnes et défend pour cela vivement, son honneur et exige du respect en tant qu'être humain.

I.1.2.1.2 Les substantifs axiologiques à caractère péjoratif

Au travers de leur emploi, le sujet dénigre, déprécie, une chose, un objet une personne. Selon Kerbrat Orecchioni : « plus un terme est « bas », plus il tend à dégrader l'objet qu'il dénote, c'est-à-dire que la connotation stylistique peut dans certains cas venir renforcer les effets pragmatiques de la connotation axiologique¹⁷¹ ». À cet effet derrière tout acte injurieux se cache une intention. Voyons comment cela se manifeste dans notre énoncé.

18a- Par moment cependant, Juliana se demandait si le père de son fils n'était pas purement et simplement **un lâche** comme on en rencontre tellement de nos jours. (FDP : 45)

18b- **Canaille**, tu veux faire la tête ? Mon gars, je t'assure que ça ne va pas marcher. (FDP : 138)

18c- Je vais tout à l'heure faire part de ton esprit de **vandalisme** à l'inspecteur Mojober et je t'assure, mon gars, que tu n'auras pas moins chaud. (FDP : 138)

L'emploi des substantifs tels que : "**un lâche**", "**canaille**", "**vandalisme** par lesquelles, les sujets parlants dénigrent tout en proférant les injures témoignent de leur ethos. Le premier énoncé (18a) par l'emploi du substantif **un lâche**, qui désigne l'état d'une personne qui manque de courage, permet d'exprimer les ressentiments de Juliana Bella qui livrée à elle-même se questionne sur la personnalité d'Erico Kamga, père de son fils qui a disparu du jour

¹⁷¹ Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.cit., p.92.

au lendemain, sans laisser de trace, l'abandonnant à elle-même et dans un grand pétrin. À bout de force face à la situation, elle se questionne sur la personnalité d'Érico Kamga. Cet emploi signale le côté mortel et charnel de l'homme, qui quel que soit son statut spirituel commettra d'une manière ou d'une autre de mauvais jugements et d'erreurs. Le second énoncé (18b) par l'emploi du substantif **canaille**, qui désigne le caractère de ce qui est vil, permet au policier ici d'exprimer son mépris à l'égard du jeune Éric, qu'il considère comme un voleur sans être passé devant la justice. Cette réaction du policier permet de souligner le traitement inhumain, des présumés coupables en cellule ce qui dénote les abus. Le dernier énoncé (18c) par l'emploi du mot **vandalisme**, qui désigne un esprit destructeur, permet au policier d'exprimer ici le dépit du policier. Cet emploi suggère la délinquance juvénile.

Après analyse des différentes émotions que dégagent l'emploi de ces substantifs subjectifs, nous les représenterons dans un tableau en vue d'analyser leur fréquence d'emploi :

Les substantifs subjectifs	Occurrences	Fréquences
Affectifs	17	40,37%
Axiologique mélioratif	5	11,90%
Axiologique péjoratif	20	47,61%
Total	42	100%

Tableau 4: Fréquence d'utilisation des substantifs subjectifs

Observation

Ce tableau présente les fréquences d'utilisation des différents substantifs subjectifs. Il en ressort que les axiologiques péjoratifs sont plus employés avec 47,61% devant les affectifs 40,37% et les mélioratifs qui viennent en dernier avec 11,90%. Un tel emploi dénote le fait que les locuteurs, s'impliquent très émotionnellement dans leur énoncé. Par les substantifs axiologiques péjoratifs, ils inscrivent une forte marque négative pour décrire leurs sentiments et la personnalité des personnages. Par l'affectif qui vient en second lieu les locuteurs expriment diverses émotions mais dans notre cas seul, les sentiments de tristesse et de déception sont les plus courantes. Néanmoins, le caractère mélioratif que présente le texte presque in absentia témoignent de la souffrance que dégage le texte. Cet emploi, plus récurrent des axiologiques péjoratifs par rapport, aux affectifs et mélioratifs signale la vision négative, que les locuteurs ont envers ce qu'ils expriment et ressentent dans la mesure où, ils souhaitent stigmatiser un fait de manière à critiquer, une attitude et la présenter comme mauvaise.

I.2 Les verbes subjectifs

Ils permettent au locuteur d'exprimer un sentiment, une émotion, une opinion, une appréciation personnelle ou une perception de la réalité. Ainsi pour Kerbrat Orecchioni : « à la fois affectifs et axiologiques, ils expriment une disposition, favorable ou défavorable, de l'agent du procès vis-à-vis de son objet, et corrélativement, une évaluation positive ou négative de cet objet.¹⁷² » À cet effet, ils permettent d'exprimer les traits évaluatifs axiologiques du type bon /mauvais /incertain. Ceux-ci peuvent être subdivisés en divers groupes : les verbes de sentiment, d'opinion, de perception et ceux qui sont performatifs.

I.2.1 Les verbes de sentiment

Ces verbes sont utilisés pour exprimer une affection ou une répulsion. Voyons comment il se présente dans notre corpus :

19a-Moi aussi, Érico, mais je **regrette**, mes parents sont particulièrement antipathiques vis-à-vis des garçons (FDP : 18).

19b- Euh... je **crains** que nous ne fassions quelque chose que nous allons beaucoup regretter par la suite. (FDP : 19)

19c-J'**admire** ton courage, Érico. Eh bien, je suis à toi. (FDP : 28)

Par l'emploi des verbes tels que : "**regrette**", "**crains**" et "**admire**" les locuteurs expriment divers sentiments : les remords, la peur et admiration. Le premier énoncé (19a) par l'emploi du verbe **regrette** qui désigne un déplaisir, une repentance, permet à Juliana Bella d'exprimer un mécontentement celui de ne pouvoir revoir Erico. Juliana Bella se présente comme une jeune fille en quête de liberté et d'expérience au point où elle rejette les comportements trop sévères de ses parents. Ce regret qu'exprime la locutrice connote ici son immaturité, et évoque par le même effet l'irresponsabilité de la jeunesse. Le second énoncé (19b) avec l'emploi du verbe **craindre**, qui désigne la peur permet à Érico Kamga plus prévenant, d'exprimer ses craintes quant à la relation qu'il entretient avec la jeune Juliana Bella et essaye d'éviter le pire en proposant la prudence. Ici nous voyons que le jeune homme par rapport à la jeune fille essaye de prendre des précautions, cet emploi indique la prudence dont doivent faire preuve les jeunes qui sont exposés à plusieurs maux. Toutefois, nous voyons qu'au dernier énoncé (19c) avec l'emploi du verbe **admirer** qui désigne un étonnement mêlé de plaisir, permet à Juliana Bella d'exprimer un sentiment de satisfaction et de joie. Ce qui la pousse à en encourager son copain dans ces actions. Nous voyons donc par-là que Juliana Bella est une jeune fille très ouverte et moins prévenante que son copain. Cet emploi suggère

¹⁷²Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.cit, p115.

le libertinage, et la jeunesse d'aujourd'hui qui est en constante recherche de plaisir charnel et des sensations plus fortes. Maintenant intéressons-nous aux verbes d'opinion.

I.2.2 Les verbes d'opinion

Les verbes d'opinion permettent de donner un point de vue ou un avis. Selon Kerbrat Orecchioni : « ces verbes énoncent une attitude intellectuelle de x vis-à-vis de p. ¹⁷³» Ainsi, nous voyons qu'il donne la possibilité au locuteur de prendre position. Examinons comment cela se présente dans notre énoncé.

- 20a- Le soleil et la chaleur étouffante de cette fin de matinée *semblaient* absorber la vie dans cette petite ville d'Obala, bourgade située à la périphérie de Yaoundé. (FDP : 15)
20b-[...] le courage *semble* te faire défaut. (FDP : 19)
20c-Juliana *paraissait* pourtant mieux maîtriser ses émotions (FDP : 15)

L'emploi des verbes d'opinion tels que : "**semblaient**", "**semble**", "**paraissait**", permettent ici d'exprimer des réserves quant à ce qu'ils perçoivent. Le premier énoncé (20a) par l'emploi du verbe **sembler** qui désigne ici l'incertitude permet au narrateur de prendre des distances vis-à-vis de ce qu'il exprime. Au second énoncé (20b) Juliana Bella par l'emploi du verbe **sembler** décrit la timidité qu'elle croit percevoir chez Érico son copain, mais n'est pas sûre d'elle. Le dernier énoncé (20c) par l'emploi du verbe **paraître** le narrateur décrit avec réserve le comportement des jeunes gens (Juliana Bella et Érico Kamga). Ainsi, il perçoit que Juliana paraît plus calme qu'Érico, qui semble céder à la panique. Cet emploi qui permet d'exprimer des opinions du narrateur, implique la prise de distance des locuteurs à l'égard de leur énoncé. À cet effet ces énoncés, nous offrent la liberté de nous faire nos propres idées sur l'atmosphère que dégage le texte et de la personnalité des personnages.

I.2.3 Les verbes performatifs

Ces verbes ont la particularité d'accomplir l'action qu'ils énoncent en même temps qu'on les exprime. C'est dans cette mesure que Roberte Tomassone affirmera que : « ces verbes indiquent explicitement l'acte accompli en même temps qu'il énonce. ¹⁷⁴» À cet effet, étudions comment cela se manifeste dans nos énoncés.

- 21a-Je te *promets* qu'on essaiera d'être prudent. (FDP : 20)
21b-Je vous le *jure*, Madame. Votre fils n'est sorti d'ici que peu avant dix heures. (FDP : 106)

¹⁷³ Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.cit., p.126.

¹⁷⁴ Roberte TOMASSONE, *Pour enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 1996, p.45.

À travers les verbes performatifs tels que : "**je te promets**", "**je vous le jure**" et "**je vous jure**" les locuteurs souhaitent crédibiliser leur affirmation et leur promesse. Le premier énoncé (21a) à l'aide de l'emploi du verbe **promettre** qui désigne un acte d'engagement, permet à Érico Kamga de faire une promesse à sa copine Juliana celle de rester prudent pour ne pas regretter plus tard. Il essaye donc de la rassurer, cet usage indique l'incertitude puisque l'emploi du verbe *essayer* exprime la non maîtrise de la situation. Il y'a connotation de l'incontinence sexuelle. Dans les deux derniers énoncés (21b, 21c) le jeune boy Alinos par l'emploi du verbe **jur** qui permet d'effectuer un serment, essaye de crédibiliser ses propos en jurant de sa sincérité face aux accusations de sa patronne. Cet emploi récurrent connote la maltraitance envers les employés, qui doivent constamment se défendre pour ne pas passer soit pour les voleurs ou des menteurs. Ainsi nous pouvons conclure que ces verbes dans nos énoncés servent à nos locuteurs à se crédibiliser.

I.2.4 Les verbes de perception

Ce sont des verbes qui expriment une perception sensorielle, ce qu'ils voient ce qu'ils entendent ou ce qu'ils sentent grâce à la vue, à l'ouïe ou à l'odorat. Voyons comment cela est utilisé dans notre corpus.

22a- D'abord en proie à une vive colère Érico *sentit* tout à coup cette hargne céder la place à une grande magnanimité. (FDP : 15)

22b-Juliana baissa les yeux la première, mais Érico s'attarda un peu sur son visage et, soudain, il se *sentit* déboussolé. (FDP : 16)

22c- Érico priait pour qu'il s'achève au plus tôt car il *sentait* bien proche le retour des larmes. (FDP : 23)

L'emploi du verbe **sentir** qui désigne une impression, permet d'exprimer diverses sensations telles que : la peine, la joie ou un malaise. Le premier énoncé (21a) le narrateur par l'emploi du verbe **sentir** exprime une sensation paisible après la colère ressentie. Le second énoncé (22b) permet d'exprimer une sensation déconcertante que ressent Érico Kamga face à Juliana, car il commence à éprouver des sentiments à son égard. Le dernier énoncé (22c) permet au narrateur de décrire le malaise qu'exprime Érico face à son mensonge et surtout face à ses parents. Ces usages indiquent la forte implication et la liberté d'expression des locuteurs à l'égard de leur énoncé.

Il importe maintenant d'analyser la fréquence d'utilisation de ces diverses typologies.

Verbes subjectifs	Occurrences	Fréquences
Verbes de sentiment	21	28,38%
Verbes d'opinion	37	50%
Verbes performatifs	05	6,76%
Verbes perceptifs	11	14,86%
Total :	74	100%

Tableau 5: *Fréquence d'utilisation des divers verbes subjectifs.*

Observation

Ce tableau démontre que les verbes d'opinion sont les plus employés avec 50% de fréquence d'utilisation devant les verbes de sentiment avec 28,38%, les verbes de perception avec 14,86 % et puis vient en dernier les verbes performatifs avec 6,76%. Ainsi nous pouvons conclure que les verbes d'opinion qui comme l'indique leur nom, permettent au locuteur d'exprimer un point de vue tout en laissant libre cour au récepteur de se faire sa propre idée sur les personnages. Les verbes de sentiment permettent au locuteur d'exprimer leur sentiment qu'il soit agréable ou désagréable, pour toucher la sensibilité des récepteurs. En troisième lieu les verbes perceptifs décrivent les sensations de chaque locuteur, nous voyons par là une implication directe de chaque locuteur qui exprime intensément leur sentiment. Cet emploi des verbes d'opinion par rapport aux verbes de sentiments, performatifs et perceptifs suggère la prise de distance des locuteurs à l'égard de ce qu'il exprime.

I.3 Les adjectifs subjectifs

En grammaire on appelle adjectif une nature de mot qui s'adjoint au nom au sein d'un syntagme nominal pour exprimer une qualité, une relation ou pour permettre à celui-ci d'être actualisé au sein d'une phrase.¹⁷⁵ Selon Kerbrat Orecchioni : « [...] il convient de distinguer plusieurs catégories d'adjectifs subjectifs.¹⁷⁶ ». En effet, en à croire ses propos il existe des adjectifs objectifs et subjectifs.

¹⁷⁵ Cité in : " adjectif-Wikipédia" <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Adjectif>. Consulté le [23/06/2023] à 11h56

¹⁷⁶Catherine KERBRAT ORECCHIONI, *L'Énonciation : De la Subjectivité dans le Langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p.94.

Ce schéma proposé par Kerbrat Orecchioni témoigne à suffisance de cette illustration¹⁷⁷ :

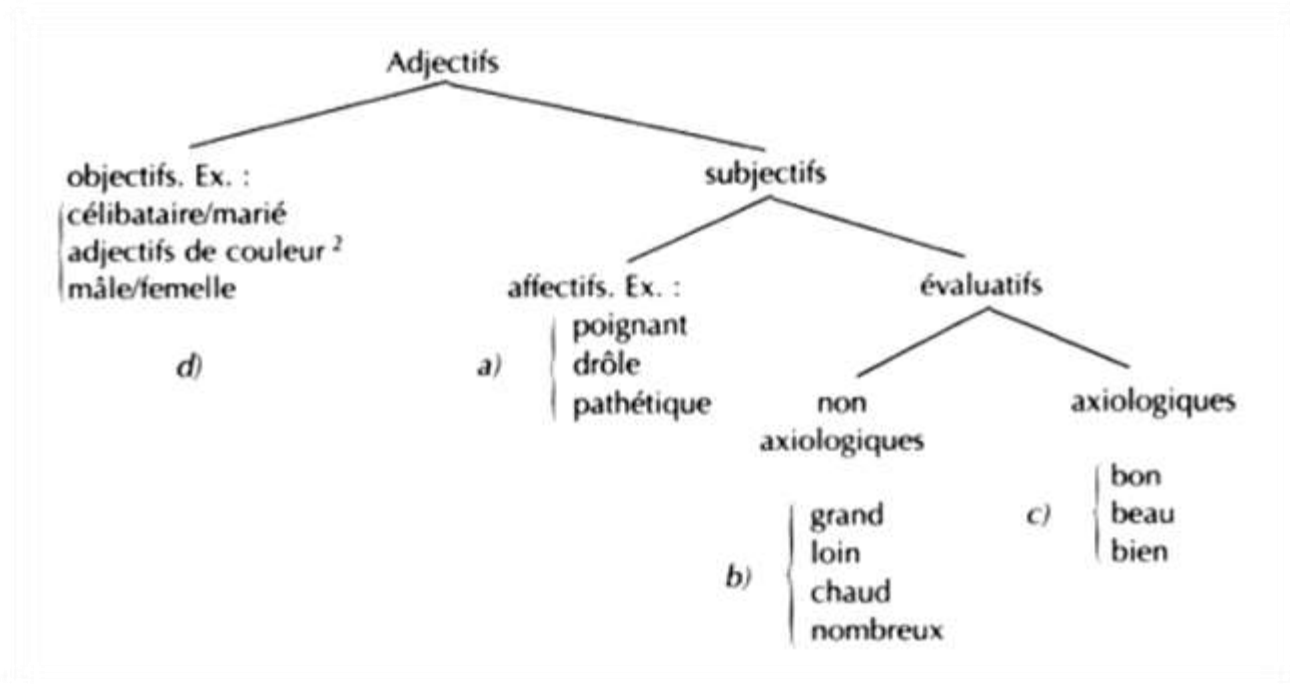


Schéma 4: Les catégories d'adjectifs subjectifs

Ainsi, Kerbrat Orecchioni nous conseille de nous intéresser aux « catégories (a), (b), (c) qui sont pertinentes dans le cadre d'une problématique de l'énonciation, et qui relèvent de ce que Hjelmslev appelle le niveau interprétatifs du langage¹⁷⁸ » Pour cela, nous emprunterons cette typologie.

I.3.1 Les adjectifs affectifs

Pour Kerbrat Orecchioni :

Les adjectifs affectifs énoncent, en même temps qu'une propriété de l'objet qu'ils déterminent, une réaction émotionnelle du sujet parlant en face de cet objet. Dans la mesure où ils impliquent un engagement affectif de l'énonciateur, où ils manifestent sa présence au sein de l'énoncé, ils sont énonciatifs.¹⁷⁹

À cet effet, par l'adjectif affectif le sujet parlant détermine une réaction émotionnelle face à une circonstance. Il peut au travers de cela exprimer différents affects. Voyons comment cela se présente dans notre corpus.

¹⁷⁷ Idem.

¹⁷⁸ Ibid.p95.

¹⁷⁹ Idem.

23a- C'est avec une *profonde* amertume qu'elle retrouvait ses habituels soucis d'il y'a maintenant un peu plus d'un mois. (FDP : 37)

23b- Juliana fut prise d'un *intense et profond* chagrin. (FDP : 54)

23c- L'évêque fut touché d'une *profonde et visible* émotion. (FDP : 64)

L'emploi des adjectifs affectifs tels que : "**profonde**", "**intense et profond**", "**profonde et visible**" traduisent à de diverses intensités : la souffrance, la peine et la tristesse. Le premier énoncé (23a) par l'emploi de l'adjectif **profond** qui désigne une sensation forte et intense, permet au narrateur de qualifier l'amertume que ressent la jeune Juliana, qui face à sa grossesse se retrouve tout seule à assumer. Par cet emploi, il y'a amplification de l'expression des émotions que ressent la jeune fille. Cet emploi connote les regrets et l'immense peine que ressent Juliana Bella. Le second énoncé (23b) par l'emploi des adjectifs **intense et profonde** qui désignent tous deux une forte sensation, permet de qualifier avec beaucoup plus d'émotion la tristesse que ressent Juliana lorsqu'elle se rend compte qu'Erico Kamga, père de son fils Éric est devenu cardinal et ne peut donc assumer ses devoirs de père au plus grand désarroi du jeune enfant, qui en a le plus besoin. Face à une telle situation, il est difficile de garder le sourire. Cet emploi indique le désespoir, la souffrance d'une mère qui est coincée et pour cela elle se mure dans le silence. Le dernier énoncé (23c) par l'emploi des adjectifs tels que **profonde** et **visible** qui désigne l'intensité d'un sentiment et son caractère indéniable, permet de qualifier l'émotion de l'évêque face de l'enfant(Éric), qui demande de l'aide pour retrouver son père. Le prélat est profondément touché par un tel acte. Puisqu'il ressent la peine que le petit Éric exprime face à l'absence de son père. Le sentiment qu'exprime le prélat est une profonde peine. Cet usage indique le fait que le prélat, ayant fait le vœu de célibat reconnaît qu'un enfant ne peut avancer pleinement sans une chaleur paternelle. Nous pouvons conclure, en disant que les adjectifs affectifs dans *Fils de Prélat* sont chargés d'une forte expressivité qui témoigne à suffisance du mal être que ressent les personnages. Dès lors intéressons-nous à ceux qu'expriment les adjectifs appréciatifs.

I.3.2 Les adjectifs évaluatifs

Ils expriment une appréciation. Ces adjectifs peuvent : porter une appréciation sur la qualité d'un être ou d'une chose ; porter un jugement de valeur sur un être ou une chose (on peut alors les appeler adjectifs axiologiques)¹⁸⁰. Ils sont scindés en deux sous catégories : les adjectifs évaluatifs axiologiques et non axiologique.

¹⁸⁰Cité in : <https://www.etudes-litteraires.com/figures-de-styles/adjectifs.php/> . Consulté le [25/07/23] à 20h15.

I.3.2.1 Les adjectifs évaluatifs axiologique

Les évaluatifs axiologiques portent sur l'objet dénoté par le substantif, qu'ils déterminent et un jugement de valeur positif ou négatif. Leur usage varie avec la nature particulière du sujet d'énonciation, dont ils reflètent une prise de position psychosociale en faveur ou à l'encontre de l'objet dénoté¹⁸¹. Ainsi nous voyons qu'ils expriment un jugement de valeur méliorative ou péjorative.

I.3.2.1.1 Étude des valeurs mélioratives

Elles permettent d'exprimer une expression agréable et positive face à une situation. Étudions cette valeur dans notre énoncé.

- 24a- Vous êtes un **brillant** élève (FDP : 16)
- 24b- Ce doit être un homme **exceptionnel**. (FDP : 55)
- 24c- [...] il s'arrêta avec **bon** cœur. (FDP : 73)

L'emploi des adjectifs tels que : **brillant** (24a) qui désigne le caractère d'une chose très bonne et admirable. **Exceptionnel** (24b) qui désigne le caractère d'une chose, qui sort du commun des mortels et **bon** (24c) qui désigne le caractère d'une chose qui est juste, sont tous utilisés pour qualifier le prélat Érico Kamga qui est à la fois brillant, exceptionnel et est très magnanime. Cet emploi connote le fait qu'Érico Kamga est décrit comme un surhomme : un demi-dieu.

I.3.2.1.2 Études des valeurs péjoratives

Par son emploi le locuteur déprécie et dénigre quelque chose ou quelqu'un. Examinons son emploi dans *Fils de Prélat*.

- 25a- Une **étrange** et **bouleversante** anxiété l'envahit. (FDP : 71)
- 25b- Mon Dieu débarrassez moi de ces tentations **diaboliques**. (FDP : 71)
- 25c- Vous n'êtes qu'un **sale** voleur. (FDP : 132)

L'emploi des adjectifs tels que : "**étrange**" et "**bouleversante**", "**diabolique**" et "**sale**" sont utilisés pour déprécier. Le premier énoncé (25a) par l'emploi des adjectifs tels que : **étrange** qui désigne un usage hors du commun et **bouleversante** qui désigne des émotions agitées, traduisent ici la peur qui anime le prélat Érico Kamga en s'approchant du lieu où se trouve Juliana Bella la jeune femme avec laquelle, il a entretenu une idylle dans sa jeunesse.

¹⁸¹Cité in : "classification des adjectifs : étude exploratoire sur l'organisation sémantique-pragmatique des adjectifs-persée". Disponible à l'adresse : https://www.persée.fr/doc/lgge_0458-726x_1998_num_32_132_2179. Consulté le [25/07/23], à 20h30.

Cet emploi suggère le fait que tout homme est faillible quel que soit son rang ecclésiastique. Le second énoncé (25b) par l'emploi de l'adjectif **diabolique** qui désigne ce qui est relatif au diable, au mauvais est employé par le prélat Erico Kanga pour exprimer ses répulsions, face au resurgissement des souvenirs de son idylle avec Juliana Bella. Il souhaite continuer à honorer son serment. Cet emploi connote l'esprit fort du prélat qui ne succombe pas et se bat corps et âme pour respecter son serment et laisser derrière lui son passé. Le dernier énoncé (25c) par l'emploi de l'adjectif **sale** qui désigne ce qui est malpropre, vil, sordide, déshonnête, permet au policier, d'exprimer un dénigrement à l'endroit d'Éric Le Bon Samaritain qu'il considère comme un délinquant. Cette qualification traduit ici le mépris du policier à l'endroit du jeune homme.

I.3.2.2 Les adjectifs non axiologiques

Ils se caractérisent par le fait qu'ils n'expriment pas de valeur particulière. D'après Kerbrat Orecchioni, les non axiologiques : « impliquent une évaluation qualitative ou quantitative de l'objet dénoté par le substantif qu'ils déterminent, et dont l'utilisation se fonde à ce titre sur une double norme interne à l'objet support de la qualité et spécifique du locuteur¹⁸². » Ainsi, les non axiologiques expriment une valeur qualitative ou quantitative. Examinons son emploi dans notre corpus.

26a- Deux **grosses** larmes ruisselaient sur ses joues. (FDP : 29)

26b- Elle regarda Érico droit dans les yeux. Puis quelques secondes plus tard, deux **petites** larmes coulèrent le long de ses deux joues (FDP : 33)

26c- Deux **grosses** larmes sillonnaient ses joues. (FDP : 38)

L'emploi des adjectifs tels que : "**grosses**" et "**petites**" traduisent la quantité d'une chose. Le premier énoncé (26a) par l'utilisation du mot "**grosses**" qui désigne l'étendue d'une chose et donc sa circonférence, est employé ici pour exprimer l'immense peine que ressent Juliana Bella, qui se rend à peine compte qu'elle sera mère aussi jeune. Le second énoncé (26b) par l'usage du mot "**petites**" qui désigne ce qui est de taille réduite, qualifie la quantité de larme que verse Juliana Bella en face d'Erico, qui est paradoxalement inférieure à ce qu'elle verse lorsqu'elle est toute seule. Cet emploi connote la peur de la jeune fille de se faire rejeter par le père de son enfant. Le dernier énoncé (26c) par l'emploi de l'adjectif "**grosses**" qui qualifie les larmes que versent Juliana, qui exprime la tristesse indique ici le désir de soulagement en partageant ses peines.

¹⁸² Ibid.p97.

Illustrons cela en analysant la fréquence de ces adjectifs subjectifs.

Adjectifs subjectifs	Occurrences	Fréquences
Affectifs	47	11,14%
Axiologique mélioratifs	22	5,21%
Axiologique Péjoratifs	215	50,95%
Non axiologique	138	32,70
Total	422	100%

Tableau 6: Fréquence d'utilisation des adjectifs.

Observation

L'analyse de la fréquence d'utilisation des différents adjectifs subjectifs montrent que les adjectifs axiologiques péjoratifs, sont supérieurs avec 50,95% devant les non axiologique avec 32,70% les affectifs avec 11,14% et les mélioratifs avec 5,21%. Ceci se justifie par le fait que dans *Fils de Prélat* il y'a beaucoup plus de dénigration que d'appréciation. Cela connote la peine, la colère, le mépris et le ressentiment qu'expriment les personnages, et le désir de susciter la compassion de l'interlocuteur. Les non axiologiques traduisent une appréciation fortement subjective, puisqu'il y'a une implication des locuteurs qui précise la quantité et la qualité de leur sentiment. Les affectifs permettent d'exprimer les sentiments et viennent en avant dernier, ce qui indique une implication parfois cachées des locuteurs qui prennent des distances et n'expriment pas très ouvertement leur sentiment. L'emploi des axiologiques péjoratifs par rapport au non axiologique, affectifs et axiologique mélioratif désigne la tristesse et la peine que dégagent l'histoire et le désir de susciter de la pitié chez l'auditoire.

I.4 Les adverbes subjectifs

Les adverbes sont des mots invariables qui se joignent pour modifier un verbe, un adjectif, un autre adverbe ou tout un énoncé. Ainsi, nous nous intéresserons comme le propose Roberte Tomassone à ceux qui : « expriment une réaction émotive du locuteur. ¹⁸³ ». Dans *Fils de Prélat*. En linguistique, on distingue deux types d'adverbes : les référentiels et non référentiels.

¹⁸³ Roberte TOMASSONE, *Pour Enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 1996, p.317.

I.4.1 Les adverbess référentiels

Ce sont ceux qui se réfèrent à un élément du discours ou à une réalité extérieure identifiable. Ils expriment une information précise sur le lieu, le temps, la manière, la quantité ou la cause. Nous étudierons ici seuls ceux qui sont les plus expressifs dans *Fils de Prélat*, il s'agit ici du temps, de la manière, et la quantité.

I.4.1.1 Les adverbess de temps

Ils indiquent quand se déroulent une action, mais aussi pendant combien de temps et à quelle fréquence¹⁸⁴. Examinons son emploi dans notre corpus.

27a- Je t'ai déjà **maintes fois** dit que ton père est parti pour un très long voyage. (FDP : 46)

27b- Tu me dis **toujours** ça, maman. (FDP : 46)

27c- Ma mère me dit **toujours** qu'il est parti pour un long voyage. (FDP : 57)

L'emploi des adverbess de temps tels que : "**maintes fois**" et "**toujours**" fait figure d'insistance, et contribue à décrire un état émotionnel des personnages. Le premier énoncé (27a) par l'emploi de l'adverbe **maintes fois** qui désigne un acte fréquent ou une expression fréquente. Juliana Bella justifie fréquemment l'absence de son père. En affirmant qu'il est parti pour un long voyage. Derrière cette constance, se cache une incertitude. Le second énoncé (27b), par l'emploi de l'adverbe **toujours**, qui désigne, une éternité, permet d'exprimer ici le dépit car, Éric ne croit pas au dire de sa mère, il en a assez et voudrait voir son père. Cet emploi connote la peine qu'il ressent de recevoir encore et toujours cette réponse. Au dernier énoncé (27c) nous retrouvons la même inscription avec **toujours** qui dénote la persistance de la mère d'Éric. Elle est au pied au pied du mur. Cet usage dévoile le désespoir et la détresse de la mère d'Eric, qui se retrouve seule sans idée où se trouve le père de son enfant.

I.4.1.2 Les adverbess de manière

Ils indiquent comment se déroule une action. Examinons son emploi dans notre énoncé.

28a- Je compte le laisser **provisoirement** dans un orphelinat. (FDP : 42)

28b- La mère et le fils s'habillèrent **rapidement**. (FDP : 49)

28c- Ils embarquèrent à sept heures précises, arrivèrent à Yaoundé en fin de matinée et se dirigèrent **immédiatement** vers le centre de la ville, sur la place où le groupe médical de sœur Maria s'était installé pour recevoir les patients. (FDP : 49)

¹⁸⁴ Cité in : "Adverbess de temps I EF I France" <https://www.ef.fr/ressources-anglaise/grammaire-anglaise/adverbess-temps/>. Consulté le [24/05/23], à 13h02.

L'emploi des adverbes tels que : "**provisoirement**", "**rapidement**" et "**immédiatement**" déterminent la manière donc sont faites les choses. Le premier énoncé (28a) par l'emploi de l'adverbe **provisoirement** désigne la temporalité de l'acte. Juliana Bella enceinte et sous l'effet de la panique souhaite abandonner son fils de manière provisoire dans un orphelinat, afin de pouvoir être plus mature pour s'en occuper. Cet emploi connote la peur d'assumer ses responsabilités et décrit par cela l'immaturation dont fait preuve la jeune fille. Le second énoncé (28b) par l'emploi de l'adverbe **rapidement** qui désigne la vitesse de l'action, permet de décrire ici la promptitude dont font preuve Juliana et son fils. Cet emploi exprime une forme d'excitation. Juliana Bella est heureuse à l'idée de pouvoir retrouver son amour de jeunesse, d'ailleurs père de son fils. À l'énoncé (28c) l'adverbe **immédiatement**, tout comme, le précédent traduit la même joie et l'excitation qui pousse Juliana Bella à ne pas trainer pas.

I.4.1.3 Les adverbes de quantité

Ce sont des mots invariables qui donnent l'information sur la quantité. Ils apportent une nuance au sens d'un nom, d'un adjectif, d'un verbe ou d'un autre adverbe.¹⁸⁵ Étudions son emploi dans nos énoncés.

29a- Ce secret pesait lourd, **très** lourd sur ses épaules ! Son corps et son esprit étaient devenus **trop** légers, **trop** petits même pour pouvoir supporter ce lourd fardeau qui minait le moral. (FDP : 29)

29b- Comment peut-on être **aussi** cruel, **aussi** ingrat ? Se demandait-elle parfois. (FDP : 45)

29c- Chaque fois que tu demandes à voir ton père, je suis la **plus** malheureuse des femmes. (FDP : 49)

Par l'emploi des adverbes tels que : **très**, **trop**, **aussi** et **plus** il y'a modulation de l'expression des émotions. Le premier énoncé (29a) par l'usage des adverbes **très** qui désigne ce qui est au plus haut point. **Trop** qui désigne ce qui est extrême et à l'excès. Le narrateur décrit avec beaucoup d'exagération la souffrance de Juliana, qui toute seule ne peut supporter l'immense poids qui pèse sur ses épaules, cet usage suggère, une intentionnalité celle de toucher profondément le pathos du lecteur. Le second énoncé (29b) par l'emploi de l'adverbe **aussi** qui désigne l'égalité, permet d'effectuer dans ce cas une comparaison, qui témoigne du fort ressentiment que ressent Juliana à l'endroit d'Érico qui est parti sans laisser un seul mot. Elle le compare à un ingrat et un être cruel Cela connote ses regrets. Le dernier énoncé (29c) par l'emploi de l'adverbe **plus** qui désigne une comparaison superlative, permet à Juliana Bella d'effectuer une comparaison, elle considère sa souffrance comme la plus atroce

¹⁸⁵Cité in : <https://www.jerevise.fr/adverbe-quantite.html>. Consulté le [24/06/23], à 17h47.

car sa peine est immense, elle ne peut dire à son fils Éric où se trouve son père. Cet emploi évoque le mal être, et appelle à la compassion et la pitié du récepteur.

I.4.2 Les adverbess non référentiel

Ils ne renvoient à aucune réalité extérieure identifiable par rapport aux adverbess référentiels. Dans ce cas, on relève uniquement les adverbess modalisateurs et les adverbess discursifs, qui marquent le plus un état émotionnel.

I.4 .2.1 Les adverbess modalisateurs

Aussi appelés « adverbess de modalité », « adverbess de discours » ou « adverbe de phrase », ils nous renseignent sur l'attitude de la personne qui s'exprime par rapport à son propre discours. Les adverbess modalisateurs ajoutent une nuance de subjectivité à une phrase, indiquant le degré de certitude, de doute, de possibilité, de nécessité, de jugement, etc. Ils sont les marques par excellence de la modalisation.

30a- Je vais **certainement** passer ici vous voir tous les trois. (FDP : 73)

30b-Si c'était **vraiment** le cas nous aurions pu demander à changer de médecin. (FDP : 83)

30c- Penses-tu que la justice soit **vraiment** juste. (FDP : 87)

L'emploi des adverbess modalisateurs tels que : "**certainement**", "**vraiment**" expriment à des degrés diverses l'incertitude, la certitude, la possibilité. Le premier énoncé (30a) avec l'emploi de **certainement** qui désigne la certitude, permet au prélat Érico Kanga d'exprimer de la certitude quant à la visite qu'il fera. Le locuteur ici occupe une place énonciative puisqu'il assume son implication subjective. Le second énoncé (30b), avec l'emploi de **vraiment** qui désigne ce qui est vrai. Permet à Éric Le Bon Samaritain d'exprimer le doute quant aux affirmations de sa mère qui souhaite justifier leur départ précipité en donnant une raison incohérente. Ici le locuteur occupe une place énonciative puisqu'il exprime une incertitude et assume tout aussi son implication. Le dernier énoncé (30c) par l'emploi de cet adverbe, Éric s'interroge sur les valeurs morales de la justice. Par l'emploi de l'adverbe modal **vraiment** il émet des limites et des incertitudes quant à la fiabilité de la justice.

I.4.2.2 Les adverbes de relation

Ils sont des mots à double fonction syntaxique, susceptible d'être employé comme adverbe et comme conjonction. Ils permettent de modifier toute une proposition voire toute une phrase, en l'introduisant d'une certaine manière, au même titre qu'une conjonction de coordination. Voyons comment il est employé dans notre corpus.

31a- Si je comprends bien maman tu l'aimes **donc** vraiment ? (FDP : 81)

31b- Je ne serai **donc** plus avec toi. (FDP : 81)

31c- [...] si c'est fils c'est **aussi** le mien. (FDP : 85)

L'emploi des adverbes tels que **donc** et **aussi** expriment des appréciations subjectives diverses. L'énoncé (31a) avec l'emploi de l'adverbe de liaison **donc** désigne la marque de conclusion d'un raisonnement par son usage, Éric se questionne sur les sentiments que ressent sa mère à l'égard de son partenaire Joseph Mbappé. Ici, il y a expression d'une forme d'étonnement qu'exprime Éric. Derrière cela se cache la jalousie puisque sa mère n'avait jamais plus entretenue de relation amoureuse, elle lui consacrait tout son amour et son attention. Le second énoncé (31b) par l'emploi de **donc** qui exprime la conséquence. Juliana Bella justifie sa relation avec l'avocat par le fait qu'Éric plus tard aura sa famille et la laissera toute seule. Cela connote la peur de la solitude. Le dernier énoncé (31c) par l'emploi de **aussi** qui exprime la conséquence, permet à l'avocat Joseph Mbappé qui partage désormais la vie de la mère d'Éric de réclamer aussi la paternité de son enfant puisqu'il forme un couple. Cela dévoile son désir d'être impliqué dans la vie de famille.

Analysons sa fréquence d'emploi dans un tableau.

Adverbes subjectifs	Sous catégories	occurrences	Fréquences
Les adverbes référentiels	Adverbes de temps	39	3,81%
	Adverbes manière	432	42,19%
	Adverbes de quantité	252	24,61%
Les adverbes non référentiels	Adverbes modalisateurs	204	19,92%
	Adverbes de relation	97	9,47%
Total		1024	100%

Tableau 7: Fréquence d'utilisation des adverbes subjectifs

Observation

L'analyse des fréquences d'utilisation des différentes catégories d'adverbes subjectifs montre que les adverbes de manière sont les plus utilisés avec 42,19%, devant les adverbes de quantité 24, 61% , les adverbes modalisateurs 19, 92%, les adverbes de relation 9,47%, et les adverbes de temps 3,81%. Ainsi, nous voyons que l'adverbe de manière est le plus utilisé, cela dénote le désir des utilisateurs de décrire avec précision l'ethos des personnages en exprimant la manière dont les choses sont faites, cet emploi cache une intentionnalité celle de convaincre. L'adverbe de quantité témoigne de l'intensité de leur émotion , il est moins utilisé comparativement à l'adverbe de manière. L'adverbe modalisateur, marques formelles par excellence de la modalisation moins utilisée que les précédentes, aides à décrire les attitudes des locuteurs et à décrire leur personnalité. Les adverbes de relation et de temps qui viennent en dernier contribuent à exprimer l'ethos des personnages en décrivant le dépit, la conséquence etc. À cet effet nous pouvons conclure en disant que cet usage, témoigne de la forte implication des locuteurs et de leur forte adhésion dans leur énoncé.

II- LES VALEURS DES GLOSES MÉTA ÉNONCIATIVES ET MÉTA DISCURSIVES

Les gloses renvoient à des explications de quelques mots obscurs d'une langue par d'autres mots plus intelligibles¹⁸⁶. Elles se divisent en glose méta énonciative et méta discursive. Il s'agira ici d'étudier son emploi et les affects qu'ils expriment.

II.1 Les valeurs psychoaffectives des gloses méta-énonciatives

Ils concernent la manière de dire. À travers son emploi, le locuteur souhaite aboutir à un "dernier terme" qui soit meilleur que les précédents, au sens de plus synthétique et plus adéquat pour le propos. Analysons son emploi en discours.

32a- Seigneur, faites que pendant l'examen, je sois débarrassée de ces souffrances morales. *C'est tout ce que je vous demande, mon Dieu.* (FDP : 31)

32b- S'il s'en allait, le scandale serait encore plus grand et sa magnanimité remise en question. S'il allait rendre visite au malade ... *C'est-à-dire* à Juliana, il connaîtrait un jaillissement de souvenirs qui pourrait le détourner de sa vocation. (FDP : 69)

32c-Euh... Le problème était délicat. J'y avais déjà pensé et je voulais bien le faire. Mais, vous savez ... J'avais peur d'un scandale. Non seulement j'allais blesser mon fils en lui annonçant qu'il avait un père pas comme les autres, *c'est-à-dire* un évêque mais surtout j'avais peur de briser la vocation du cardinal. (FDP : 190)

¹⁸⁶ "definitions :glose, gloses – Dictionnaire de français Larousse"

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/glose/37197>. Consulté le [25/06/23], à 15h06.

Les énoncés (32a, 32b, 32c) expriment chacun une valeur d'emploi. Le premier énoncé (32a) où Juliana Bella effectue une prière produit un premier énoncé, avec des termes très francs et directs puis dans le second temps, elle reformule sa demande avec atténuation des propos. Par cet acte, elle manifeste son désir d'obtenir le minimum juste pour pouvoir composer son baccalauréat tout en sachant qu'il est temporaire. Nous sommes face d'un acte désespérer. Aux énoncés (32b, 32c) il y'a explication du sens à l'aide de l'adverbe **c'est-à-dire**, qui permet de rectifier le dire en apportant, un sens plus claire et plus pertinent. À l'énoncé (32b) le prélat Erico Kamga se retrouve face à ses démons du passé, lorsqu'il rencontre du jour au lendemain Juliana Bella, la fille avec laquelle il a entretenu une relation amoureuse, alors qu'il a donné sa vie à l'église et à Dieu, il est en lutte. Par cette reformulation, le narrateur décrit la panique et la crainte, qu'il ressent. Cet emploi, dévoile, le fait qu'on est toujours confronté aux actes du passé. Au dernier énoncé (32c) c'est autour de Juliana de rectifier sa manière dire en précisant que, si elle a caché à son fils, l'identité de son père, c'était parce qu'il n'avait pas, un papa comme les autres, car il était devenu un prélat et avait peur du scandale. Cet emploi connote la réserve et le désir de préserver l'image des hommes d'église.

II.2 Les valeurs psychoaffectives des gloses méta discursives

Elles concernent la valeur de son dire, elles ont une forme d'annotation ou un commentaire métalinguistique qui est ajouté à une phrase ou à un discours pour en clarifier la signification ou pour mettre en évidence une caractéristique particulière. Voyons comment cela est employé.

33a- Je ne te crois pas. *Tu voudrais me faire croire que tu ne connais pas la cause de cette mine d'enterrement que tu affiches ? Tu m'as habitué à plus de franchise Éric. Je croyais que j'étais ta confidente.* (FDP : 22)

33b-Ce n'était surtout pas un discours d'agrément, *mais un discours Moralisateur qui, à lui seul, décrit et met à nu les raisons de mon calme...* (FDP : 95)

33c- Si votre compréhension n'a pas le privilège d'agir promptement, ce n'est pas de ma faute. *Je voudrais pourtant vous faire comprendre qu'il ne sert à rien d'humilier un homme qui ne le mérite pas, quelle que soit sa classe sociale.* Même si la réaction de la victime vous paraît passive, ce n'est pas la une preuve nécessaire et suffisante d'une totale et assidue subordination ... Seul l'avenir nous le dira... (FDP : 95)

Ces différents emplois des gloses méta discursives dévoilent plusieurs affects. Nous voyons qu'à l'énoncé (33a) la locutrice Maria, sœur d'Érico Kamga dévalorise les propos de son frère pour assoir sa propre conception, cela est perceptible par cet extrait : « Je ne te crois pas »
« *Tu voudrais me faire croire que tu ne connais pas la cause de cette mine d'enterrement*

que tu affiches ? Tu m'as habitué à plus de franchise Éric. Je croyais que j'étais ta confidente » Cela connote le fort caractère de sa petite sœur et de la forte relation qui les lie. Aux énoncés (33b, 33c) le locuteur Alinos, jeune boy dans la maison de Juliana Bella, rejette les propos d'Éric Le Bon Samaritain pour revaloriser ses propos cela est perceptible par ces extraits : « Ce n'était surtout pas un discours d'agrément », « *mais un discours Moralisateur qui, à lui seul, décrit et met à nu les raisons de mon calme...* » Dans cette même continuité, il reprend même les propos de son jeune patron : « Si votre compréhension n'a pas le privilège d'agir promptement, ce n'est pas de ma faute. », « *Je voudrais pourtant vous faire comprendre qu'il ne sert à rien d'humilier un homme qui ne le mérite pas, quelle que soit sa classe sociale.* » ; Ces actions laissent découvrir la forte personnalité d'Alinos, et son désir de se faire respecter.

Analysons sa fréquence d'utilisation.

Les commentaires sur les dires	Occurrences	Fréquences
Les gloses méta énonciatives	11	45,83%
Les gloses méta discursives	13	54,17%
Total	24	100%

Tableau 8: Fréquence d'utilisation des gloses méta énonciative et méta discursive

Observation

L'emploi des gloses dans notre corpus est très minime. Néanmoins, les gloses méta discursives sont les plus utilisées. Cela témoigne d'un subtil désir celui de dévaloriser un premier dire pour en constituer un autre plus expressif de leur émotion. Cet emploi connote l'implication des locuteurs

III- STATISTIQUE D'ANALYSES DES FRÉQUENCES D'UTILISATION DES MARQUES FORMELLES DE LA MODALISATION

Cette statistique, nous permettra de pouvoir observer, quelle marque est la plus utilisée et nous tenterons t'expliquer la cause d'un tel emploi, pour pouvoir discerner plus facilement et efficacement la portée argumentative de la modalisation dans *Fils de Prélat*.

Les marques formelles de la modalisation	Occurrences	Fréquences
Substantifs	42	2,65%
Verbes	74	4,67%
Adjectifs	422	26,61
Adverbes	1024	64,56%
Les gloses méta énonciatives	11	0,69%
Les gloses méta discursives	13	0,82%
Total	1586	100%

Tableau 9: Statistique d'utilisation des marques formelles de la modalisation

Analyse des résultats

Tout choix expressif connote une intentionnalité. Toute inscription, toute description, a un but. C'est pour cela que, nous convenons avec Chaïm Perelman lorsqu'il affirme que : « L'orateur n'est évidemment pas un témoin ordinaire des caractéristiques de celui qu'il présente. Il va donc sélectionner et agencer des traits de façon à en faire des arguments et à jouer sur la sensibilité de l'auditoire.¹⁸⁷ » Ainsi, nous voyons que tout choix opéré par un locuteur, est empreinte d'une intentionnalité. Des lors que cache celui-ci ?

Nous constatons que les adverbes sont les plus employés avec 64,56%, devant Les adjectifs 26, 61%, les verbes 4,67%, les substantifs 2,65%, et les gloses (0,82% ; 0,69%).

Nous savons que les adverbes permettent de modifier les sens des mots (verbes, adjectifs, prépositions et autres adverbes). Ils ont la particularité de modifier l'intensité de l'expression d'une émotion. Ainsi, nous considérons que cet emploi conséquent des adverbes par rapport aux autres connote un désir de consistance, quant à l'expression de l'ethos des locuteurs, il y'a une forte implication constatée au travers de cet usage, ce qui permet par conséquent d'exprimer plus librement les affects tels que la tristesse, la souffrance, la peine, etc.

Les adjectifs sont utilisés pour exprimer une qualité d'un être, d'un objet, d'une chose ou d'une personne. Ici, ils sont employés pour décrire la personnalité des personnages leur ressentiment et peine. Son usage inférieur par rapport aux adverbes peut se justifier par le fait que son utilité est restreinte. Puisqu'il ne peut qu'exprimer un fait sans forte implication émotive par rapport aux adverbes. Néanmoins, c'est un outil tout aussi expressif des émotions des personnages.

¹⁸⁷ Chaïm PERELMAN, *Rhétoriques*, Bruxelles, Université de Bruxelles, 1989, p163.

Les verbes subjectifs qui permettent d'exprimer une disposition favorable ou défavorable, par leur usage, offre aux locuteurs une grande liberté puisqu'ils peuvent exprimer leur opinion, ce qu'ils perçoivent, etc. Sa fréquence dévoile le désir des locuteurs de brouiller leur implication dans l'énonciation.

Les substantifs servent à désigner une chose, un sentiment, une action, une personne. Mais nous voyons que par rapport aux autres marques, ils sont les moins utilisés. Cela connote la non implication des locuteurs, qui souhaitent dans certaines circonstances, brouiller leur position à l'égard de leur énoncer.

Les gloses méta énonciatives et méta discursives moins utilisées par rapport aux commentaires sur le dit, peut se justifier par le fait que les commentaires sur le dire, se limite à l'explicitation du sens d'un énoncé, et ne peut donc pas pleinement dévoiler l'ethos des personnages, à cause de sa très minime diversité.

Ce chapitre dédié à l'étude des valeurs affectives et évaluatives de la modalisation, nous a permis de voir que dans *Fils de Prélat* l'emploi de ces marques formelles (substantifs, verbes, adjectifs, adverbes et gloses) permettaient au locuteur, d'exprimer divers états émotionnels tels que la joie, la tristesse la douleur, la peur, l'incertitude etc. Cependant, ces émotions se trouvaient être particulièrement nuancés par la modification qu'apporte les adverbes de (manière et d'intensité). Ce qui permettait par conséquent au locuteur soit d'atténuer la portée de son propos, soit de les amplifier. Le locuteur par cet effet se présente comme maître de l'énoncé. Ainsi au travers de cette forte affectivité, il se forge une image de soi dans le but d'atteindre le récepteur.

CHAPITRE 4 :

ANALYSE DE LA PORTÉE ARGUMENTATIVE DES VALEURS AFFECTIVES ET APPRÉCIATIVES DE LA MODALISATION

Tout énoncé contient en son sein un message que veut faire passer le locuteur. Le message dans une énonciation sert à transmettre l'information, que souhaite communiquer le sujet parlant. Il peut être explicite ou implicite, formel ou informel, direct ou indirect, selon le contexte et la situation. Pour nous, les moyens mis en œuvre pour faciliter la compréhension et la transmission de cette information sont des éléments essentiels, puisqu'on recherche toujours de manière consciente ou inconsciente le meilleur moyen pour rallier son interlocuteur à sa cause.

C'est dans cette mesure que Gervais Mendo Ze soulignera le fait que : « le locuteur doit développer un certain nombre d'arguments et donner des exemples pour montrer le bien-fondé de son point de vue ; dénoncer une idée qu'il veut réfuter ou qu'il trouve sans fondement¹⁸⁸. » À cet effet, nous voyons que le locuteur pour convaincre son interlocuteur, doit poser ces meilleurs arguments avec exemple à l'appui pour pouvoir toujours l'auditoire.

L'argumentation comme le précise Gervais Mendo Ze :

[...] a trait au fait de justifier, de convaincre, de provoquer l'adhésion par un ensemble de procédés puisés dans les ressources du langage. Argumenter, c'est faire accepter par quelqu'un un point de vue qu'il ne partageait pas [...]. L'augmentation surtout avec le sens de persuader réalise une mutation attitudinale, intellectuelle ou idéologique. Pour opérer cette espèce de transformation, le texte argumentatif prend la forme d'une démonstration (pas au sens mathématique du terme) qui organise et relie un certain nombre d'éléments langagiers que le stylisticien a mission de repérer, d'apprécier, d'analyser et d'interpréter.¹⁸⁹

En d'autres termes pour argumenter dans le but de convaincre, le locuteur réunit un ensemble de procédés puisés dans les ressources du langage pour persuader son auditoire.

¹⁸⁸Gervais MENDO ZE, *Du Discours argumentatif au commentaire stylistique*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2013, p.16.

¹⁸⁹Ibid., p.4.

C'est ainsi que, par le biais des émotions (pathos) l'on peut dans le discours (logos) facilement rallier le lecteur à la cause que nous défendons. Mais il incombe cependant de choisir la meilleure manière, en réunissant un ensemble de procédés pour parvenir à ses fins. Pour cela, nous étudierons dans *Fils de Prélat* l'apport de la subjectivité (modalisation) dans le processus de persuasion du récepteur.

I- EXAMEN PRÉLIMINAIRE DU TEXTE

Il est une étape importante dans la compréhension et l'analyse du texte. Il sert à déterminer le contexte dans lequel le texte a été écrit, la nature du texte et l'auteur, le but et l'objectif du texte, ainsi que le public cible. Cette étape permet également de repérer les informations clés et les thèmes principaux du texte et de comprendre comment ces éléments s'articulent ensemble.

Selon Patrick Charaudeau :

Le sujet parlant[est confronté à] un certain nombre de problèmes qu'il lui faut résoudre pour échanger avec un autre, et que l'on peut décrire sous la forme d'une série de questions : comment entrer en contact avec l'autre ? Comment imposer sa personne de sujet parlant à l'autre ? Comment toucher l'autre ? Comment organiser la description du monde que l'on propose/impose à l'autre ?¹⁹⁰

À cet effet, le sujet parlant doit résoudre un certain nombre d'opération pour pouvoir convaincre l'autre. Par conséquent, nous verrons comment est résolue cette opération dans *Fils de Prélat*.

I.1- Analyse de la structure du texte

Le roman *Fils de Prélat* est un texte narratif qui se caractérise par un narrateur hétéro diégétique, car il n'est pas un personnage du texte. Néanmoins, la focalisation est zéro, il est omniprésent parce qu'il peut voir tout et sait tout sur ses personnages. Passons à l'analyse de la situation d'énonciation du texte.

I.1.1 Les déictiques de personnes

Nous étudierons, les marques explicites et implicites de la présence des locuteurs et du récepteur. Kerbrat Orecchioni à ce propos souligne le fait que les pronoms « je » « tu » sont

¹⁹⁰Patrick CHARAUDEAU, « Pathos et discours politique », in, *Émotions et Discours : L'Usage des passions dans la langue* [en ligne], Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p.53. Disponible sur internet : <https://books.openedition.org/pur/30418>. Consulté le [02/07/23], à 10h36.

de purs déictique par rapport à « il » qui est nécessaire mais non suffisant.¹⁹¹ Mais qui témoignent cependant de la présence de l'émetteur et du récepteur.

I.1.1.1 L'émetteur

Dans les domaines de la linguistique et de la communication, un émetteur ou destinataire est une personne ou une entité qui crée un message et souvent le conceptualise au moyen de signes linguistiques et le transmet ensuite à un récepteur ou destinataire par un canal.¹⁹²

Les traces de l'émetteur dans notre corpus sont perceptibles par les marques explicites tels que : je /j /moi /me/m/. Qui témoignent de l'implication émotionnelle des locuteurs. Nous avons l'emploi des modalisateurs qui témoignent des marques implicites. Cet emploi fréquent dans notre corpus témoigne d'une part de la prise de distance du locuteur qui souhaite couvrir son passage et son implication et d'autre part du désir de susciter de la pitié chez l'auditoire.

I.1.1.2 Le récepteur

Le récepteur en linguistique est la personne qui reçoit et décode le message, par opposition à l'émetteur. (C'est l'interlocuteur par rapport au locuteur ; on l'appelle aussi « auditeur » ou « destinataire ».)¹⁹³

Dans *Fils de Prélat* les marques du récepteur sont : tu / te/ t'/ vous/. Nous pouvons dire que le texte s'adresse à nous les individus de la société, qui avons une idée toute faite sur le célibat des prêtres et leur paternité, et à l'église catholique qui prône le célibat des prêtres et trouve scandaleuse qu'un prélat soit père.

I.1.2 Les déictiques spatiaux

Ils sont des petits mots ou morphèmes qui prennent sens en fonction du contexte. Dans notre corpus, la scène se déroule dans les espaces tels que : *le quartier d'Obala, Yaoundé, Ngaoundéré, Maroua, le lycée classique, l'église, la maison*. Certains d'entre eux sont chargés de connotations.

¹⁹¹Catherine KERBRAT ORECCHIONI, Op.cit., p.41.

¹⁹² Cité in : "Émetteur (communication)-Wikipédia"

[https://fr.m.wikipedia.org/wiki/%89metteur_\(communication\)](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/%89metteur_(communication)). Consulté le [26/07/23], à 12h24.

¹⁹³Cité in : "Définition : récepteur- Dictionnaire de français Larousse"

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9cepteur/66960>. Consulté le [26/07/23] à 12h46

- Le quartier Obala : qui désigne la partie d'une ville (Yaoundé) ayant une personnalité, une physionomie propre, une certaine unité. Dévoile ici le lieu où sévit la délinquance juvénile, il est à l'image de la jungle.
- Le lycée classique : qui désigne un établissement public, il désigne ici un lieu de rencontre entre les jeunes lycéens qui se lie d'amitié et d'amour : c'est le lieu par excellence de rencontre amoureuse et donc des amours de jeunesse.
- La maison : qui désigne un lieu d'habitat. Il suggère un lieu d'éducation et de surprotection parentale.

I.1.3 Les déictiques temporels

Ils peuvent marquer la coïncidence ou un décalage antérieur ou postérieur. Le locuteur ordonne la chronologie de son énoncé et l'impose à l'allocutaire. Dans notre énoncé nous avons les déictiques temporels tels que : *toujours, immédiatement, quatorze ans plus tard, cinq ans plus tard, maintes fois, souvent etc.*

- Toujours, dénote la constance du temps, mais connote ici, le dépit de l'attente.
- Souvent désigne l'insistance et la constance. Il désigne le dépit

I.1.4 Les personnages

Dans le récit, les personnages sont ceux qui nous font vivre les événements. C'est à travers leurs émotions, leurs actions, leurs caractéristiques, etc. que nous pouvons suivre le fil de l'histoire. Toutefois, les personnages n'ont pas la même importance.¹⁹⁴

- Érico Kamga ; cardinal, homme d'église qui a tout sacrifié pour servir Dieu, est un personnage qui a une personnalité sobre, c'est un homme de valeur pieuse.
- Juliana Bella : mère célibataire qui a tout consacré pour son fils, issu d'une relation de jeunesse. Elle se présente comme un être naïf, très solitaire, qui vit à l'ombre de son amour de jeunesse.
- Éric Le Bon Samaritain : enfant naturel à la recherche de son père, est un personnage très malheureux qui est en constante recherche de ses repères, de ses origines. Il se sent incomplet sans la présence de son père.
- Joseph Mbappé : célèbre avocat et fiancé de la mère d'Éric. Il est un personnage très brillant.

¹⁹⁴Cité in : <https://www.alloprof.qc.ca/fr/elevés/bv/francais/les-personnages-et-leur-s-role-s-f1057>. Consulté le [26/07/23], à 13h51.

- Le boy Alinos : un jeune travailleur plein de caractère et qui ne se laisse pas marcher dessus.
- Les policiers et les brigands : qui sont à l'image du bien qui combat le mal.

C'est dans cette atmosphère qu'est développé le thème de la paternité responsable des hommes d'église.

I.2 La thèse défendue

Dans cette histoire imaginée par l'auteur Camerounais un élément saute à l'œil. Car, on s'aperçoit que la relation qui a unie Érico Kamga et Juliana Bella et qui a aboutie à la naissance d'Éric Le Samaritain renvoie à l'amour de jeunesse. Ainsi il en ressort d'un tel choix un désir de préservation de l'image des hommes d'église. C'est ce que constate d'ailleurs le père Mazarin-Floribert Mavungu-ma-Nlandu qui écrira dans sa postface : « Le fait que Armand Claude Abanda ait situé avec justesse l'origine de cette paternité dans l'âge des amours de jeunesse et l'ait entretenue à dessein, en suspens jusque pratiquement à la fin de l'œuvre, comme surprenante présomption n'est pas simplement suggestif. Bien plus, il est révélateur d'une conviction et d'une ferme volonté à remettre en exergue en même temps la valeur, la dignité et aussi l'exigeante délicatesse de l'exercice l'accomplissement de la mission à laquelle le Maître Souverain appelle les pasteurs (bergers) de son troupeau.¹⁹⁵ » Ainsi, nous voyons que Armand Claude Abanda, ne cherche pas à acculer les hommes d'église, ni à mettre en doute la prélature.

Cependant, l'écrivain ne manque pas à ses devoirs en décrivant très "objectivement" la vie d'un enfant sans un père. En effet, dans cet ouvrage on dépeint la tristesse et le traumatisme qu'un enfant traverse lorsqu'il est sans père. Cela est perceptible dans cet extrait : « je me demandais seulement où est mon père. Au lycée, mes camarades aiment tant me parler de leur père. Et puis, ils me demandent souvent où est le mien.¹⁹⁶ » .Nous voyons par cela, qu'Éric est malheureux et se sent diminué par les questions de ses camarades. Dans cette continuité Éric demandera de l'aide pour le retrouver tout en exprimant sa tristesse, cela est visible par cet extrait : « tout ce que je veux, c'est retrouver mon père [...] Maman m'aime comme elle peut. Je suis toute sa raison de vivre. Tous ses efforts sont pour moi. Je sais tout cela Monseigneur, mais il me manque un seul petit détail, négligeable apparemment, mais d'une importance

¹⁹⁵ Armand Claude ABANDA, *Fils de Prêlat*, Yaoundé, Éditions, Clé, 2016, p.198.

¹⁹⁶Ibid. p.46

capital : PAPA¹⁹⁷. »Par cet extrait, Éric Le Bon Samaritain témoigne de sa reconnaissance envers les efforts de sa mère qui fait tout pour couvrir l'absence de son père, mais malgré cela il ressent un grand vide celui de l'absence de chaleur paternelle.

C'est pour cela que nous concluons en affirmant que la thèse que défend activement l'auteur est celle de : *la nécessité d'une paternité responsable des hommes d'église*, puisqu'il défend l'importance de la présence paternelle pour la bonne évolution de l'enfant et son épanouissement quelles que soient les obligations sacerdotales.

Dans cette continuité, nous nous intéresserons aux moyens mis en œuvre pour crédibiliser son univers de croyance.

II- MÉTHODE DE CRÉDIBILISATION DE L'UNIVERS DE CROYANCE DANS *FILS DE PRÉLAT* AU TRAVERS DE LA MODALISATION

L'univers de croyances, renvoie à un ensemble de convictions personnelles de valeurs, de normes de traditions et de principes qui guident notre façon de penser, de comprendre le monde et d'interagir avec les autres. À cet effet, tout énoncé sera empreinte de cette croyance. Dans cette mesure, Patrick Charaudeau affirmera que :

*C'est parce que les émotions se manifestent dans un sujet « à propos » de quelque chose, qu'il se figure, disions-nous, qu'elles peuvent être dites représentationnelles. La pitié ou la haine qui se manifeste chez un sujet n'est pas le simple résultat d'une pulsion, ne se mesure pas seulement à une sensation d'échauffement à une poussée d'adrénaline ; elle s'éprouve à la représentation d'un objet vers lequel tend le sujet ou qu'il cherche à combattre. Et comme ces connaissances sont relatives au sujet, aux informations qu'il a reçues, aux expériences qu'il a faites et aux valeurs qu'il leur attribue, on peut dire que les émotions ou les sentiments sont liés à des croyances.*¹⁹⁸

Ainsi, nous voyons que les émotions ou sentiments exprimés résultent d'une croyance.

Selon Patrick Charaudeau : « ces croyances s'appuient sur l'observation empirique de la pratique des échanges sociaux et fabriquent un discours de justification qui met en place un système de valeurs érigé en norme de référence. » À cet effet, nous voyons que les croyances émanent des expériences du sujet parlant.

¹⁹⁷Ibid. p.64.

¹⁹⁸Patrick CHARAUDEAU, « Pathos et discours politique », in, *Émotions et Discours : L'Usage des passions dans la langue* [en ligne], Rennes : Presses Universitaires de Rennes, 2008, p.50. Disponible sur internet : <https://books.openedition.org/pur/30418>. Consulté le [02/07/23], à 17h36.

Pour crédibiliser son univers de croyance, le locuteur doit également s'adapter à son public et à ses croyances préexistantes, il doit être capable de comprendre les attentes et les préférences de son interlocuteur ainsi que ses valeurs et ses motivations. En respectant ces éléments, le sujet parlant pourra ainsi établir une relation de confiance avec son interlocuteur et par cela faciliter la persuasion.

Par conséquent, pour atteindre un tel but tous les moyens possibles seront mis en œuvre pour d'abord crédibiliser l'univers de croyance, et ensuite influencer le récepteur. À cet effet, l'auteur peut se baser, sur des faits concrets et vérifiables pour étayer ses propos. Il peut aussi opter pour la manipulation de ce qui est commun à tous les mortels : des émotions et les sentiments pour toucher la sensibilité de l'auditoire.

Dès lors, dans le cadre de notre étude, nous porterons un intérêt particulier à la portée argumentative de la modalisation, puisqu'elle est plus mise en valeur dans *Fils de Prélat*. Nous étudierons ici, la capacité de la modalisation à soutenir ou renforcer la crédibilité de l'univers de croyance du locuteur et son fort impact dans le processus de persuasion.

La modalisation, est un procédé utilisé pour exprimer l'ethos des locuteurs à l'égard de ce qu'il énonce. À cet égard, à l'aide des modalisateurs, les locuteurs peuvent exprimer la peine, la joie, la tristesse, etc. Néanmoins, ces commentaires témoignent du degré d'implication des locuteurs qui par cela témoignent de leur subjectivité. C'est pour cela que, nous procéderons à l'étude des registres que dégage notre corpus.

II. ÉTUDE DES REGISTRES DANS *FILS DE PRÉLAT*

Selon Gervais Mendo Ze : « le registre désigne la tonalité générale d'un texte lié à des genres, à des procédés d'écriture (pitié ; joie ; angoisse ; etc.) ; il est créé par des éléments constitutifs du texte (thèmes ; champs lexicaux ; agencement des mots).¹⁹⁹ ». Ainsi, le registre renvoie à la tonalité d'un texte. Il renchérit en ajoutant que « les registres de langue reposent sur le principe de l'action et de la réaction. La réaction consiste dans l'effet produit sur le destinataire d'un message grâce à l'activation des procédés, considérés comme moyens d'expression suscitant l'éveil de la réplique subjective²⁰⁰. » À cet effet, au travers du registre de langue, nous étudierons l'action des registres et la réaction du récepteur.

¹⁹⁹Gervais MENDO ZE, *Du Discours argumentatif au commentaire stylistique*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2013, p.14.

²⁰⁰ Idem.

II.1.1 Action des registres sur l'énoncé.

Par l'utilisation de la modalisation, on peut exprimer divers sentiments qui témoignent de la subjectivité car par elle en à croire Kerbrat Orecchioni : « l'émetteur espère que la répulsion, l'enthousiasme ou l'apitoiement qu'il manifeste atteindront par ricochet le récepteur, et favoriseront son adhésion à l'interprétation qu'il propose des faits²⁰¹. » Ainsi, nous voyons que l'emploi de la subjectivité cache une intentionnalité : le désir de persuader et de convaincre son interlocuteur. À cet effet, nous étudierons les registres de notre corpus dans le but d'analyser son impact argumentatif.

II.1.1.1 Étude du registre lyrique

Le registre lyrique a pour but primordial d'émouvoir le récepteur. Il s'appuie sur l'expression des sentiments personnels et le registre des émotions comme la joie, le regret, la nostalgie, la tristesse etc.²⁰²C'est le registre des émotions pures. À cet effet, nous étudierons de prêt les divers sentiments majeurs qui se dégagent de notre corpus. Pour cela, nous procéderons à l'étude des champs lexicaux et des figures de style qui expriment ici des affects tels que la joie, l'amour, la pitié, la peur, la souffrance.

II.1.1.1.1 Analyse des champs lexicaux lyriques

Un champ lexical désigne un ensemble de noms, d'adjectifs et de verbes liés par leur sémantique, c'est-à-dire traitant d'un domaine commun. Ils peuvent être à valeur dénotative ou à valeur connotative.²⁰³Ainsi, nous étudierons les champs lexicaux qui témoignent des affects tels que : la joie, l'amour, la foi, la peur.

II.1.1.1.1.1 Le champ lexical de la joie

Il désigne un regroupement de mots qui expriment la satisfaction, le bonheur, l'enthousiasme l'euphorie. Dans notre énoncé il se manifeste au travers de ces groupes de mots : « *Heureusement (11 occurrences), le bonheur, joyeusement, folle de joie, gaiement, content, merveilleux, agréable, plus agréable.* » Ce champ lexical témoigne des relations affectueuses entre Erico Kamga et Juliana Bella.

²⁰¹Catherine KERBRAT ORECCHIONI, *L'Énonciation : de la Subjectivité dans le Langage*, Paris, Armand Colin, 1980, p.118.

²⁰² Cité in : "qu'est-ce que le registre lyrique en Français ?" <https://www.superprof.fr/blog/genre-lyre-romantique>. Consulté le [04/07/23], à 13h02.

²⁰³ Cité in : <https://fr.wikipedia.org/wiki/champs-lexicaux/>. Consulté le [04/07/23], à 15h 26.

II.1.1.1.1.2. Le champ lexical de l'amour

Il désigne un ensemble de mots qui expriment des sentiments et des attitudes affectueuses, amoureuses, romantiques ou passionnées. Dans notre énoncé, il se manifeste par cet ensemble : « *baiser amical, l'embrassa tendrement, forte émotion, amour sincère, je t'aime, chaleureusement, très affectueux baiser, amoureuse.* » le sentiment d'amour ici témoigne de la chaleur et de la sympathie qui unissent les êtres et les fortifient dans les épreuves.

II.1.1.1.1.3 Le champ lexical de la foi et de Dieu

Il désigne un ensemble de mots qui expriment la confiance, la croyance, la religion, la spiritualité et l'espoir. Il se caractérise ici par l'emploi des mots tels que : « *évêque, prêtre, grande mission, prêcher, l'évangile, monseigneur, une foi solide, inébranlable, jour de l'assomption, le bon samaritain, pour Dieu, service de Dieu, bon cœur.* » Ce champ lexical, témoigne de la relation entre le Dieu souverain et les hommes.

L'emploi de ces champs lexicaux, met en évidence, la relation qui unie les êtres entre eux, par l'amour, qui est à l'image de Dieu.

II.1.1.1.2 Analyse des figures de style

Selon Wikipédia, Elles sont des procédés d'écriture qui s'écartent de l'usage ordinaire de la langue et donne une expressivité particulière au propos.²⁰⁴ Dans notre énoncé, nous étudierons ceux qui permettent d'exprimer le lyrisme. Soient les énoncés suivants :

34a-Je serais la fille la plus heureuse du monde. (FDP : 35)

34b-Un visage qui respirait le bonheur, malgré l'absence de tendresse paternelle. (FDP : 49)

Chacun de ces énoncés témoignent d'une expressivité. À l'énoncé (34a) le narrateur emploie la figure de style qui est *l'hyperbole*, qui désigne une figure d'exagération, qui permet à Aïcha, d'exprimer son excitation débordante. Cet usage dévoile une forte implication du locuteur. Dans l'énoncé (34b) le narrateur utilise *l'oxymore* qui désigne une association de mots de sens contraires : permet au narrateur de présenter deux contrastes opposés. Il décrit un jeune enfant privé de l'amour paternel mais qui respire le bonheur : deux idées contraires

²⁰⁴ Cité in : Dictionnaire Français, https://play.google.com/store/apps/details?id=livio.pack.lan.fr_FR, consulté le [04/07/23] à 17h30.

qui s'entrechoquent. Cet emploi suggère un tiraillement intérieur. Le jeune Éric est heureux au côté de sa mère mais de fois il ressent un grand vide.

II.1.1.2 Étude du registre pathétique

Le registre pathétique a pour but d'inspirer au lecteur des émotions tristes et fortes. Le phénomène recherché est celui de la compassion. Il emploie alors le champ lexical de la souffrance, du désespoir, de l'affectivité et met en avant des figures de style comme la métaphore, la comparaison et l'hyperbole.²⁰⁵

II.1.1.2.1 Analyse des champs lexicaux pathétiques

Ils désignent un ensemble de mots qui éveillent la pitié, la tristesse, la douleur, le regret, les lamentations, le désespoir, la peine ou le malheur.

II.1.1.2.1.1 Le champ lexical de la souffrance

Il se compose de mots qui évoquent la douleur physique ou morale. Il se manifeste ici par les mots tels que : « *désespérément, évènement douloureux, péniblement, lourd silence, très douloureux, amèrement, anxieuse, douloureux, torture atroce, se tordit de douleur, trop souffert, fatalement ; affreusement, horreur, pas de clémence, gémissement sourd, violemment, etc.* » Ce champ lexical témoigne, de la forte émotion triste que dégage le texte.

II.1.1.2.1.2 Le champ lexical de la peine

Il se compose de mots qui évoquent la tristesse le chagrin ou le deuil. Il se caractérise dans notre énoncé ces groupes de mots : « *profonde amertume ,déboussolé , si triste , désagréablement , froidement , malheureusement , bouleversé , avec peine , complètement bouleversé , absence de tendresse paternelle , pauvre Éric, pauvre Juliana , plus malheureux , profond chagrin , profonde et visible émotion , je pleure pour rien , profondément choquante , pauvre mère , je regrette , trop malheureux , inspirait la pitié ,trop maigri , au revoir mon fils , les larmes aux yeux .* » Cet assemblage témoigne du désir de susciter de la compassion.

II.1.1.2.1.3 Le champs lexical de la peur

Il se compose des mots qui évoquent l'angoisse, la terreur ou l'inquiétude, il se manifeste dans notre énoncé par les mots tels que : « *je crains (2 occurrences), une peur particulière,*

²⁰⁵ Cité in : <https://www.schoolmouv.fr/registres-litteraires/pathetique-3/registre-litteraire>. Consulté le [06/07/23], à 15h

timidement, craignit, je n'ai pas de courage, effroyablement. » Nous voyons qu'à part la tristesse et la peine il y'a un sentiment peur qui plane.

II.1.1.2.2 Analyse des figures de style

Nous étudierons ici les procédés d'écriture qui témoignent qui relève du caractère pathétique. Soient les énoncés suivants

35a-Je l'aiderais *comme* je peux aider n'importe quel jeune. (FDP : 192)

35b- Je l'aime *comme* j'aime tous les enfants de Dieu. (FDP : 192)

Les énoncés suivants expriment à des degrés divers des émotions fortement tristes. Aux énoncés (35a, 35b) il y'a utilisation de la figure de comparaison. Ici le cardinal Érico Kamga face à ses obligations sacerdotales ne peut assumer son rôle de père naturel, alors il préfère rester un père spirituel, au détriment du fort impact que ce choix peut avoir dans la vie du jeune homme à la recherche de ses repères.

Observation

Le registre lyrique, qui ici est perceptible par : la joie, l'amour et la foi, sont les moins employés dans notre corpus par rapport au registre pathétique qui est plus récurrent. Un tel choix subjectif peut se justifier par le fait que l'auteur souhaite susciter de la pitié chez le récepteur, pour changer la vision qu'on n'a sur la paternité des hommes d'églises et pour d'une autre manière, assez subtile fustiger les conventions de l'Église catholique romaine, qui prône le célibat des prêtres et donc rejette toute paternité des hommes d'églises.

II.1.2 Réaction du récepteur

L'émotion que suscite le texte peut avoir des effets contre-productif sur le récepteur. À cet effet, Patrick Charaudeau affirmera que :

Des mots tels que « colère », « horreur », « angoisse », « indignation », etc. désignent des états émotionnels mais ne provoquent pas nécessairement de l'émotion. Il peut même se faire que leur emploi ait un effet contre-productif : expliciter un état émotionnel pourrait être interprété comme un faux-semblant, car comme on le dit dans certaines cultures : « l'émotion vraie se ressent, mais ne se dit pas ». D'autres mots comme « victime », « assassinat », « crime », « massacre », des images de sang de destruction, d'inondation, d'écroulement qui ont partie liée avec les drames du monde, des exclamations (ah ! oh ! hélas !)

*Sont susceptibles d'exprimer ou d'engendrer des peurs, des souffrances, de l'horreur, mais sont seulement « susceptibles ».*²⁰⁶

Ainsi, nous voyons par-là que les émotions que suscite un texte, sont susceptibles de toucher le récepteur.

Dans la même lancée, Albert Halsall prend à témoin Aristote qui déclare que « l'on ne rend pas les jugements de la même façon selon que l'on ressent peine ou plaisir, amitié ou haine²⁰⁷ ». À cet effet, nous voyons que la réaction d'un récepteur varie de l'un à l'autre. Dans ce cas de figure, nous procéderons à l'étude de la pathémisation.

II.1.2.1 La pathémisation dans *Fils de Prélat*

La pathémisation désigne le processus discursif par lequel l'émotion peut être mise en place. Il s'agit de traiter celle-ci comme un effet visé (ou supposé), sans jamais avoir de garantie sur l'effet produit ; cette notion est à la croisée de la rhétorique et de l'analyse interactionnelle. L'idée est qu'il est impossible de construire un objet de discours sans architecturer simultanément une attitude émotionnelle vis-à-vis de cet objet.²⁰⁸ Elle est une technique argumentative, qui consiste à utiliser des émotions pour persuader le destinataire de l'argument.

Dans ce contexte, l'auteur a opté pour l'utilisation de la modalisation, à cet effet, il construit à l'aide de cela un registre pathétique, l'effet visé étant de susciter de la pitié et de la compassion chez l'auditoire.

Nous justifions nos propos par le fait que le registre pathétique, plus récurrent et plus expressif dans ce contexte permet de crédibiliser son univers de croyance, puisqu'il décrit avec beaucoup d'émotions ceux à quoi sont confrontés ces jeunes enfants en générales sans l'autorité d'un père et donc sans véritable racine. Ce récit est pour eux un miroir qui reflète à suffisance leur souffrance et leur peine, et qui témoigne de l'importance de la présence parentale (père et mère) pour la bonne évolution d'un enfant. Cependant, lorsque le destin

²⁰⁶Patrick CHARAUDEAU, Op.cit., p. 51.

²⁰⁷ Albert HALSALL, *L'Art de convaincre, le récit pragmatique, rhétorique, idéologie, propagande*, l'Université du Michigan, Paratexe, 1988, p.188.

²⁰⁸ "Pathémisation des pulsions chez Tracey Emin-Institut Français de psychanalyse" <https://institutfrancaisdepsychanalyse.com/pathemisation-des-pulsions-chez-tracey-emin/>. Consulté le [07/07/23], à 12h26.

vous joue des tours et vous donne pour père un prélat, qui ne peut assumer ses devoirs de père, au profit de ses charges sacerdotales que faire ? À cette interrogation Armand Claude Abanda qui par l'emploi dominant d'adverbes d'intensités, préfère ne pas donner une réponse directe, mais néanmoins il nous propose un aperçu de ce que peut créer une telle absence, dans la vie d'un enfant bien que ce soit suffisamment justifié par le serment de célibat des prélats. Cela est perceptible par l'emploi de : « **si triste** (FDP : 22), **trop douloureuses**(FDP :178), **très douloureuse** (FDP : 177), **trop malheureux**(FDP : 173) **trop souffert** (FDP : 192), etc. » Ces échantillons, qui témoignent du tourment, de la douleur, semblent battre en brèche toutes les convictions sur les devoirs d'un prélat, père d'un enfant. Puisque, ce serait abandonner ses devoirs parentaux et livrer un enfant innocent, d'ailleurs à l'image de Dieu à une souffrance psychologique et physique. Un tel sacrifice mérite-t-il notre soutien ?

Des lors, l'auteur souhaite qu'on ait de la compassion et qu'on s'allie à la cause, qu'il défend. Nous pouvons conclure en disant que c'est un véritable succès, puisqu'on n'a l'impression que ce récit nous interpelle en tant que jeunes aujourd'hui et parents de demain d'agir, pour l'équilibre et le bien-être de nos enfants dans le futur, mais surtout de savoir placer nos obligations familiaux avant toute chose, puisqu'il s'agit toujours de l'œuvre de Dieu. Ce qui nous amène, à nous demander, si ce n'est pas la raison, pour laquelle, l'auteur décide d'unir père et fils à la fin de l'histoire. Quoi qu'il en soit nous retiendrons que l'auteur, nous a persuadés de la nécessité pour les hommes d'églises d'assumer leur paternité.

Ce message bien que s'adressant en particulier aux hommes d'église interpelle tout le monde. L'auteur défend ici les valeurs morales tels que : l'union, le lien sacré de la famille, l'abstinence chez les jeunes, ou la contraception. Tout en respectant le serment des prélats et les valeurs chrétiennes. Il souhaite changer l'appréciation que nous avons de la paternité des hommes d'églises (trop sévère) et appel à la tolérance. Tout en interpellant l'Église catholique romaine sur le célibat des prêtres.

Dans ce chapitre dédié à l'étude de la portée argumentative de la modalisation dans *Fils de prélat*. Il en ressort qu'un bon emploi des outils de la langue pour exprimer sa subjectivité peut être porteur de forte signification. Dans notre contexte l'emploi de l'adverbe est plus mis en avant par rapport aux autres (noms, verbes, adjectifs) et est utilisé pour amplifier l'expression des émotions qu'expriment les locuteurs. Cet emploi dans ce cas particulier contribue au fort sémantisme des expressions des sentiments des sujets parlants. Armand

Claude Abanda semble d'ailleurs avoir tout misé sur les affects que suscitent les modalisateurs pour plus facilement convaincre le récepteur.

CONCLUSION

Au cours de cette seconde partie intitulée *Analyse des valeurs affectives et appréciatives de la modalisation et de sa portée argumentative dans Fils de prélat*, nous avons présenté d'une part les diverses valeurs affectives et appréciatives, attachées à la modalisation et d'autre part présenté son fort impact sur l'interlocuteur. Nous avons conclu que par l'emploi des modalisateurs il avait expression de : la tristesse, la joie, la peine, la peur, etc. des locuteurs. Nous avons constaté qu'à travers cela, il y avait crédibilisation de l'univers de croyance, ce qui contribuait à susciter chez l'auditoire de la pitié et de compassion. Ainsi, la modalisation se présente comme un instrument qui permet de construire un fort argumentaire adapté, à une circonstance pour rallier le lecteur à la cause qu'il défend. Puisqu'il a la capacité de toucher la sensibilité des récepteurs.



CONCLUSION GÉNÉRALE

En somme, le présent mémoire intitulé *Étude de la modalisation dans fils de prélat de l'auteur camerounais Armand Claude Abanda* avait pour objet d'étude la modalisation. Cette attention portée tout particulièrement sur ce phénomène naît d'un constat, celui de l'emploi fréquent des modalisateurs, qui sont des procédés linguistiques (morphologique, lexicale, syntaxique et même intonatif) par lesquels, les locuteurs dévoilent leurs états émotionnels tout au long de notre corpus, ce qui témoignait de l'implication des locuteurs dans l'énoncé et donc de leurs subjectivités. Par conséquent, nous avons posé comme problème de recherche celui de la portée argumentative de la modalisation, pour comprendre ce que connotent un tel emploi et son impact, quant au but recherché par l'auteur au travers de l'œuvre *Fils de Prélat*. C'est ainsi que nous avons posé, un certain nombre de questions pour pouvoir expliquer un tel choix subjectif, telles que : Qu'est ce qui caractérise spécifiquement, le phénomène de modalisation dans l'énonciation ? Car nous voulions, sortir du flou interprétatif que connaît, cette étude en linguistique contemporaine. Dans cette même visée, nous avons posé comme seconde question par quelles marques formelles pourrions-nous identifier la modalisation dans *Fils de Prélat* ? Car, nous voulions écarter certains marqueurs, qui ne correspondaient pas au concept, tels que les modalités énonciatives qui sont constituées des divers types de phrases telles que : (les assertives, les exclamatives, les interrogatives, les injonctives et les adverbes énonciatives). À cet égard, nous nous sommes demandé de quelles manières rendaient-elles compte de l'émotion des locuteurs ? Pour pouvoir faire ressortir, l'usage personnel de la langue dans *Fils de Prélat*, et enfin s'intéresser à la visée pragmatique du discours.

Partant de cela, nous avons émis un certain nombre d'hypothèses pour avoir une idée, sur ce que doit approximativement correspondre notre recherche. Ainsi, nous avons posé comme hypothèses :

Hypothèse 1 : La modalisation, se caractériserait dans l'énonciation par un dédoublement énonciatif au cours duquel le locuteur effectuerait un commentaire réflexif à l'égard de son énoncé. *Hypothèse 2* : Elle aurait pour marques formelles les modalisateurs qui témoignent des attitudes modales. *Hypothèse 3* : Elle rendrait compte de l'ethos des personnages en exprimant les sentiments tels que : la tristesse qui désigne un état de dépression morale causé par quelques événements fâcheux, la peine qui désigne une souffrance physique ou morale, le courage, qui désigne un acte de bravoure et de vaillance, etc. *Hypothèse 4* : cet usage qui susciterait de la pitié chez l'auditoire, permettrait de crédibiliser l'univers de croyance, et d'avoir un fort impact dans l'influence du pathos.

Dans le cadre de nos analyses, nous avons convoqué la stylistique de l'expression de Charles Bally, qui a la particularité d'étudier les caractères affectifs des faits d'expression, et les moyens mis en œuvre par la langue pour les produire. Toutefois, dans une visée évolutive nous avons employé la démarche d'Anna Jaubert qui est une étude connexe aux travaux de Charles Bally, et qui a l'avantage d'étudier la visée pragmatique du discours. Elle nous propose une démarche en trois temps. Lors du premier temps il s'agissait d'étudier la valeur expressive, pour voir comment les locuteurs puisent dans le stock de langue dans le but de communiquer. Lors du second temps, il s'agissait d'étudier l'empreinte des locuteurs (style personnel). Lors du dernier temps il s'agissait d'analyser la visée pragmatique du discours.

À cet effet, nous avons pu établir un plan en deux parties : la première partie intitulée : *Étude des caractéristiques de la modalisation dans l'énonciation*, où il était question de présenter les généralités sur la subjectivité et de faire une étude spécifique sur la modalisation a été subdivisée en deux chapitres. Le premier chapitre portant sur l'énonciation et la subjectivité était réservé aux généralités sur la subjectivité. Le second traitant de la précision terminologique sur la modalisation était quant à lui réservé à l'étude spécifique de la modalisation. La deuxième partie intitulée : *Analyse des valeurs affectives et appréciatives de la modalisation et de sa portée argumentative dans Fils de Prélat* a porté un intérêt particulier sur les valeurs affectives de la modalisation et de leur portée argumentative. Pour cela elle a été subdivisée en deux chapitres. Le premier portant sur l'étude des valeurs affectives et appréciatives de la modalisation, et le second sur l'analyse de la portée argumentative des valeurs affectives et appréciatives des marques formelles de la modalisation.

Pour mener à bien notre étude nous avons dû nous situer parmi les multiples approches de la modalisation. À cet effet, nous avons tout d'abord présenté les différentes conceptions de manière non exhaustive du concept. C'est ainsi que, nous avons par exemple parlé d'Aristote et la logique modale et son quaterne restreint : nécessité, possibilité, impossibilité et contingent. Dans cette continuité nous avons vu que Charles Bally et Jean Louis Gardies qui subordonnaient la modalité à la modalisation. Patrick Charaudeau et Robert Vion, qui quant à eux étaient comptés parmi les figures majeures qui ont étudiés la modalisation, nous proposaient chacun une perspective d'analyse du concept.

Pour Patrick Charaudeau la modalisation est le pivot de l'énonciation, car elle permet d'explicitier ce que sont les positions du sujet parlant par rapport à son interlocuteur, à lui-même et à son propos. Mais nous avons souligné le fait qu'il privilégiait surtout l'analyse des modalités énonciatives dans la modalisation. Et qu'il appréhendait les modalités élocutives

loc< loc, alors même que dans sa définition, il les associait à la relation que le locuteur entretient vis-à-vis de son propos. Quant à Robert Vion la modalisation est perçue comme un dédoublement énonciatif, au cours duquel le locuteur effectue un commentaire sur le dit et sur le dire, cette définition permet d'éliminer les conceptions trop extensives de la modalisation. Toutefois, bien que Michèle Monte reconnaisse les travaux de Robert Vion comme les plus avancés, il contestera néanmoins la séparation radicale opérée entre les marqueurs de subjectivité tels que : *je ne doute pas que, il est certain que* qu'il effectuera.

Malgré cela, notre étude se fonde sur le modèle d'analyse de Robert Vion, grâce à quoi nous avons pu établir une différence significative entre le phénomène de modalisation et la modalité. Car sa conception à l'avantage de proposer une distinction plus claire entre la modalité et la modalisation, et contribue à donner à la modalisation un champ d'étude plus concret indépendamment de la modalité.

Par conséquent, ce modèle d'analyse que nous avons utilisé nous a permis notamment, de sortir des typologies classiques qui ne répondaient pas au critère de double énonciation. Pour cela, nous nous sommes intéressés aux trois catégories de dimension de regard : les commentaires sur le dit et les gloses méta énonciatives et méta discursives (commentaires sur le dire). Ce qui nous a permis de dépouiller notre corpus, tout en classifiant intelligemment les items.

Parvenue au terme de notre étude, partant de tout cela nous pouvons conclure en affirmant que nos hypothèses de départ se vérifient presque toutes au regard des recherches effectuées. Puisque nous avons pu déterminer que la modalisation était un phénomène occasionnel qui permettait au locuteur d'effectuer un commentaire réflexif à l'égard de son énoncé. Nous l'avons vu, en prenant appui sur l'analyse de Robert Vion, comment un énoncé simple, pouvait se trouver transformé par un modalisateur tel que (certainement), cet emploi qui permettait d'exprimer la certitude témoignait de l'implication du locuteur à l'égard de son propre énoncé. En dehors de cela, nous avons vu que les gloses, étaient la forme par excellence du dédoublement énonciatif au cours duquel le locuteur explicitait le sens de son énoncé

Ensuite, les marques formelles de modalisation s'avèrent être les modalisateurs, qui ont l'avantage de ne pas se limiter aux expressions logiques et peuvent s'étendre plus loin et explorer les attitudes modales. En plus de cela, s'ajoutaient les gloses méta énonciatives et méta discursives. Nous avons apporté un plus quant aux marques formelles couramment utilisées par Robert Vion, bien qu'il ne les excluait pas, cependant nous avons constaté qu'il ne les utilisait pas. C'est ainsi que nous avons exploré les marques mises à l'ombre telles que : les

adjectifs, les verbes, les substantifs subjectifs et avons remarqué qu'ils contribuaient très efficacement au dédoublement énonciatif du locuteur.

Nous avons vu tout aussi que les modalisateurs permettaient au locuteur d'exprimer divers états émotionnels tels que la joie qui désigne un sentiment de bonheur, de satisfaction peu récurrente, par rapport aux expressions, de la peine, la tristesse, la douleur, plus récurrents. Cet emploi témoignait du désir du locuteur de susciter à tout prix de la compassion chez l'auditoire, puisque l'expression des états émotionnels tels que la tristesse, la peine se trouvait fortement amplifiée à l'aide des adverbes d'intensité supérieurs tels que (très, trop)

Au travers de cet usage, nous avons vu que cela permettait de construire un registre pathétique et lyrique, dont l'action était de crédibiliser l'univers de croyance et de toucher le lecteur, afin de le faire réagir. Toutefois, avant de nous prononcer nous avons tenu à préciser que l'effet visé pouvait être contraire comme le souligne Dominique Maingueneau. Néanmoins dans ce cas de figure nous avons affirmé que l'objectif visé était atteint puisque, cet ensemble d'élément mis à l'œuvre par l'auteur pour crédibiliser son univers de croyance et pour toucher le récepteur, ne laissaient aucune chance, à n'importe quel esprit, de rester stoïque, face à la situation décrite, celle ici de l'absence paternelle.

Des lors, il apparaît au terme de cette étude sur la modalisation dans *Fils de Prélat*, le constat selon lequel le phénomène de modalisation, qui permet d'effectuer un commentaire à l'aide des modalisateurs et des glose méta énonciatives et méta discursives, contribue tout d'abord à donner au locuteur l'image d'un sujet qui n'est pas dominé par l'exercice du langage, puisqu'il peut commenter librement son dit et son dire. Ensuite, la modalisation se présente comme un moyen subjectif, qui peut contribuer très significativement dans l'élaboration d'un logos qui vise obsessionnellement à toucher l'auditoire au travers du pathos.

Nous tenons cependant à préciser que pour convaincre l'auditoire, plusieurs moyens sont mis en œuvre. Ainsi, il s'agissait pour nous ici, de déterminer l'apport de la modalisation dans ce processus argumentatif.

À cet effet, nous concluons cette étude, en affirmant qu'elle s'avère être d'une grande importance dans le processus de persuasion, élaboré pour convaincre le récepteur. Puisqu'elle est capable dans des situations précise de transcender n'importe quelles barrières pour atteindre l'auditoire. Cela peut s'expliquer par le fait qu'elle manipule les émotions, qui sont propres à tous les êtres vivants.

BIBLIOGRAPHIE

I- SUPPORT DE CORPUS

ABANDA Claude Armand, *Fils de Prélat*, Yaoundé, Éditions Clé, 2016, 202p.

II- OUVRAGES

II.1- Ouvrages généraux

ARISTOTE, *De l'Interprétation*, organon, trad. et notes par, Jules Tricot, Paris : Vrin, 1936, 31p.

ARISTOTE, *Premiers analytiques*, organon3, trad. Et notes par, Jules Tricot, Paris : Brin, 1983, 380p.

ARRIVÉ Michel, GADET Françoise et GALMICHE Michel, *La Grammaire d'aujourd'hui : Guide alphabétique de linguistique française*, Paris, Flammarion, 1986, 720 p.

BALLY Charles, *Linguistique générale et linguistique française*, Paris, Leroux, 1932,411p.

BALLY Charles, *Linguistique générale et linguistique française*, Berne, Francke, A.G. Verlag, 4^e éd., 1965, 442p.

BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale I*, Paris, Gallimard, 1966, 357p.

BENVENISTE Émile, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard, 1974,288p.

CHARAUDEAU Patrick, *Grammaire du sens et de l'expression*, Paris, Hachette, 1992, 927p.

CUREA Anamaria, *L'Expressivité linguistique, un objet problématique dans la théorie de Charles Bally*, Paris, Congrès Mondial de Linguistique Française, 2008, 96p.

DETRIE Catherine, SIBLOT Paul et VERINE Bertrand, *Termes et concepts pour l'analyse du discours. Une Approche praxématique*. Paris, Champion, 2001, 431p.

HALSALL Albert, *L'Art de convaincre, le récit pragmatique, rhétorique, idéologie, propagande*, L'Université du Michigan, Paratexte, 1988, 436p.

- GARDIES Jean-Louis, *Essai sur la logique des modalités*, Paris, P.U.F., 1979, 240p.
- LE QUERLER Nicole, *Typologies des modalités*, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1996, 159 p.
- LEE WHORF Benjamin, *Linguistique et anthropologie*, Paris, Denoël, 1969, 232p.
- MAINGUENEAU Dominique, *Le Contexte de l'œuvre littéraire énonciation écrivain société*, Paris, Dunod, 1993, 196p.
- MAINGUENEAU Dominique, *Les Termes clés de l'analyse du discours*, Paris, Seuil, 1996, 94p.
- MENDO ZE Gervais, *Du Discours argumentatif au commentaire stylistique*, Yaoundé, Presses Universitaires d'Afrique, 2013, 172p.
- POTTIER Bernard, *Sémantique générale*, Paris, P.U.F., 1992, 240p.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F., (2^e éd), 1994, 646p.
- RIEGEL Martin, PELLAT Jean-Christophe et RIOUL René, *Grammaire méthodique du français*, Paris, P.U.F., (4^e éd), 2009, 672p.
- SCHOTT-BOURGET Véronique, *Approche de la linguistique*, Paris, Nathan, 1994, 128p.
- TOMASSONE Roberte, *Pour Enseigner la grammaire*, Paris, Delagrave, 1996, 317p.
- VION Robert, *La Communication verbale : Analyse des interactions*, Paris, Hachette, 1992, 302p.
- WILMET Marc, *Grammaire critique du français*, Paris, Hachette, 1997, 670p.

II.2- Ouvrages théoriques

- BALLY Charles, *Traité des stylistique française*, L'Université du Wisconsin- Madison, C. Winter, 1909, 264p.
- BALLY Charles, *Traité de stylistique française*, Paris, Klincksieck, 1951, 331p.
- BALLY Charles, *Précis de stylistique*, Genève, Eggimann, 1905, 183p.

DUCROT Oswald, *Le Dire et le dit*. Paris, Minuit, 1984, 240p.

DUCROT Oswald, *Logique, structure, énonciation*, Paris, Minuit, 1989, 192p.

KERBRAT ORECCHIONI Catherine, *L'Énonciation : De la Subjectivité dans le langage*, Paris, Armand Colin, 1980, 290 p.

MAINGUENEAU Dominique, *Éléments de linguistique pour le texte littéraire*, Paris, Dunod, 1993, 216 p

MAINGUENEAU Dominique, *Analyser les textes de communication*, Paris, Dunod, 1998, 211p.

MAINGUENEAU Dominique, *Syntaxe du français*, Paris, Hachette, (2^e éd), 1999, 159p.

PERELMAN Chaïm, *Rhétoriques*, Bruxelles, L'Université de Bruxelles, 1989, 734p.

STOLZ Claire, *Initiation à la Stylistique*, Paris, Ellipses, 1999, 143p.

III- ARTICLES

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « La Non- Coïncidence interlocutive et ses reflets méta-énonciatifs », in, *L'Interaction Communicative*, Berne, Peter Lang, 1990, pp.173-193.

AUTHIER-REVUZ Jacqueline, « Énonciation, méta énonciation. Hétérogénéités énonciatives et problématiques du sujet », in, *Les Sujets et leurs discours. Énonciation et Interaction*, Aix – en –Provence, Presses de l'Université de Provence, 1998, pp.63-79.

BALLY Charles, « Syntaxe de la Modalité Explicite », in, *Cahiers Ferdinand de Saussure*3, n°2, Genève, Droz, 1942, pp. 3-13.

BÜYÜKGÜZE Safinaz, « Modalité et subjectivité : regard et positionnement du locuteur », in, *Synergie Turquie*, n°4, 2011, pp.139-151.

CHARAUDEAU Patrick, « Pathos et discours politique », in, *Émotions et Discours : L'Usage des Passions dans la Langue* [en ligne], Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2008, pp.49-58. Disponible à l'adresse : <https://books.openedition.org/pur/30418>. Consulté le [02/07/23], à 10h.

CHISS Jean-Louis, « La Stylistique de Charles Bally: De la Notion de (sujet parlant) à la théorie de renonciation », in, *Langages*, n°77, 1985, pp.85-94.

CUREA Anamaria, « Stylistique, science de l'expression, linguistique de la parole. Notes sur la nature du fait linguistique selon Charles Bally », in, *Synergie Espagne*, n°6, 2013, pp.41-54.

DARRAULT Ivan, « Modalités : Logique, linguistique, sémiotique », in, *Langages*, n°43, 1976, pp.3-9.

DESCLÉS Jean-Pierre, « Quelques Opérations énonciatives », in, David J., Martin R. (éds), *Logique et Niveaux d'Analyse Linguistique*, Paris, Klincksieck, 1976, pp.213-242.

DESCLÉS Jean-Pierre et GUENTCHÉVA Zlatka, « Énonciation, locuteur, médiateur », in, Monod-Becquelin A., Erikson P. (éds), *Les Rituels du Dialogue*, Nanterre, Société d'Ethnologie, 2000, pp.79-112.

DUCROT Oswald, « À quoi sert le concept de modalité ? », in, Dittman.N.et Reich. A.(eds) *Modality in Language Acquisition*, Berlin, de Gruyter, 1993, pp.111-129.

DUCROT Oswald, « Pourquoi la Synchronie ? », in, *Le Genre Humain*, n°35, 1999, pp.147-160.

ELONG Denis, « Le Paradoxe dans fils de prélat d'Amand Claude Abanda: Entre Figure de style et style de l'écrivain », in, *Akofena*, n°004, 2021, vol., pp.75 -84.

ESCOUFLAIRE Louis, « Identification des indicateurs linguistiques de la subjectivité les plus efficaces pour la classification d'articles de presse en français », Avignon, France 2022, pp 69-82. Disponible à l'adresse :<https://aclanthology.org/2022.jeptalnrecital-recital.6.pdf>. Consulté le [16/05/23], à 15h.

GARDIES, Jean-Louis, « Tentative d'une définition de la modalité », in, *La Notion Sémantico-Logique de Modalité*, Paris, Klincksieck, 1981, pp.13 -24.

GOSSELIN Laurent, « De l'Opposition *modus / dictum* à la distinction entre modalités extrinsèque et modalités intrinsèques », in, *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris*, CX-1, 2015, pp.1-50.

JAUBERT Anna, « La Diagonal du style. Étape d'une appropriation de la langue », in, *Pratiques : Linguistique, Littérature, Didactique*, n°135-136, 2007, pp.47-62.

JAUBERT Anna, « L'Avènement du style », in, Laure Himy-Piéry, Jean-Francois Castille, et Laurence Bougault (Hsgb.), *Le Style, Découpeur de Réel*, Presses Universitaires de Rennes, 2014, pp. 67-74.

LE QUERLER Nicole, « Les Modalités en Français », in, *Revue Belge de Philologie et d'Histoire*, tome 82, fax.3, 2004, pp. 643 -656.

LUCAS Thierry, « Logique modale », in, *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 83, n°60, 1985, pp.585-604.

MAINGUENEAU Dominique, « Le Tour ethnolinguistique de l'analyse du discours », in, *Langages*, n°105, 1992, pp.114 -125.

MEUNIER André, « Modalité et communication », in, *Langue Française*, n°21, 1974, pp.8-25.

MOLINIER Christian, « Les adverbes d'énonciation. Comment les définir et les sous classifier ? », in, *Langue Française*, 2009, n°161, pp.9-21.

MONTE Michèle, « Modalité et modalisation : Peut- on sortir des embarras typologiques ? », in, *Modèles Linguistiques* [en ligne], 64 (2011) mise en ligne le 05 septembre. Disponible à l'adresse:<http://journals.Openedition.org/ml/353>. Consulté le [06/02/2023], à 10h02.

MOUROT Jean, « Stylistique des intentions et stylistique des effets », in, *Cahiers de l'Association Internationale des Études Françaises*, n°16, 1964, pp. 71-79.

NEVEU Franck, « Quelle Syntaxe pour l'apposition ? Les Types d'appariement des appositions frontales et la continuité référentielles », in, *Langue Française*, n°125, 2000, pp.106-124.

PARRET Herman, « La Mise en discours en tant que déictisation et modalisation », in, *Langages*, n°70, 1983, pp. 83-97.

PARRET Herman, « La Pragmatique des modalités », in, *Langages*, n°43, 1976, pp.47-63.

RABATEL Alain, « Retour sur les relations entre locuteurs et énonciateurs des voix et des points de vue », Luxembourg, sept 2008, pp.357-373.

SCHAEFFER Jean-Marie, « La Stylistique littéraire et son projet », in, *Littérature*, n°105, 1997, pp.14-23.

TEYSSIER Paul, « Le Système des déictiques spatiaux en portugais aux XIVe, XVe, XVIe siècles », in, *Cahiers d'Études Hispaniques Médiévales*, n°6, 1981, pp.5-39.

VION Robert, « Modalités, modalisation et activités langagières », in, *Marges Linguistiques*, n°2, 2001, pp. 209-231.

VION Robert, « Le Concept de modalisation. Vers une théorie linguistique des modalisateurs et des modalités », in, *Travaux du Cercle des Linguistes Aixois*, n°18, 2003a, pp.209-229.

VION Robert, « Modalités, modalisations et discours représentés », in, *Langages*, n°156, 2004, pp.96-110.

VION Robert « Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation. Conférence sur invitation au 3ème congrès international d'analyse du discours de Braga (Portugal) , 10 -11 novembre 2005 », in, *Actos do III Encontro Internacional de Analise Linguistica do discurso : Processos Discursivos de Modalização* ,Braga , Universidade do Minho , 2006d , pp.15-38.

VION Robert, « Dimensions énonciative, discursive et dialogique de la modalisation », in, *Estudos Linguisticos*, Vol.8, n°15, 2007, p.193-224.

VION Robert, « La Modalisation : Un Mode paradoxal de prise en charge », in, *Filol Linguist port* 2, n°14 (2), 2012, pp.203-224.

IV- DICTIONNAIRES

CHARAUDEAU Patrick et MAINGUENEAU Dominique, *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil, 2002, 661p.

DUBOIS Jean et al, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 1973, 516p.

DUBOIS Jean et al, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2^eéd., 2001, 576p.

TAMINE Gardes et HUBERT Marie-Claude, *Dictionnaire de critique littéraire*, Paris, Armand Colin, 1993, 232p.

V- MÉMOIRES ET THÈSES

MOUNGA Bauvarie, *Les Procédés de modalisation dans l'œuvre romanesque de Jules Verne le cas de Michel Strogoff*, Mémoire de Master, Université Yaoundé I, 2007, 148 p.

Disponible à l'adresse : <http://WWW.memoireonline.com/01/08/873/m-procedes-modalisation-oeuvre-romanesque-jules-verne-michel-strogoff0.html#toc0>. Consulté le [30/05/23], à 11h06.

NEZARI Hasna, *Situation énonciative dans le récit de Fiction : Le Pronom « je » entre narrateur et auteur*. Mémoire de Master, Université El Hadj Lakhdar Batna, 2011, 110p, inéd.

PICAVEZ Hugues, *Modalisation et verbes de connaissance : Une Approche linguistique des pensées de Pascal*, Thèse de Doctorat, Université de Nantes, 2003, 642p, inéd.

VI- WEBOGRAPHIES

KIVINIEMI Anne-Laure, « Stylistique pragmatique et écriture des poilus ».C.I.E.L.A.M, [enligne], 2018, 17 p. Disponible à l'adresse : <https://cielam.univ-amu.fr/malice/articles/stylistique-pragmatique-ecriture-poilus>. Consulté le [03/03/2023], à 14h26.

NOUMSSI Marie Gerard, « Cours UE 222 l'énonciation prof NOUMSSI.pdf », Scribd [en ligne],2019-2020, 51p. Disponible à l'adresse : <https://www.scribd.com/document/464483841/COURS-UE-222-L-ENONCIATION-Prof-NOUMSSI-pdf>. Consulté le [17/09/22], à 12h46.

"Message-Wikipédia". Disponible à l'adresse : <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Message>. Consulté le [05/05/23], à 23h.

<https://www.verbotonale-phonetique.com/phrase-enonce>. Consulté le [06/05/23], à 19h10.

<https://www.universalis.fr/encyclopedie/enonce-linguistique>. Consulté le [07/05/23], à 20h02.

"Les Modalisateurs I Superprof " <https://www.superprof.fr/ressources/langues/francais/autres-niveaux-fr1/tout-niveau-fr1/francais-aide-grammaire.html>. Consulté le [20/05/23], à 16h30.

Adverbes de temps I EF I France" <https://www.ef.fr/ressources-anglaise/grammaire-anglaise/adverbes-temps>. Consulté le [24/05/23], à 13h02.

Intelligence Artificielle disponible à l'adresse :<https://play.google.com/store/apps/details?id=ai.chat.gpt.app>. Consulté le [18/06/23], à 17h08.

"Modalisateur – Wikipédia"<https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Modalisateur>. Consulté le [20/06/23], à 18h12.

"Adjectif-Wikipédia" <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Adjectif>. Consulté le [23/06/23], à 11h56.<https://www.jerevise.fr/adverbe-quantite.html>. Consulté [24/06/23], à 17h47.

Définitions : glose, gloses – Dictionnaire de français Larousse”
<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/glose/37197>. Consulté le [25/06/23] à 15h05.

”Qu’est ce que le registre lyrique en Français ?” <https://www.superprof.fr/blog/genre-lyre-romantique/>. Consulté le [04/07/23], à 13h02.

<https://fr.wikipedia.org/wiki/champslexical/>. Consulté le [04/07/23], à 15h26.

”Dictionnaire Français” https://play.google.com/store/apps/details?id=livio.pack.lan.fr_FR. Consulté le [06/07/23], à 13h.

<https://www.schoolmouv.fr/registres-litteraires/pathetique-3/registre-litteraire>. Consulté le [06/07/23], à 15h.

”Pathémisation des pulsions chez Tracey Emin-Institut Français de psychanalyse”<https://institutfrancaisdepsychanalyse.com/pathemisation-des-pulsions-chez-tracey-emin/>. Consulté le [07/07/23], à 12h26.

<https://www.etudes-litteraires.com/figures-de-styles/adjectifs.php/> . Consulté le [25/07/23] à 20h15.

”classification des adjectifs : étude exploratoire sur l’organisation sémantique-pragmatique des adjectifs-persée” .Disponible à l’adresse : https://www.persée.fr/doc/lgge_0458-726x_1998_num_32_132_2179. Consulté le [25/07/23], à 20h30.

”Émetteur (communication)-Wikipédia”

[https://fr.m.wikipedia.org/wiki/%89metteur_\(communication\)](https://fr.m.wikipedia.org/wiki/%89metteur_(communication)). Consulté le [26/07/23], à 12h24.

”Définition : récepteur- Dictionnaire de français Larousse”

<https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/r%C3%A9cepteur/66960>. Consulté le [26/07/23] à 12h46.

<https://www.alloprof.qc.ca/fr/eleves/bv/francais/les-personnages-et-leur-s-role-s-f1057>.

Consulté le [26/07/23], à 13h51.

” Les modalités appréciatives dans La Chartreuse de Parme de Stendhal-Persée”

https://www.persee.fr/doc/igram_0222-9838_1997_num_72_1_2956. Consulté le [26/07/23] à 23h50.

TABLE DES MATIÈRES

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS	ii
LISTE DES ABRÉVIATIONS	iii
LISTE D'ILLUSTRATIONS.....	iv
RÉSUMÉ.....	v
ABSTRACT	v
SOMMAIRE.....	vi
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PARTIE I : ÉTUDE DES CARACTÉRISTIQUES DE LA MODALISATION DANS L'ÉNONCIATION.....	16
INTRODUCTION	17
CHAPITRE I : ÉNONCIATION ET SUBJECTIVITÉ	18
I. LA THÉORIE DE L'ÉNONCIATION	18
I.1 L'énoncé et ses diverses distinctions	19
I.1.1 Énoncé/énonciation.....	19
I.1.2 Énoncé/message	19
I.1.3 Énoncé/phrased	20
I.1.4 Énoncé/texte.....	21
I.2 L'énonciateur	21
I.3 Le contexte.....	22
II- LA SUBJECTIVITÉ EN LINGUISTIQUE	24
II.1 LES DIFFÉRENTES MARQUES FORMELLES DE LA SUBJECTIVITÉ	25
II.1.1- Les déictiques.....	25
II.1.1.a Le référent.....	25
II.1.1.1 Les déictiques de personne	27
II.1.1.2 Les déictiques temporels.....	28
II.1.1.3 Les déictiques spatiaux	29

II.1.2 Les marqueurs modaux	29
II.1.2.1 La modalité /modalisateurs	30
II.1.2.1.1 Les modalités d'énonciation dans <i>Fils de Prélat</i>	31
II.1.2.1.1.1 La phrase exclamative	32
II.1.2.1.1.2 La phrase assertive.....	32
II.1.2.1.1.3 La phrase interrogative	33
II.1.2.1.1.4 La phrase injonctive.....	34
II.1.2.1.1.5 Les adverbes énonciatifs.....	34
II.1.2.1.2 La modalité d'énoncé dans <i>Fils de Prélat</i>	35
II.1.2.1.2.1 La modalité logique	35
II.1.2.1.2.1.1 L'aléthique.....	35
II.1.2.1.2.1.2Le déontique	36
II.1.2.1.2.1.3 L'épistémique	36
II.1.2.1.2 Modalité affectives et appréciatives dans <i>Fils de Prélat</i>	37
II.1.2.1.2.1 Modalité affective	37
II.1.2.1.2.2 Modalité appréciative ou évaluative	38
CHAPITRE II : PRÉCISION TERMINOLOGIQUE SUR LA MODALISATION.....	40
I. MODALITÉ/MODALISATION : ANALYSE ET DISTINCTION.....	40
I.1 Distinction modus / dictum	41
I.2 La modalité : univers d'inscription du modus.....	41
I.2.1 Les marques formelles de la modalité.....	45
I.3 La modalisation : un phénomène occasionnel	46
I.3.1 Les marques formelles de la modalisation.....	48
II. LA MODALISATION ET LES COMMENTAIRES SUR LE DIT ET SUR LE DIRE	50
II.1 Les commentaires sur le dit	50
II.2 Les commentaires sur le dire	51
II.2.1 Les gloses méta-énonciatives.....	51
II.2.2 Les gloses méta-discursives.....	52
II.3 MODALISATION ET MODULATION	53

CONCLUSION	55
PARTIE II : ANALYSE DES VALEURS AFFECTIVES ET APPRÉCIATIVES DE LA MODALISATION ET DE SA PORTÉE ARGUMENTATIVE DANS <i>FILS DE PRÉLAT</i>	56
INTRODUCTION	57
CHAPITRE 3 : ÉTUDE DES VALEURS AFFECTIVES ET APPRÉCIATIVES DE LA MODALISATION	58
I.... LES VALEURS AFFECTIVES ET ÉVALUATIVES DES COMMENTAIRES SUR LE DIT	59
I.1 Les substantifs.....	59
I.1.1 Les substantifs affectifs.....	59
I.1.2 Les substantifs évaluatifs	60
I.1.2.1 Les substantifs axiologiques	60
I.1.2.1.1 Les substantifs axiologiques à caractère mélioratif.....	60
I.1.2.1.2 Les substantifs axiologiques à caractère péjoratif.....	61
I.2 Les verbes subjectifs	63
I.2.1 Les verbes de sentiment	63
I.2.2 Les verbes d'opinion.....	64
I.2.3 Les verbes performatifs.....	64
I.2.4 Les verbes de perception.....	65
I.3 Les adjectifs subjectifs	66
I.3.1 Les adjectifs affectifs	67
I.3.2 Les adjectifs évaluatifs.....	68
I.3.2.1 Les adjectifs évaluatifs axiologique	69
I.3.2.1.1 Étude des valeurs mélioratives.....	69
I.3.2.1.2 Études des valeurs péjoratives	69
I.3.2.2 Les adjectifs non axiologiques	70
I.4 Les adverbes subjectifs	71
I.4.1 Les adverbes référentiels.....	72
I.4.1.1 Les adverbes de temps	72
I.4.1.2 Les adverbes de manière	72

I.4.1.3 Les adverbess de quantit	73
I.4.2 Les adverbess non r	74
I.4 .2.1 Les adverbess modalisateurs.....	74
I.4.2.2 Les adverbess de relation.....	75
II- LES VALEURS DES GLOSES M	76
II.1 Les valeurs psychoaffectives des gloses m	76
II.2 Les valeurs psychoaffectives des gloses m	77
III- STATISTIQUE D'ANALYSES DES FR	78
CHAPITRE 4 : ANALYSE DE LA PORT	81
I-EXAMEN PR	82
I.2 La th	85
II-M	86
II.1	87
II.1.1 Action des registres sur l'	88
II.1.1.1	88
II.1.1.1.1 Analyse des champs lexicaux lyriques	88
II.1.1.1.2 Analyse des figures de style.....	89
II.1.1.2	90
II.1.1.2.1 Analyse des champs lexicaux path	90
II.1.1.2.2 Analyse des figures de style.....	91
II.1.2 R	91
II.1.2.1 La path	92
CONCLUSION	95
CONCLUSION G	96
BIBLIOGRAPHIE	101
TABLE DES MATI	109